



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2011, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

On ne sort pas d'une crise comme on y est entré. Certes, l'activité reprend. Mais son profil est différent. Certains secteurs sortent renforcés; d'autres resteront durablement affectés. Au fond, une crise est un formidable accélérateur des évolutions économiques.



Avec un rebond d'activité de 10 % en 2010, ACTIA Group a repris 60 % du chiffre d'affaires qu'il avait perdu entre 2008 et 2009. Cette reprise va se poursuivre en 2011 : notre chiffre d'affaires consolidé devrait revenir à un niveau équivalent à celui de 2008. Globalement, la crise aura donc coûté 3 ans au Groupe ACTIA.

Néanmoins, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS reste affaiblie. Après avoir baissé de - 17 % en 2009, son activité connaît en 2010 un nouveau tassement de - 5 %. Il fallait tirer les conséquences de cette situation. Nous l'avons fait en mettant en œuvre un Plan de Sauvegarde de l'Emploi conduisant à une réduction de 20 % de ses effectifs.

En revanche, la Branche AUTOMOTIVE a connu un net redressement avec une nouvelle croissance de + 13 % en 2010. Ses systèmes embarqués en moyenne série occupent des créneaux porteurs et participeront à l'amélioration de 3 facteurs dans le domaine des transports :

- la sécurité,
- l'environnement,
- la communication.

Par ailleurs, de nombreux appels d'offres ont été gagnés. La croissance de notre activité est donc assurée. Aujourd'hui, ACTIA Group investit dans les transports en commun et commence à prendre pied sur les équipements médicaux.

Mais pour l'électronique mondiale, l'année 2010 est aussi celle de la première crise historique des composants. Sous l'effet de la baisse d'activité constatée en 2009, les grands fournisseurs internationaux ont décidé de réduire leurs capacités de production à la veille des succès des i-phones et des i-pad. Ce coup d'accordéon de la demande a suivi le coup de ciseau de l'offre, conduisant à un manque de nombreuses références de composants sur le marché mondial. Les conséquences sont nombreuses : réduction des lots de production, augmentation des temps d'arrêt des machines, croissance des stocks, transports exceptionnels...

Pour réduire les impacts principaux, des mesures structurelles ont été prises :

- demande de prévisions étendues chez nos clients,
- investissement de flexibilité de nos équipements.

Nous avons ainsi divisé par 3 les temps d'arrêt de nos lignes de production à chaque changement de fabrication fin 2010.

De nombreux produits nouveaux ont été mis en production au cours du 2^{ème} semestre 2010 : terminaux de points de vente, systèmes électroniques centraux de tracteurs, cartes de puissance et de gestion énergétique des véhicules électriques, équipements télématiques embarqués,...

Ces lancements industriels ont été plus onéreux que prévus dans un marché de composants désorganisés. Mais, ils sont faits et marqueront très positivement nos prochains exercices.

Au début de cette année 2011, on peut donc considérer que l'essentiel des problèmes liés à la crise est traité : durant le 4^{ème} trimestre 2010, nos usines ont tourné à pleine capacité ; cette situation se poursuivra en 2011.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire
ACTIA GROUP

TABLE DES MATIÈRES

1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	8
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	8
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	8
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	10
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	10
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS	10
3	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	11
3.1	HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ	11
3.1.1	<i>Raison sociale et nom commercial</i>	11
3.1.2	<i>Lieu et numéro d'enregistrement</i>	11
3.1.3	<i>Date de constitution et durée de vie</i>	11
3.1.4	<i>Siège Social et forme juridique</i>	11
3.1.5	<i>Évènements importants dans le développement des activités</i>	12
3.2	INVESTISSEMENTS	13
3.2.1	<i>Corporels</i>	13
3.2.2	<i>Incorporels</i>	13
3.2.3	<i>Engagements d'investissement</i>	14
4	ORGANIGRAMME	15
4.1	ORGANIGRAMME	15
4.2	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	15
4.3	DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE	16
5	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	17
5.1	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX	17
5.2	LES CHIFFRES CLÉS	18
6	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE	20
6.1	PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS	20
6.1.1	<i>Ordre du jour</i>	20
6.1.2	<i>Projet de résolutions</i>	20
6.2	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE	23
6.2.1	<i>Résultats consolidés</i>	23
6.2.2	<i>Faits marquants</i>	23
6.2.2.1	Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2010	23
6.2.2.2	Branche AUTOMOTIVE	24
6.2.2.3	Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	24
6.2.2.4	Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes	25
6.2.3	<i>Progrès réalisés et difficultés rencontrées</i>	26
6.2.4	<i>Situation de l'endettement</i>	26
6.2.5	<i>Engagements hors bilan</i>	27
6.3	APERÇU DES ACTIVITÉS	27
6.3.1	<i>Branche AUTOMOTIVE</i>	27
6.3.1.1	Diagnostic	28
6.3.1.2	Systèmes Embarqués	32
6.3.1.3	Services	35
6.3.1.4	Systèmes et Services aux Flottes	36
6.3.2	<i>Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS</i>	39
6.3.2.1	Satcom	39
6.3.2.2	Broadcast	41
6.3.2.3	Systèmes Télécom	42
6.3.3	<i>Position concurrentielle</i>	44
6.3.4	<i>Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel</i>	45
6.4	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	46
6.4.1	<i>Évènements importants depuis la clôture</i>	46
6.4.2	<i>Objectifs - Évolutions et perspectives d'avenir</i>	46
6.4.2.1	Évolution du chiffre d'affaires	47
6.4.2.2	Perspectives d'avenir	47
6.4.2.3	Priorités pour 2011	48
6.5	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	49
6.5.1	<i>Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe</i>	49
6.5.2	<i>Coût des activités R&D du Groupe</i>	50
6.5.2.1	Branche AUTOMOTIVE	50

6.5.2.2	Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS	50
6.6	LES SALARIÉS	51
6.6.1	<i>Ressources humaines et relations sociales</i>	51
6.6.1.1	Emploi	51
6.6.1.2	Politique ressources humaines	56
6.6.1.3	Organisation du temps de travail	58
6.6.1.4	Relations sociales	59
6.6.1.5	Santé & sécurité	60
6.6.1.6	Sous-traitance	60
6.6.1.7	Relations avec l'environnement local	61
6.6.1.8	Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales	61
6.6.2	<i>Participation et intéressement</i>	62
6.6.3	<i>Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International</i>	62
6.6.4	<i>La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice</i>	62
6.6.5	<i>Augmentation de capital réservée</i>	62
6.6.6	<i>Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance</i>	63
6.6.7	<i>Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés</i>	63
6.7	LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ	63
6.7.1	<i>Consommations et rejets</i>	63
6.7.1.1	Consommation de ressources en eau	63
6.7.1.2	Consommation de matières premières et d'emballages	64
6.7.1.3	Consommation d'énergie	65
6.7.1.4	Conditions d'utilisation des sols	66
6.7.1.5	Rejets dans l'air	66
6.7.1.6	Rejets dans l'eau, dans les sols	67
6.7.1.7	Nuisances sonores ou olfactives	67
6.7.1.8	Déchets	67
6.7.2	<i>Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel</i>	68
6.7.3	<i>Démarches d'évaluation et de certification</i>	68
6.7.4	<i>Mesures prises pour assurer la conformité</i>	69
6.7.5	<i>Dépenses engagées pour prévenir les conséquences</i>	69
6.7.6	<i>Organisation interne de la gestion de l'environnement</i>	69
6.7.7	<i>Montants des provisions et garanties</i>	70
6.7.8	<i>Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices</i>	70
6.7.9	<i>Synthèse</i>	70
6.8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	71
6.8.1	<i>Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées</i>	71
6.8.2	<i>Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations</i>	73
6.9	FACTEURS DE RISQUE	73
6.10	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	74
6.10.1	<i>Difficultés rencontrées</i>	74
6.10.2	<i>Évènements significatifs</i>	74
6.10.3	<i>Affectation du résultat</i>	75
6.10.4	<i>Distributions antérieures de dividendes</i>	75
6.10.5	<i>Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)</i>	75
6.10.6	<i>Égalité Professionnelle</i>	75
6.10.7	<i>Décomposition des dettes fournisseurs</i>	76
6.10.8	<i>Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice</i>	76
6.10.9	<i>Tableau des résultats financiers des 5 dernières années</i>	77
6.11	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	77
6.11.1	<i>Répartition du Capital Social et des droits de vote</i>	77
6.11.1.1	Capital Social et droits de vote au 1 ^{er} janvier 2010	78
6.11.1.2	Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2010	78
6.11.1.3	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	79
6.11.1.4	Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social	79
6.11.1.5	Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites	79
6.11.1.6	Marché des titres ACTIA GROUP	79
6.11.2	<i>Contrôle et détention</i>	81
6.11.3	<i>Pacte d'Actionnaires</i>	82
6.11.4	<i>Engagements de conservation de titres</i>	82
6.11.5	<i>Nantissements d'actions ou d'actifs</i>	83
6.11.6	<i>Actions propres détenues par la Société</i>	83
6.11.7	<i>Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions</i>	83

6.12	DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL	84
6.12.1	<i>Augmentation de Capital Social</i>	84
6.12.2	<i>Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions</i>	84
6.12.3	<i>Plan d'Attribution Gratuite d'Actions</i>	84
6.12.4	<i>Délégation en matière d'attribution d'options</i>	85
6.13	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	85
6.13.1	<i>Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire</i>	85
6.13.1.1	Conseil de Surveillance	85
6.13.1.2	Directoire	86
6.13.2	<i>Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion</i>	86
6.13.3	<i>Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire</i>	100
6.13.4	<i>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale</i>	100
6.13.5	<i>Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation</i>	100
6.14	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	100
6.14.1	<i>Rémunérations et jetons de présence</i>	100
6.14.2	<i>Transactions effectuées sur les titres de la Société</i>	105
6.14.3	<i>Commissaires aux Comptes</i>	105
6.15	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	106
6.15.1	<i>Nature et montant des conventions réglementées réalisées par l'émetteur</i>	106
6.15.2	<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés</i>	107
6.15.3	<i>Opérations avec les entreprises liées</i>	123
6.16	CONCLUSION	123
7	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	124
7.1	RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	124
7.1.1	<i>La gouvernance d'entreprise</i>	124
7.1.1.1	Composition du Conseil de Surveillance	125
7.1.1.2	Mandataires Indépendants	125
7.1.2	<i>Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance</i>	125
7.1.2.1	Fréquence des réunions	126
7.1.2.2	Convocation des Conseils	126
7.1.2.3	Tenue des réunions	127
7.1.2.4	Décisions adoptées	127
7.1.2.5	Procès-verbaux des réunions	127
7.1.2.6	Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance	127
7.1.2.7	Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés	127
7.1.2.8	Nombre de censeurs nommés	127
7.1.2.9	Règlement Intérieur	128
7.1.2.10	Évaluation des travaux du Conseil	128
7.1.2.11	Rémunération des mandataires sociaux	128
7.1.3	<i>Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales</i>	128
7.1.4	<i>Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</i>	129
7.1.5	<i>Procédures de contrôle interne mises en place par la Société</i>	129
7.1.5.1	Maîtrise des risques liés à l'activité	130
7.1.5.2	Contrôle interne	131
7.1.5.3	Axes de progrès	132
7.1.6	<i>Pouvoirs du Directoire</i>	133
7.1.7	<i>Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2010</i>	134
7.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	136
7.3	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	139
7.3.1	<i>Observations du Conseil de Surveillance</i>	139
7.3.2	<i>Objet des travaux du Conseil de Surveillance</i>	139
8	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	140
8.1	COMPTES CONSOLIDÉS	140
8.1.1	<i>Préambule</i>	140
8.1.2	<i>Bilan Consolidé</i>	142
8.1.3	<i>Compte de résultat consolidé</i>	144
8.1.4	<i>État du résultat global</i>	144
8.1.5	<i>Variation des Capitaux Propres</i>	145
8.1.6	<i>Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé</i>	146
8.1.7	<i>Notes annexes aux comptes consolidés</i>	147

8.1.7.1	Principes comptables	147
8.1.7.2	Sociétés Consolidées	159
8.1.7.3	Immobilisations incorporelles	160
8.1.7.4	Immobilisations corporelles	166
8.1.7.5	Participations mises en équivalence	169
8.1.7.6	Actifs financiers non courants	170
8.1.7.7	Stocks et encours	171
8.1.7.8	Clients et Autres créances	172
8.1.7.9	Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	173
8.1.7.10	Impôts différés	175
8.1.7.11	Actifs et passifs financiers	175
8.1.7.12	Dettes financières	177
8.1.7.13	Capitaux Propres	181
8.1.7.14	Résultat par action	182
8.1.7.15	Provisions	183
8.1.7.16	Autres dettes courantes	185
8.1.7.17	Secteurs opérationnels	185
8.1.7.18	Contrats de construction	188
8.1.7.19	Impôts sur les bénéfices	188
8.1.7.20	Note sur le coût de l'endettement financier net	189
8.1.7.21	Opérations avec les entreprises liées	189
8.1.7.22	Effectif	193
8.1.7.23	Engagements hors bilan	193
8.1.7.24	Garanties sur éléments d'actif	194
8.1.7.25	Facteurs de risques	194
8.1.7.26	Autres informations	201
8.1.7.27	Évènements post-clôture	202
8.1.8	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</i>	203
8.2	COMPTES SOCIAUX	207
8.2.1	<i>Bilan social</i>	207
8.2.2	<i>Compte de résultat social</i>	209
8.2.3	<i>Notes annexes</i>	210
8.2.3.1	Faits majeurs de l'exercice	210
8.2.3.2	Règles et méthodes comptables	210
8.2.3.3	Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat	212
8.2.3.4	Autres informations	220
8.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	223
8.4	INFORMATIONS FINANCIÈRES DIVERSES	227
8.4.1	<i>Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes</i>	227
8.4.2	<i>Politique de distribution des dividendes</i>	228
8.4.3	<i>Procédures judiciaires et d'arbitrage</i>	228
8.4.4	<i>Changements significatifs de la situation financière ou commerciale</i>	229
9	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	230
9.1	CAPITAL SOCIAL	230
9.1.1	<i>Capital Social souscrit</i>	230
9.1.2	<i>Actions non représentatives du capital</i>	230
9.1.3	<i>Actions auto détenues</i>	230
9.1.4	<i>Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription</i>	230
9.1.5	<i>Conditions d'acquisition</i>	230
9.1.6	<i>Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option</i>	231
9.1.7	<i>Historique du Capital Social</i>	231
9.1.8	<i>Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions</i>	232
9.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	232
9.2.1	<i>Objet social</i>	232
9.2.2	<i>Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance</i>	232
9.2.2.1	Conseil de Surveillance	232
9.2.2.2	Directoire	233
9.2.3	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions</i>	235
9.2.4	<i>Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires</i>	236
9.2.5	<i>Assemblées Générales</i>	236
9.2.6	<i>Éléments de changement de contrôle</i>	236
9.2.7	<i>Franchissement de seuil</i>	237
9.2.8	<i>Conditions de modification du capital</i>	238
10	CONTRATS IMPORTANTS	240

11	INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	241
12	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	242
12.1	INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	242
12.1.1	<i>Communication Financière</i>	242
12.1.2	<i>Information permanente</i>	242
12.1.2.1	Assemblées Générales	242
12.1.2.2	Droit de vote et contrat de liquidité	242
12.1.3	<i>Actualités</i>	242
12.2	INFORMATIONS MISES À DISPOSITION	244
13	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	245
14	TABLES DE CORRESPONDANCE	246
14.1	TABLE DE CORRESPONDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	246
14.2	TABLE DE CORRESPONDANCE DU RAPPORT FINANCIER	249
14.3	INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2009 ET 2008	249

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Christian DESMOULINS – Président du Directoire
ACTIA GROUP
25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04
Téléphone : 05 61 17 61 61

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et sociaux présentés aux § 8.1 « Comptes consolidés » et 8.2 « Comptes sociaux » sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au § 6 « Rapport de gestion du Directoire incluant le rapport sur la gestion du Groupe » présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Sans remettre en cause l'opinion exprimée, les Commissaires aux Comptes attirent notre attention sur les points exposés au § 8.1.7.12 « Dettes financières » et au § 8.2.3.3.10 « Dettes », concernant les covenants bancaires.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, présentés dans le Document de Référence enregistré en date du 23 juillet 2010 sous le numéro R.10-061 et incorporés par référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, au § 8.1.7 « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés » dudit document ; sans remettre en cause l'opinion exprimée, ils ont attiré notre attention sur la note du § 8.1.6.12 « Dettes financières », concernant les covenants bancaires.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentés dans le Document de Référence enregistré en date du 03 août 2009 sous le numéro R.09-069 et incorporés par référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, au § 8.1.7 « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés » dudit document ; sans remettre en cause l'opinion exprimée, ils ont attiré notre attention sur la note du § 8.1.1 « Préambule » qui exposait le changement de méthode relatif au Crédit d'Impôt Recherche et le changement de présentation relatif à l'Impôt sur les Sociétés de la filiale allemande I+ME ACTIA.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG AUDIT – département de KPMG S.A. – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2006 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

Éric SEYVOS – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Christian LIBEROS – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2006 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2001.

Madame Nathalie PELTIER – 15, avenue de la Mairie - 31600 EAUNES

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

3.1 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

3.1.1 Raison sociale et nom commercial

Raison Sociale : ACTIA GROUP

3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le n° : 542 080 791

3.1.3 Date de constitution et durée de vie

Article 5 des statuts

« La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. »

3.1.4 Siège Social et forme juridique

Siège Social : 25, Chemin de Pouvourville – TOULOUSE (Haute-Garonne)

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social : 15.074.955,75 €

Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française

Pays d'origine : France

Adresse postale : 25, Chemin de Pouvourville - BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04

Téléphone : 05.61.17.61.61

3.1.5 Évènements importants dans le développement des activités

ACTIA GROUP est née de la fusion entre MORS et ACTIELEC le 26 mai 2000.



Créée le 22 janvier 1898 par Louis et Émile MORS, sous le nom de « Société Anonyme d'Électricité et Automobiles MORS », puis cotée en bourse à Paris à partir de 1948, la Société MORS, concevait et fabriquait des équipements électriques fonctionnant en environnement difficile, le plus souvent adaptés aux exigences particulières de chaque client.



ACTIA GROUP a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de BENDIX ÉLECTRONICS S.A. elle-même issue de RENIX S.A., Joint Venture constituée au début des années 1980 entre RENAULT et BENDIX afin de développer en France l'électronique automobile embarquée.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. était formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités de la Région Midi-Pyrénées, actuels Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A., qui en détiennent directement et indirectement la majorité, et de Éric CHABRERIE.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations, essentiellement majoritaires, dans des sociétés régionales telles qu'ALCYON PRODUCTION SYSTEM S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Télécommunications). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe ACTIA est constitué : il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€

En 1992, par suite du développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding financière et structurant des entités industrielles dynamiques dans les secteurs essentiellement électroniques où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ACTIA S.A, Société de tête de la Branche AUTOMOTIVE ;
- SODIELEC S.A., Société de tête de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS ;
- ALCYON PRODUCTION SYSTEM S.A., Société de tête de la Branche PRODUCTION ÉLECTRONIQUE ;
- En 2002, la Branche PRODUCTION ÉLECTRONIQUE a fusionné avec la Branche AUTOMOTIVE.
-

Le Groupe a poursuivi le développement de ses activités notamment par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création, à savoir :

- ✓ 1989 : MEIGA (France),
- ✓ 1990 : AIXIA (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni),
- ✓ 1992 : VIDEO BUS (Espagne) et ATAL (République Tchèque),
- ✓ 1993 : ACVIBUS (Mexique) et I+ME (Allemagne),
- ✓ 1994 : ACTIA INC (U.S.A.) et DATENO S.A. (France),
- ✓ 1996 : ATON SYSTÈMES (France),
- ✓ 1997 : ACTIA DO BRASIL (Brésil) et CIPI (Tunisie),

- ✓ 2000 : ACTIA ITALIA (Italie), ADVANCED TECHNOLOGY INC (devenue ACTIA CORP. – U.S.A.), BERENISCE SAS (France) et MORS S.A. (France),
- ✓ 2001 : ACTIA POLSKA (Pologne) et EBIM S.A. (France),
- ✓ 2002 : ACTIA INDIA (Inde),
- ✓ 2003 : ACTIA SHANGHAI (Chine) et MULLER BEM (France),
- ✓ 2004 : NIRA COMPONENTS A.B. (devenue ACTIA NORDIC – Suède),
- ✓ 2005 : ARDIA (Tunisie),
- ✓ 2008 : ACTIA TUNISIE (Tunisie).



Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC TECHNOLOGIES. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale

Mixte décide d'adopter la dénomination sociale d'ACTIA GROUP pour organiser le Groupe autour de sa marque fédératrice ACTIA®. Ainsi, ses filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des branches AUTOMOTIVE et TÉLÉCOMMUNICATIONS sont devenues respectivement ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ACTIA SODIELEC S.A..



Après une année 2009 marquée par la crise économique et financière mondiale et au cours de laquelle le Groupe a enregistré une baisse d'activité de 14,4 %, l'année 2010 a été marquée par l'entrée en production série de nouveaux produits générant une croissance de 10 % de l'activité soutenue par un meilleur niveau de commandes sur les activités récurrentes du Groupe. Cependant, les décalages des contrats militaires de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS ont fortement impacté sa rentabilité entraînant la mise en place d'un Plan de Sauvegarde pour l'Emploi.

3.2 INVESTISSEMENTS

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 10,6 M€ en 2010 contre 10,9 M€ en 2009.

3.2.1 Corporels

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.4 « Immobilisations corporelles » de ce Document de Référence.

3.2.2 Incorporels

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles » de ce Document de Référence. D'autres informations sont également fournies dans le Rapport de gestion au § 0 «

Recherche et Développement » par branche d'activité.

Il est important de préciser que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. En 2010, les coûts liés à la R&D ont représenté 37,9 M€ soit 15,4 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie des développements (spécifiques) peut cependant être prise en charge par les clients et représente 50,0 % des dépenses engagées par le Groupe, en légère progression par rapport à 2009 (49,4 %) dans un contexte encore difficile où nos clients ont poursuivi une politique d'optimisation et de priorisation des investissements.

De plus, une part de ses travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et/ou d'avances remboursables. Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est de 5,5 % en 2010, contre 6,4 % l'exercice précédent.

Seule une faible part de la R&D, correspondant à des innovations majeures sur nos métiers et répondant aux critères IAS 38, est immobilisée chaque année, soit environ 15,0 % des dépenses, à l'exception du programme du Chronotachygraphe qui avait représenté un coût immobilisé de 13,8 M€ à fin 2004. La durée d'utilité déterminée pour l'amortissement de ce projet exceptionnel est de 15 ans, supérieure à la durée habituellement retenue par le Groupe (5 ans), en raison de la durée estimée des avantages économiques dont le Groupe devrait bénéficier. Les principaux programmes R&D immobilisés concernent les Systèmes Embarqués avec le programme AMIC-TCP, lancé en 2008 concernant l'architecture de multiplexage informatique et de communication pour le transport en commun de personnes bénéficiant de financement OSEO-ISI sous forme de subvention et d'avance remboursable qui entre dans sa dernière phase de développement, la nouvelle solution télématique et la nouvelle génération de gauges, le diagnostic et les évolutions de la carte de communication et les Télécommunications avec notamment un nouvel ampli de puissance pour la BG Satcom.

Le Groupe s'emploie donc à renouveler ses projets, notamment au travers de ses programmes de R&D, qui lui permettent ainsi d'assurer son avenir.

3.2.3 Engagements d'investissement

A la date d'établissement de ce document, le Groupe n'a engagé aucun nouveau programme significatif qui n'apparaisse déjà dans les comptes 2010, tant en termes de R&D que d'actifs corporels, à l'exception d'un plan d'optimisation des lignes de production sur le site de CIPI-ACTIA en Tunisie d'un coût global de 1,2 M€ visant à améliorer la capacité de production du site de 25 %.

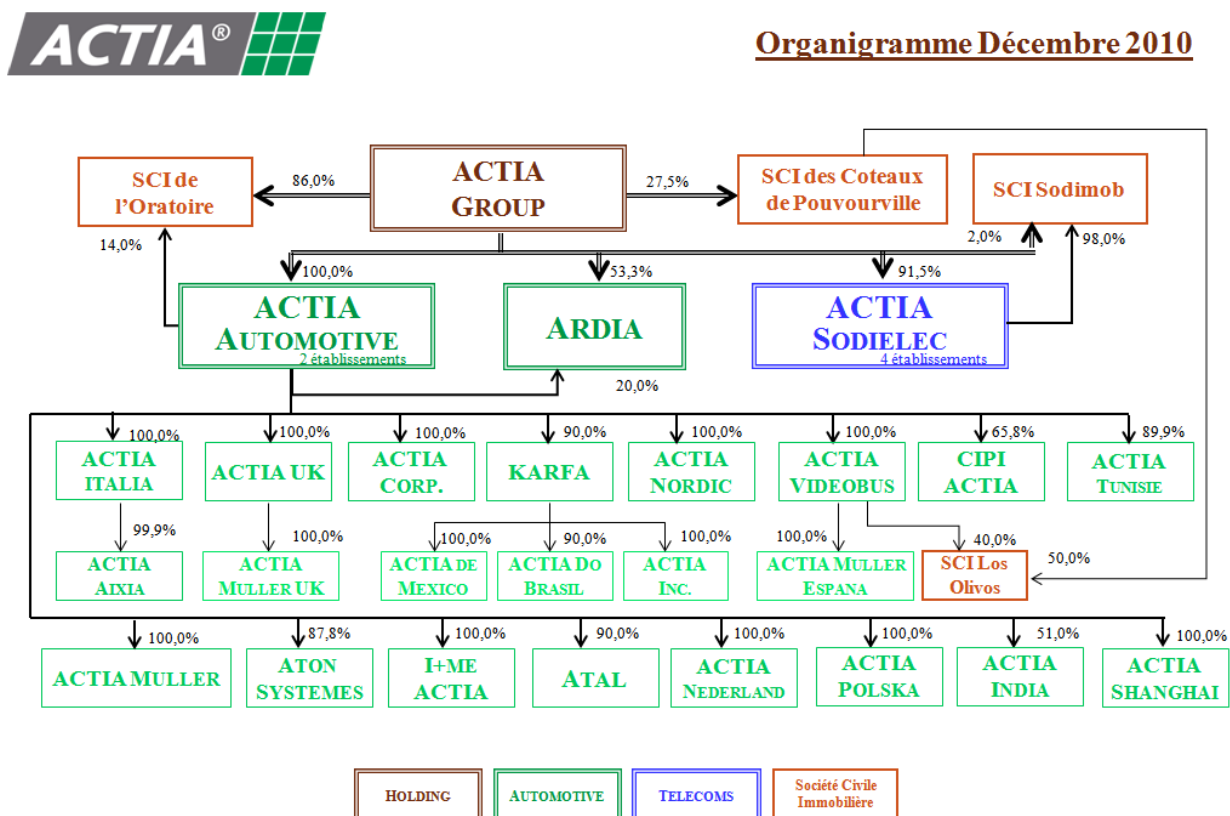
Les investissements de R&D seront maintenus au même niveau qu'en 2010, avec notamment la poursuite du programme AMIC-TCP et une démarche active auprès des clients pour leur proposer des programmes d'amélioration par l'innovation.



4 ORGANIGRAMME

4.1 ORGANIGRAMME

L'organigramme au 31 décembre 2010 du Groupe est le suivant :



Les répartitions par branche d'activité sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.17 « Secteurs opérationnels ».

4.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

Aucun changement significatif n'a été opéré durant la période.

4.3 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

ACTIA GROUP est la Société holding du Groupe. Les annexes sociales au § 8.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancielle.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- **Deux branches** spécialisées respectivement :
 - ✓ en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués en moyenne série (AUTOMOTIVE),
 - ✓ en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur les hyperfréquences (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.

- **Une société holding patrimoniale LP₂C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée d'assister la Société ACTIA GROUP pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise ses prestations :
 - ✓ dans le domaine de la Direction Générale et du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,
 - ✓ dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,
 - ✓ dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation au pôle de compétitivité « Aéronautique, Spatiale et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'État pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI), relation avec le milieu industriel et financier régional (TOMPASSE, UIMM, MEDEF, Banque de France, diverses banques, au niveau du 1 % logement (logement social),...),
 - ✓ dans le domaine de la communication,
 - ✓ dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA GROUP, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la consolidation, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisent par des conventions réglementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 6.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ».

5.1 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le Directoire du 28 mars 2011.

La base de préparation des comptes consolidés est détaillée dans le § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

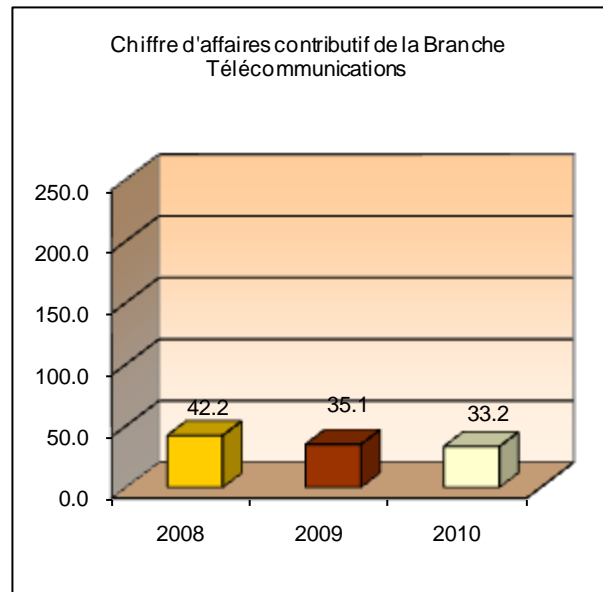
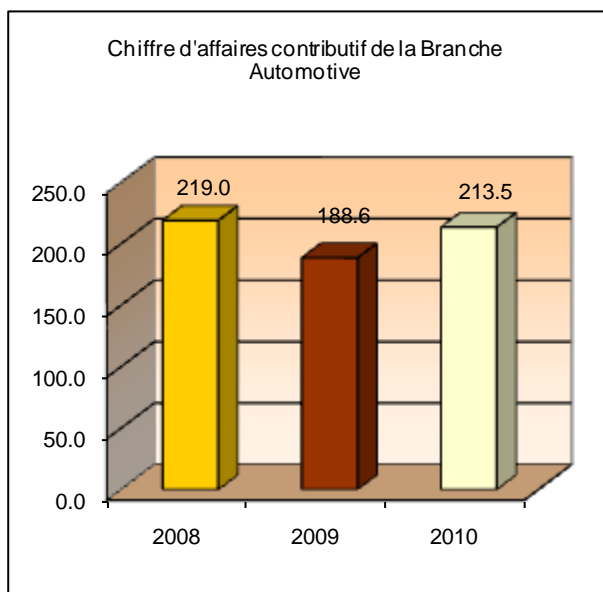
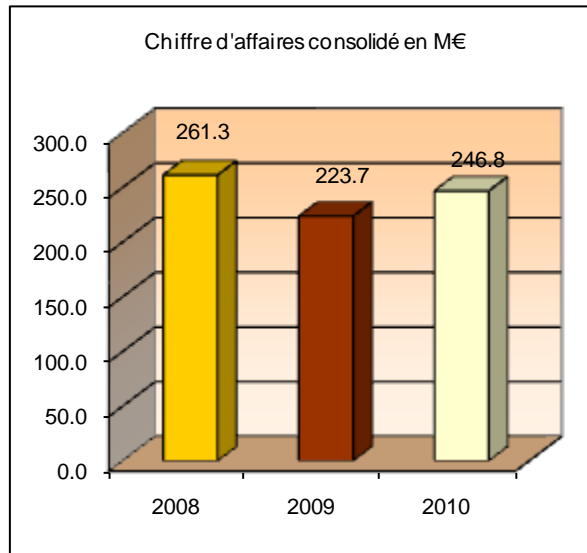
Après une année 2009 caractérisée par une crise économique et financière au niveau mondial ayant entraîné une baisse d'activité de 14,4 % particulièrement marquée au 2^{ème} trimestre 2009, la tendance de reconstitution du chiffre d'affaires s'est confirmée au cours de l'exercice 2010 et plus particulièrement au sein de la Branche AUTOMOTIVE.

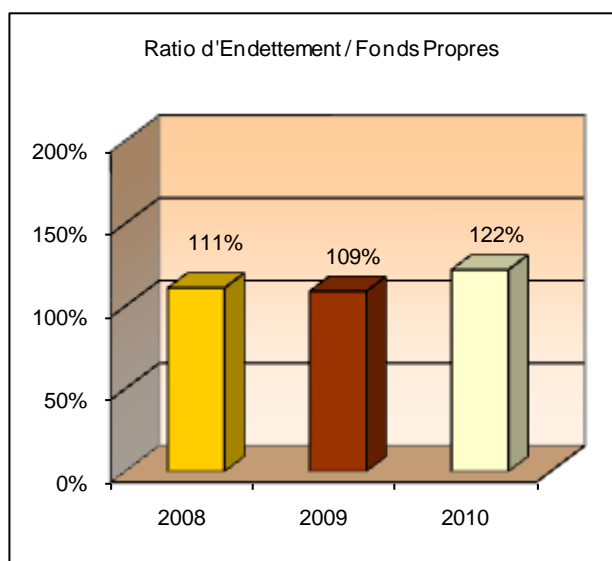
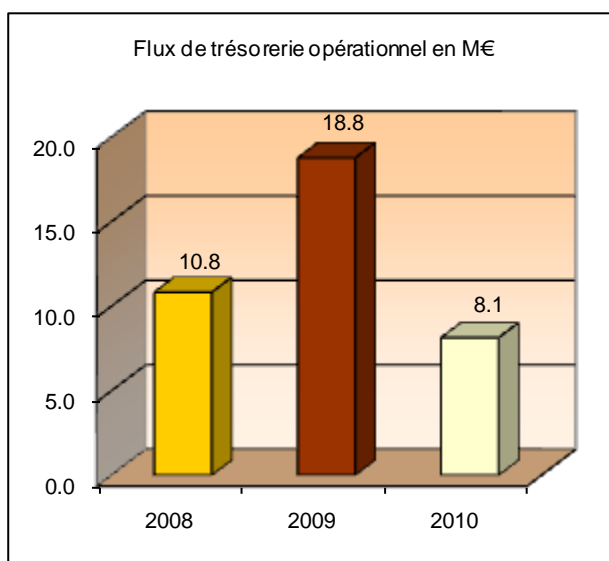
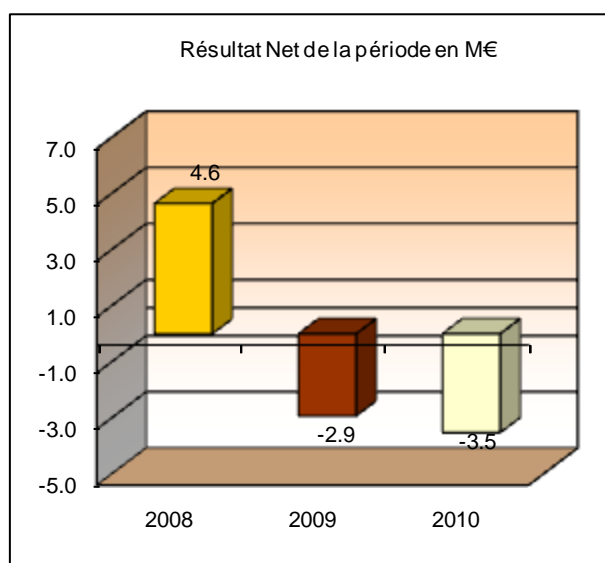
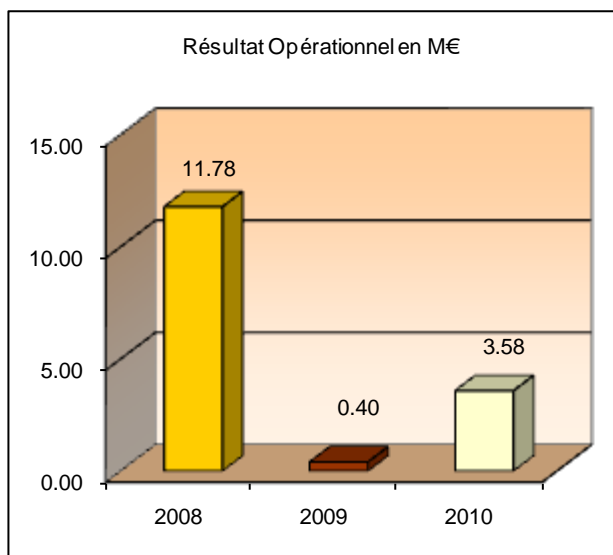
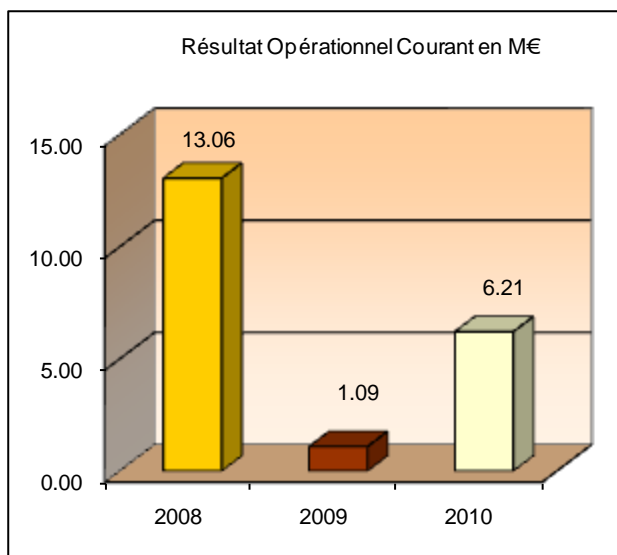
En effet, avec une croissance d'activité de 13,2 %, la Branche AUTOMOTIVE a bénéficié à la fois d'un rétablissement du volume des commandes de ses clients en produits récurrents et de la mise en production de nouveaux produits assurant le dynamisme de la branche à partir de l'automne 2010. Cependant, les tensions sur l'approvisionnement des composants ont généré des retards, des contraintes au niveau de la production et des coûts supplémentaires en termes de transports. Les mesures visant à améliorer la rentabilité de cette branche mises en œuvre dès l'automne 2008 ont montré leurs bénéfices sur l'ensemble de l'exercice permettant de reconstituer une marge opérationnelle de 4,4 %. Il est précisé que la reprise a été plus particulièrement marquée sur les zones Amérique et Asie et que la France est le dernier pays à reconstituer son chiffre d'affaires.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, la crise 2009 a eu pour conséquence le ralentissement des livraisons sur les marchés militaires reportant une partie de l'activité sur l'exercice 2011 et décalant ainsi la mise en œuvre des contrats de maintien en condition opérationnelle (MCO). Ce secteur permettant habituellement d'amortir les aléas des marchés du Broadcast, le déploiement de la radio numérique n'ayant toujours pas démarré en Europe et le déploiement de la télévision numérique en France étant soumis à une vive concurrence internationale, cette branche a vu sa marge opérationnelle se contracter. Le Groupe a décidé alors de mettre en œuvre un Plan de sauvegarde pour l'Emploi visant une meilleure organisation opérationnelle de la branche et un retour à l'équilibre.

5.2 LES CHIFFRES CLÉS

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.





Le détail du calcul du ratio d'endettement est précisé au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

6 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

6.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, sur l'affectation du résultat et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation.

6.1.1 Ordre du jour

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- Rapport du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions prévu à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux annuels, des comptes consolidés annuels et des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.

6.1.2 Projet de résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2010, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <501.407,35> €

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 1.109,50 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIÈME RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2010, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un Résultat global de la période attribuable au Groupe de <3.522.372> €

TROISIÈME RÉOLUTION - CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur »	6.915.602,43 €
Résultat de l'exercice : perte de	<501.407,35> €

Affectation

Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	6.414.195,08 €
---	----------------

TOTAUX	6.414.195,08 €	6.414.195,08 €
---------------	-----------------------	-----------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2007	0,05 €		
2008	0,05 €		
2009	0,00 €		

CINQUIÈME RÉOLUTION - PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de

tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 6 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'Attribution Gratuite d'Actions, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 2.411.988 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

Les comptes sociaux de l'exercice 2010 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010 et dont les évolutions sont mentionnées au § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

6.2.1 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 246,8 M€ en progression de 10,3 % et un Résultat Attribuable au Groupe de <3,2> M€ contre <2,4> M€ en 2009.

Au titre de l'exercice 2010, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe en k€	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	246.813	223.717	261.267
Résultat opérationnel courant	6.209	1.089	13.058
Résultat opérationnel	3.579	402	11.783
Coût de l'endettement financier net	< 2.965 >	<3.605>	<5.048>
Résultat de la période (A)	< 3.522 >	<2.922>	4.642
✓ attribuable au Groupe	< 3.222 >	<2.390>	4.556
✓ intérêts minoritaires	< 300 >	<532>	86
Charge d'impôt (B)	4.279	<146>	2.259
Intérêts et charges financières (C)	2.670	2.877	5.014
Dotations aux amortissements (D)	8.394	8.553	7.516
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D)	11.820	8.363	19.431

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

6.2.2 Faits marquants

6.2.2.1 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2010

En M€	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires consolidé	246,8	223,7	261,3
Résultat opérationnel courant	6,2	1,1	13,1
Résultat opérationnel	3,6	0,4	11,8
Coût de l'endettement financier	< 3,0 >	<3,6>	<5,0>
Résultat de la période	< 3,5 >	<2,9>	4,6

L'année 2010 a enregistré un chiffre d'affaires de 246,8 M€ contre 223,7 M€ en 2009 et un résultat opérationnel de 3,6 M€ contre 0,4 M€. La Branche AUTOMOTIVE représente 86,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les objectifs d'activité fixés pour l'exercice entre 6 et 8 % de croissance ont donc été dépassés, enregistrant une croissance moyenne de 10,3 % (13,2 % pour la Branche AUTOMOTIVE, supérieure aux attentes, mais compensant les retards enregistrés sur la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS puisque celle-ci affiche un chiffre d'affaires en baisse de 5,3 %).

Le retard dans l'activité de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a fortement impacté sa rentabilité et la décision de mise en œuvre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été intégralement provisionné dans les comptes 2010. L'amélioration de la rentabilité de la Branche AUTOMOTIVE n'a pas été en mesure d'absorber les pertes de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Enfin, le résultat net du Groupe est impacté par la charge d'impôt liée aux résultats réalisés par les filiales à l'international du Groupe, soit 3,5 M€ Contrairement à 2009, la baisse des résultats des structures françaises n'a pas permis d'activer les déficits reportables restants. En 2009, le poids de cette activation représentait 1,9 M€

6.2.2.2 Branche AUTOMOTIVE

Sans que ses clients réguliers n'aient retrouvé un niveau d'activité identique à celui d'avant crise, la Branche AUTOMOTIVE a enregistré un chiffre d'affaires en croissance sur tous les trimestres 2010. Cette croissance s'est construite par un niveau de commandes en amélioration sur les produits existants, mais également par la mise en production série de produits développés pour le compte de nos clients au cours des deux derniers exercices. Entrés en production à l'automne 2010, les équipes de production ont dû gérer à la fois les contraintes de l'industrialisation de ces nouveaux produits et les difficultés d'approvisionnements de composants électroniques générant pour le Groupe une montée significative du BFR liée à un niveau de stock plus important.

L'année 2010 se caractérise par les effets des mesures de réduction des coûts mis en œuvre depuis plus d'un an avec notamment l'internalisation de travaux de R&D dans sa filiale ARDIA (Tunisie) ce qui a permis de retrouver un niveau de résultat opérationnel à 4,4 %, contre 2,1 % en 2009. Cependant, l'évolution de la Convention Collective de la Métallurgie en France impacte les charges de personnel de 420 k€

Enfin, les principales filiales étrangères de la branche ont connu une belle progression de leurs résultats générant un Impôt sur les Sociétés de 3,5 M€ en forte croissance par rapport aux exercices précédents, l'exercice 2009 ayant été impacté par un Impôt sur les Sociétés des filiales étrangères de 2 M€

6.2.2.3 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

Alors que le prévisionnel anticipait une croissance de l'activité tiré par les stations terriennes, avec un chiffre d'affaires attendu à 42 M€ dont 24 M€ pour ce secteur, les retards dans l'acceptation de la 1^{ère} station du contrat Syracuse ont entraîné un décalage sur l'ensemble des livraisons avec un report de 7 stations terriennes sur l'exercice 2011.

De plus, dans les deux mois suivants la livraison d'une station terrienne, se met en place un contrat de maintien en condition opérationnelle (MCO). Fortement impactée par ces deux facteurs, l'activité totale des stations terriennes n'a atteint que 18 M€, dégradant de ce fait la rentabilité opérationnelle de la branche.

L'activité Broadcast, malgré les efforts commerciaux mis en œuvre, n'a que faiblement progressé. La phase finale de déploiement de la télévision numérique en France s'effectue lentement, les décisions de subvention n'étant en vigueur qu'à l'automne 2010. ACTIA SODIELEC reste fortement concurrencée par une structure étrangère. Malgré les effets d'annonces, aucun investissement n'a été alloué à la radio numérique.

Fort de cet état des lieux, le Groupe a décidé une restructuration en profondeur de sa branche afin de se recentrer sur les produits porteurs et d'améliorer la structure du management. Réorganisé autour de quatre Directions Opérationnelles et d'une Direction des Achats, ACTIA SODIELEC s'articule depuis le 10 janvier 2011 autour de :

- Satcom à Dinard (35) ;
- Broadcast, Ferroviaire, Transport (BFT) à Millau (12) ;
- Énergie, Aéronautique, Défense (EAD) au Puy Ste Réparate (13) ;
- Infrastructure, Réseaux, Télécom (IRT) à Manosque (04).

Aussi, au cours du 4^{ème} trimestre, le projet de restructuration a été soumis aux Instances Représentatives du Personnel qui ont émis leur avis le 16 décembre 2010. Une provision de 2 M€ a été enregistrée dans les comptes 2010 en prévision des charges liées à cette réorganisation.

6.2.2.4 Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes

ACTIA AUTOMOTIVE a cédé la quasi intégralité des actions qu'elle détenait dans sa filiale ACTIA AIXIA à sa filiale ACTIA ITALIA. La participation d'ACTIA GROUP reste identique à l'issue de cette opération qui avait pour principal but de renforcer les synergies entre ACTIA AIXIA et ACTIA ITALIA tant en termes de produits que de clients (marché agricole).

ACTIA POLSKA a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 384 k€ totalement souscrite par ACTIA AUTOMOTIVE.

ACTIA SHANGHAI a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 524 k€ totalement souscrite par ACTIA AUTOMOTIVE.

Après le rachat de l'intégralité du capital de sa filiale ACTIA MULLER ESPAÑA en 2009, ACTIA VIDÉOBUS S.A. a procédé à une réduction puis à une augmentation de son capital afin de lui permettre d'assainir sa situation financière.

ACTIA SODIELEC a cédé un titre de la SCI SODIMOB à ACTIA GROUP, dans le but strictement juridique de faire rentrer un nouvel associé dans cette structure pour ne pas rester en associé unique.

La détention reste inchangée à l'issue des quatre opérations décrites ci-dessus ; cette information est développée au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrés

Des contrats importants ont été gagnés et mis en production, notamment dans les domaines de :

- ✓ la télématique,
- ✓ le véhicule électrique,
- ✓ l'électronique agricole.

Ces produits ont généré une croissance significative notamment au dernier trimestre 2010, qui va s'accroître en 2011.

Malgré une fin d'exercice 2009 très prometteuse, le 1^{er} semestre est resté marqué par quelques répliques de la crise économique. De ce fait, les très rigoureuses mesures d'économies appliquées depuis mi-2008 ont été maintenues, voire renforcées :

- une recherche d'économie maintenue sur les frais généraux ;
- une exigence importante pour maîtriser le coût des personnels directs et indirects qui évolue de la manière suivante :
 - ✓ effectif inscrit : 2.644 salariés, soit + 5,8 %,
 - ✓ masse salariale hors sous-traitance, intérimaires et personnels extérieurs : + 6,8 %, malgré l'impact de l'évolution de la Convention Collective de la métallurgie modifiant les règles de calcul de la provision des indemnités retraite pour nos structures françaises pesant pour 486 k€ sur les comptes 2010,
 - ✓ masse salariale y compris sous-traitance, intérimaires et personnels extérieurs : + 2,2 %, alors que dans le même temps l'activité globale du Groupe progressait de 10,3 %.

La crise des composants : dès le dernier quadrimestre 2009, l'approvisionnement des composants électroniques est devenu difficile du fait d'une demande en forte reprise face à des capacités de production en Asie largement réduites dès fin 2008.

En conséquence, les commandes notifiées ont été honorées avec des difficultés croissantes : en retard, en quantités inférieures aux besoins exprimés, à des prix plus élevés.

Cette situation accentuée par une très forte demande notamment au cours du 1^{er} semestre 2010 liée aux succès de certains produits grand public (Smart phone, tablette mobile, etc...) a eu plusieurs conséquences sur l'organisation du Groupe :

- ✓ difficultés à lancer les productions aux dates prévues,
- ✓ hausse des stocks de matières premières,
- ✓ réduction des taux d'engagement de production avec des arrêts de ligne plus nombreux,
- ✓ hausse des coûts de transport suite à des expéditions en urgence,
- ✓ recours à des filières alternatives d'approvisionnements (brokers) à des coûts plus élevés et avec des niveaux qualité parfois aléatoires induisant des rebuts et des non qualités.

La situation s'est progressivement améliorée à partir de septembre 2010, mais le retard de production n'a pu être qu'en partie résorbé.

Enfin, les mouvements sociaux qui se sont déroulés en France et notamment les nombreux jours de blocage du port de Marseille ont été gérés au mieux par nos équipes, ce qui a permis d'éviter un retard supplémentaire dans les livraisons.

6.2.4 Situation de l'endettement

Cette information est développée au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

6.2.5 Engagements hors bilan

Cette information est développée aux § 8.1.7.23 « Engagements hors bilan », 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif » et 8.1.7.26 « Autres informations ».

6.3 APERÇU DES ACTIVITÉS

En 2010, le périmètre industriel d'ACTIA GROUP n'a pas connu d'évolution particulière et reste organisé autour de deux secteurs :

- La Branche AUTOMOTIVE ;
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Dont la description est réalisée ci-après.

Des synergies se présentent entre les deux branches d'activité, notamment dans le secteur du ferroviaire où des offres systèmes communes peuvent être proposées alliant la télécommunication aux différents systèmes proposés par la Branche AUTOMOTIVE, travail conjoint que l'on retrouve au niveau du programme de R&D AMIC-TCP pour les transports en commun de personnes. Aujourd'hui, l'activité intragroupe entre les deux branches représente 2 % du chiffre d'affaires de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

6.3.1 Branche AUTOMOTIVE

La Branche AUTOMOTIVE se positionne principalement sur trois marchés :

- Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- La production électronique et la pérennisation.

La contribution de la Branche AUTOMOTIVE a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur AUTOMOTIVE en k€	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	213.530	188.596	219.002
Résultat opérationnel courant	9.442	4.068	11.128
Résultat opérationnel	9.501	3.943	10.714
Résultat (A)	3.337	785	4.173
✓ attribuable au Groupe	2.935	1.069	4.337
✓ intérêts minoritaires	402	<284>	<164>
Charge d'impôt (B)	3.687	42	2.267
Intérêts et charges financières (C)	2.181	2.506	4.290
Dotations nettes aux amortissements (D)	6.488	6.563	6.139
EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)	15.693	9.896	16.868

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § 8.1.7.17 « Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés.

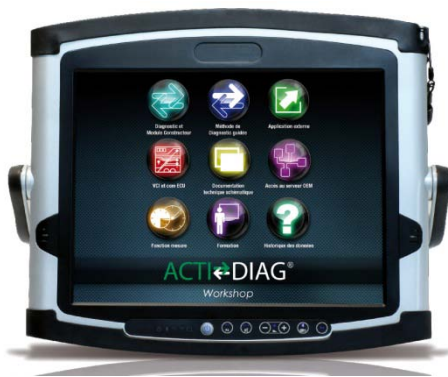
Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les trois activités :

Secteur d'activité en k€	2010	2009	2008
Diagnostic	79.994	88.846	101.144
Systèmes Embarqués	101.728	76.998	91.181
Services	31.807	22.752	26.677
TOTAL	213.530	188.596	219.002

6.3.1.1 Diagnostic

▪ Les produits

La Branche AUTOMOTIVE conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le maintien en condition opérationnelle (MCO) de systèmes de diagnostic électronique et du contrôle technique destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux).



PC de diagnostic



Carte de communication

Initialement développés pour le compte de constructeurs automobiles, ils sont utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ils sont dédiés à leur marque.

Le Groupe développe également un produit multimarque dédié aux réseaux de réparation rapide et aux garagistes indépendants, au travers de sa gamme Multi-Diag®.



Multi-Diag® LD

La couverture « véhicules » représente près de 85 % du parc européen (source interne). Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Enfin, le Groupe a également mis au point une gamme de diagnostic multimarques dédiés aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires, le Multi-Diag® Trucks.

Ces systèmes se composent :

- ✓ d'un outil de diagnostic, constitué d'un PC durci doté d'interfaces homme-machine,
- ✓ d'une carte de communication entre le véhicule et le banc, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil,
- ✓ d'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèles ou de cas et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.

De plus, la Branche AUTOMOTIVE développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. Notre filiale ACTIA MULLER. Les principaux outils pour les garages sont des équilibreuses de roues, des démonte-pneus, des ponts élévateurs, des équipements de contrôle du parallélisme et des équipements complémentaires lourds. S'adressant également aux centres de contrôle technique, le Groupe a développé notamment une ligne de contrôle technique destinée au pré contrôle en Europe et au contrôle pour les marchés internationaux avec des bancs de freinage, règle-phares, analyseurs de gaz, tant pour les véhicules légers que pour les poids lourds.



Analyseur de gaz



Géométrie

Tablant sur une innovation sans cesse renouvelée, notre filiale ACTIA MULLER est régulièrement primée pour ses produits, avec le prix de l'Innovation en 2007 pour son banc expert amortisseur (salons MOTORTEC et EQUIP' AUTO), le prix Innovation Fournisseur décerné par MIDAS en 2008 pour sa solution multimarque Multi-Diag® et en 2009 lors du salon EQUIP' AUTO pour la fonction « 1-Clic » de son Multi-Diag® Pocket.



■ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués sur les véhicules.

Tout d'abord, le diagnostic est un enjeu stratégique majeur des constructeurs qui exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau après-vente.

Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes des réglementations automobiles (nationales et/ou internationales) en constante évolution.

Par un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir ou non l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés, sur une période pouvant aller de cinq à sept ans, du suivi bord de chaîne à l'entretien des véhicules dans le réseau.

On peut distinguer deux flux économiques sur cette période avec l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années et la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel. On constate que ces deux flux sont très voisins en termes de chiffre d'affaires cumulé.

Les équipements de diagnostic permettent également le chargement et la mise à jour des logiciels des calculateurs et le contrôle des véhicules sur les lignes d'assemblage.

Ensuite, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la réglementation, notamment Européenne, offrent aujourd'hui un champ de croissance mondial important pour la gamme de solutions Multi-Diag®.

Enfin, le marché du contrôle technique automobile est un marché mondial en croissance rapide sur certains pays qui se dotent d'une réglementation, comme les pays de l'ex-CEI (Communauté des États Indépendants), l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud. Nos solutions de stations fixes ou mobiles correspondent parfaitement aux besoins de ces pays pour contrôler l'état du parc des véhicules anciens et améliorer ainsi la sécurité routière.

▪ Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs majeurs dont P.S.A., MERCEDES, B.M.W., FIAT, SGM, mais également des constructeurs de poids lourds comme RENAULT TRUCKS, ou de véhicules spéciaux comme MANITOU.

On note une percée auprès des constructeurs chinois puisque fin 2010 le Groupe ACTIA travaille pour quatre des cinq plus grands constructeurs chinois : SGM, SAIC, CHERY et GEELY.

Pour le diagnostic multimarque et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur les filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents. D'ailleurs, la force de cette organisation alliée à des produits de qualité a permis de répondre aux besoins de réseaux de réparation rapide comme MIDAS, FEU VERT et EUROMASTER.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe bénéficie d'une très bonne image mais doit constamment faire ses preuves : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hotline », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance.

▪ Les concurrents

Le nombre est restreint et, pour la plupart, l'activité de diagnostic électronique automobile n'est qu'un complément d'une activité de diagnostic électronique industrielle ou d'un service plus complet aux garagistes.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur plusieurs constructeurs permet de maintenir les qualité et performance des produits au meilleur coût.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les concurrents majeurs sont allemands et italiens avec l'arrivée récente d'un acteur asiatique. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des

outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

▪ L'activité

L'année 2010 a vu la fin des travaux de R&D concernant

ACTI-DIAG[®], produit aujourd'hui totalement opérationnel, qui a remporté de nouveaux succès commerciaux auprès de grands constructeurs chinois, tels que SAIC, CHERY et GEELY et indiens, comme TATA et ASHOK LEYLAND. Ces succès sur le continent asiatique sont confortés par la vente des solutions « End Of Line » qui permet notamment le chargement des calculateurs des véhicules en fin de chaîne de production.

ACTI↔DIAG



Diagbox

A l'automne 2010, la solution DIAGBOX, solution de diagnostic électronique commune aux marques du groupe P.S.A., a commencé à être déployée dans le réseau de notre client. Elle permet notamment de diagnostiquer la nouvelle CITROËN C4, mais également tous les modèles existants ou à venir. Cette solution complète intègre une plateforme matérielle, une interface de communication et les applications logicielles. Le déploiement de la DIAGBOX est prévu chez les 16.000 représentants PEUGEOT et CITROËN dans le monde.

L'année 2010 s'est caractérisée par des négociations importantes concernant le renouvellement de l'outil de diagnostic de FIAT, sur sa partie automobile, du fait du rapprochement avec CHRYSLER ; la réflexion est dorénavant menée sur l'ensemble des deux marques. ACTIA conservera néanmoins une partie du marché de ce constructeur.

Concernant le diagnostic multimarques, les ventes ont progressé de 6,5 % en 2010, après la forte contraction de 2009, dans un contexte où les investissements n'ont pas repris chez les garagistes indépendants. Le Groupe enregistre également une progression de 30,0 % sur son taux de réabonnement, atteignant 46,8 %, avec cependant des situations assez variables selon les pays. Il est à noter la progression des ventes de l'outil de diagnostic Multi-Diag[®] Trucks, qui représente désormais 14 % des ventes des outils multimarques, notamment grâce à notre percée chez MAN et RENAULT TRUCKS qui nous ont choisis comme outil officiel pour équiper leurs réseaux.



Le marché des équipements de garage reste très impacté par la crise économique, les garagistes indépendants ne reprenant pas les investissements qui sont restés stables par rapport à l'exercice 2009. Sans l'effet bénéfique du salon biennal Équip'Auto qui avait permis de booster l'activité de notre filiale sur le 4^{ème} trimestre 2009, la société dédiée, ACTIA MULLER, n'a pas confirmé son redressement en 2010. Un nouveau plan de productivité a donc été décidé.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de diversification, ACTIA GROUP a décidé de prospecter le domaine médical afin d'y proposer ses solutions. Un premier succès commercial doit permettre de tester la pertinence de ce secteur pour le Groupe.

6.3.1.2 Systèmes Embarqués

▪ Les produits

Historiquement leader en solutions de multiplexage pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, de haute performance technologique, pour tout véhicule produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, engins de chantier, véhicules agricoles, trains, bateaux et avions.

Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Des organes électriques et électroniques (systèmes multiplexés) ;
- Des modules « instrumentation » et des postes de conduite ;
- Des équipements électroniques embarqués variés : Audio & Vidéo (Infotainment : il s'agit d'offrir aux passagers des outils permettant à la fois la diffusion de l'information et la mise à disposition de moyens de distraction tels que musique, film, radio, Internet, ...), tableau de bord, convertisseurs, chronotachygraphe, télématique,

Ces produits sont destinés à la sécurité, au contrôle du véhicule et de son conducteur ou au confort des passagers.

Pour optimiser la gestion de tous ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système MULTIBUS qui offre une gamme de modules électroniques s'adaptant à toutes les architectures de bus & cars et aux différents sous-ensembles d'instrumentation (gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération...). L'architecture multiplexée permet de répondre aux différents besoins des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la réglementation.

En matière de réglementation, le Groupe a développé un produit, le **chronotachygraphe digital crypté**, spécifiquement imposé par la Communauté Européenne depuis mai 2006 sur tout poids lourds ou véhicule de plus de 3,5 tonnes ou tout véhicule transportant plus de 8 passagers. ACTIA AUTOMOTIVE S.A. fût la première des quatre sociétés ayant reçu l'homologation à ce jour, sur ce produit d'une très grande technicité. Cet outil (SMARTACH) et son capteur permettent de s'assurer du respect des lois sociales en Europe et d'améliorer la sécurité routière et la loyauté de la concurrence.



Fort de cette brique technologique, le Groupe a développé des **plateformes télématiques** qui complètent le chronotachygraphe digital : elles comportent un dispositif de géo localisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,...). Par ailleurs, un ordinateur et des mémoires sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule et permettent donc différentes fonctions de gestion de flotte, adaptables aux besoins du client final. Dans ce domaine, le Groupe a obtenu l'homologation de la fonction de « remote unloading » par le réseau GSM, pour les données sociales : cette solution exclusive de téléchargement à distance dont ACTIA équipe ses tachygraphes allège le processus de récupération de données et réduit donc les temps et les coûts de gestion pour le client final.

En outre, le Groupe dispose d'une large gamme de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord PODIUM® et clusters ;
- Convertisseurs de puissance ;
- Flashers pour clignotants ;
- Switch pack ;
- Boîtier de puissance ;
- Équipements Audio & Vidéo (Infotainment).



Tableau de bord Podium



Le Groupe a développé au cours des dernières années des innovations majeures dans ce domaine :

- ✓ par une approche modulaire permettant de réduire les coûts de développement et de production,
- ✓ par l'utilisation d'une nouvelle génération de composants électroniques à bas coûts et à haute performance,
- ✓ par la signature d'un accord de partenariat avec un fondeur de silicium leader du marché,
- ✓ par la conception d'une nouvelle gamme de produits pour les bus et les cars d'une part et pour la télématique d'autre part.

▪ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement de haut de gamme.

Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité et de confort, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés Europe, États-Unis et l'Asie (Chine notamment).



Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Espagne et en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien et pour lequel le poids du tourisme impacte significativement les économies locales.

La branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe réussit à se positionner par une offre de plus en plus globale.

- Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux et industriels en moyennes et petites séries (de 100 à 100.000 pièces / an) :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, trains et tramways ;
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.

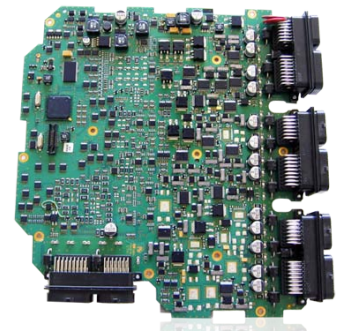
- Les concurrents

Excepté les cas particuliers que représentent CONTINENTAL et STONERIDGE dans le domaine des bus et des camions et de BLAUPUNKT (Europe) et REY (Amérique du Sud) pour l'Audio & Vidéo, ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas sa présence internationale qui devient aujourd'hui un atout majeur.

- L'activité

Ce segment, a été particulièrement sensible à l'évolution de l'économie mondiale en 2009 en raison de la forte chute du marché du camion. Grâce à l'arrivée de nouveaux produits développés pour nos clients depuis 2008 et mis en production à partir de l'été 2010 et à la reprise progressive de nos clients traditionnels, le Groupe a enregistré un rebond significatif en 2010 avec une croissance d'activité de 32,1 % par rapport à 2009, son chiffre d'affaires représente aujourd'hui 111,6 % du chiffre d'affaires enregistré en 2008.

Les nouveaux produits concernent plusieurs secteurs, dont, entre autres, la télématique et les cartes centrales pour l'électronique destinée aux engins agricoles.



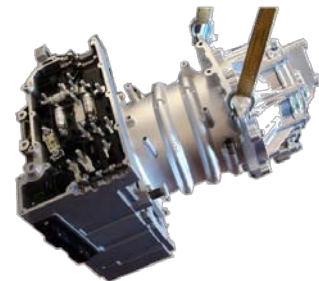
Carte pour CNH



En parallèle, ce secteur a bénéficié d'un bon maintien de l'activité militaire aux USA, ainsi que de la reprise des véhicules industriels : sur cette dernière activité, après un arrêt brutal de l'activité en septembre 2008, une reprise progressive a démarré en avril 2010, plus de 18 mois après, pour atteindre en fin d'exercice 50 % du rythme d'activité enregistré avant la crise.

Cependant le secteur a été affecté par la crise des composants, avec une gestion délicate de la production et des retards importants, de l'ordre de 1,5 M€ en fin d'exercice.

Grâce aux efforts déployés pour le développement de nouvelles briques technologiques, le Groupe a mis au point une chaîne de traction dédiée à un véhicule électrique français qui doit entrer en production au cours de l'exercice 2011.



Enfin, dans le domaine ferroviaire, le Groupe a été confronté, sur l'exercice, à la crise qui a induit un net ralentissement des crédits alloués au développement de ce secteur, accompagné d'une concurrence exacerbée. Le marché des bus & cars reste également soumis à une forte pression en termes de prix.

6.3.1.3 Services

▪ Les produits

Le Groupe s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine automobile (production en grandes et moyennes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique et ferroviaire (production en petites séries complexes à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production du Groupe correspond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

Le Groupe propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes ;
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive ;
- Réaliser les évolutions nécessaires ;
- Exécuter les validations fonctionnelles ;
- Gérer la documentation afférente.



Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années, au redesign de sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence des composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.



Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer en 2008 la première certification NADCAP (National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program en Europe) pour les procédés spéciaux d'assemblage de cartes électroniques. Concernant les autres certifications, elles sont détaillées au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2010 ».

▪ Le marché

ACTIA GROUP est particulièrement sollicité dans le domaine de la production électronique en petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité étant de plus en plus rares et très convoités.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique, militaire ou ferroviaire afin de répondre à leurs exigences tant en terme de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de maintien en condition opérationnelle (MCO dans les domaines du nucléaire, de l'aéronautique).

- Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont pour le site de Colomiers AIRBUS et ALSTOM, et CONTINENTAL, SOMFY et AEG POWER SOLUTIONS (anciennement HARMER & SIMMONS) pour le site de Tunis.

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles fournisseurs de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

- Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe.

- L'activité

L'année 2009 et la crise économique mondiale avaient impacté de manière différente notre activité services selon les secteurs d'activité. Aussi, l'exercice 2010 a progressé plus ou moins fortement selon les domaines.

En effet, moins affecté par la crise en 2009, le site de production toulousain a continué à servir le monde de l'aéronautique et du ferroviaire, avec une activité stabilisée malgré la fin de livraison d'un produit retrofit pour l'aéronautique.

En Tunisie, l'activité a fortement progressé avec le retour à un fort volume d'activité de nos principaux clients des domaines automobile, domotique et électronique de puissance. Avec l'arrivée de nouveaux produits du Groupe en production, le site tunisien a fonctionné à plein régime pendant la majeure partie de l'année. Les lignes de production ont cependant été perturbées par les problématiques d'approvisionnement de certains composants, entraînant de plus nombreux changements de lignes de produits pour servir au mieux nos clients en fonction des livraisons. Les difficultés d'approvisionnements devraient perdurer pendant le 1^{er} semestre 2011, jusqu'au moment où sont attendus l'ouverture de nouveaux sites de production en Asie.



Il est également précisé que fin 2010 et début 2011 ont été marquées par les événements tunisiens, entraînant la chute du régime établi. A cette occasion, nos sites ont dû fermer pendant quatre jours, puis s'adapter aux horaires du couvre-feu. C'est donc pendant quelques semaines que la production a été perturbée, tournant à moins de 70 % de sa capacité. Par rapport au plan de marche 2011 fixé en fin d'année 2010, avec notamment l'investissement en quelques matériels complémentaires pour augmenter la capacité de production (cf. § 3.2.3 « Engagements d'investissement »), le Groupe pense pouvoir rattraper le retard d'ici le 3^{ème} trimestre 2011.

6.3.1.4 Systèmes et Services aux Flottes

- Les produits

Créé en novembre 2010 à partir du Business Group Systèmes Embarqués, ce nouveau département a pour objectif de :

- Développer une stratégie de produits et services pour les flottes, intégrant en priorité les différents produits et services du Groupe et en les complétant par des solutions en provenance de partenaires ;
- Développer une stratégie marketing et commerciale sur les principaux segments de marché : transport en commun de personnes, transport de marchandises, location de véhicules, véhicules spéciaux... ;
- Construire une offre Systèmes et Services innovante dans les domaines technologiques :
 - ✓ des calculateurs embarqués pour véhicules industriels et commerciaux, et en particulier des systèmes de localisation et de communication embarqués de la gamme TGU,
 - ✓ des systèmes et services de diagnostic à distance de véhicules,
 - ✓ de l'intégration et du déploiement de systèmes et de services au plan industriel.



Initié depuis quelques années, avec en particulier le projet AMIC-TCP, le Groupe a déjà développé :

- Un nouveau système de multiplexage pour les bus et cars, avec des écrans et des instruments de nouvelle génération comme le boîtier de télématique embarqué TGU2 ;
- Des PC embarqués (PES) et des écrans intelligents (IHMI) ;
- Des produits de télécommunication embarqués/débarqués véhicules.

Le nouveau Business Group a la mission de commercialiser les Systèmes et Services issus du programme AMIC-TCP, tout en y intégrant une offre complémentaire « Systèmes et Services » dédiée aux exploitants de véhicules.

▪ Le marché

Poussés par les politiques publiques en matière de réduction des émissions et de désengorgement des villes, les transports publics de personnes prennent un essor considérable. De grands opérateurs existent et renforcent leur positions tant en France qu'à l'étranger. Par ailleurs, les attentes des citoyens en matière de transport sont de plus en plus fortes et individualisées. L'enjeu est donc de répondre à la demande par une offre diversifiée afin que le voyageur ait toutes les clés en main pour organiser au mieux son trajet.

Il convient également de mettre en service des moyens de transport toujours plus respectueux de l'environnement, moins bruyants, moins polluants pour l'air que nous respirons. Les besoins en solutions pour développer l'inter modalité avec des centrales de mobilité, l'information aux voyageurs en temps réel, la carte unique de transport, la billetterie par internet ou téléphone mobile, l'optimisation des correspondances nécessitant des solutions de plus en plus complexes.

Quant au transport de marchandises, il devient de plus en plus exigeant, tant sur les critères de sécurité que le respect des règlements en matière de temps de conduite ou le respect des délais. Par ailleurs, des projets visant à réduire les émissions de CO² apparaissent. La compétition est forte dans tous les secteurs : international, messagerie, distribution... Les coûts d'exploitation concernent les coûts salariaux, le carburant, le véhicule et son entretien et la productivité est recherchée à tous les niveaux et les systèmes électroniques apportent des solutions en ce sens.

▪ Les clients

Les exploitants de flotte de véhicules, notamment de bus et de cars, ont besoin d'équipements et de fonctions toujours plus sophistiqués, leur permettant d'exploiter d'une façon optimale les véhicules dans les villes ou entre les villes, tout en apportant aux voyageurs les services adéquats d'information, d'horaires, de confort... Les exploitants de flotte, appelés opérateurs, imposent de plus en plus ces équipements complémentaires d'exploitation aux fabricants de véhicules.

Dans le Groupe ACTIA, un certain nombre de filiales proposent déjà des offres aux flottes :

- Au Mexique, la relation avec les grands opérateurs d'autocars est fondamentale dans la commercialisation et les services des produits audio & vidéo. Le projet SIGMA a été le premier dans le Groupe visant une offre pour l'exploitation des autocars ;
- En Chine, le succès d'ACTIA auprès des constructeurs est venu du contact étroit avec les opérateurs locaux mis en place par ACTIA ;
- En Angleterre, la fourniture d'équipements de vidéo surveillance à la ville de Nottingham par ACTIA a noué une relation sur le long terme.

Dans le domaine du transport de marchandises, concentré sur la première monte depuis 10 ans, le Groupe a développé une solution d'Informatique Embarquée autour des services au chronotachygraphe « EasyTach ». Le succès enregistré fin 2010 avec le plus grand transporteur de marchandises européen a permis de créer une solution originale.

▪ Les concurrents

La concurrence est installée depuis des années et la notion d'héritage est un paramètre important : c'est le poids que représente pour un client le changement de fournisseur et qui est très important.

Les concurrents installés sont donc difficilement délogeables, sauf en cas de remise en cause profonde d'un système ou d'un sous-système pour lequel le Groupe ACTIA sait parfaitement se positionner.

▪ L'activité

De création récente (novembre 2010), ce Business Group n'enregistrera spécifiquement son chiffre d'affaires qu'à partir de l'exercice 2011. Grâce aux différents produits développés sur le marché de la télématique (gestion de flotte et de trafic, diagnostic embarqué, téléchargement à distance, tachygraphes etc...), il a néanmoins déjà rencontré un succès important auprès d'une grande flotte européenne, au travers de la signature d'un marché prometteur avec un déploiement sur plusieurs années.

6.3.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS se positionne principalement sur trois marchés :

- Satcom ;
- Broadcast ;
- Systèmes Télécom.

La contribution de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS en k€	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	33.220	35.072	42.221
Résultat opérationnel courant	<2.928>	<2.070>	2.794
Résultat opérationnel	<5.613>	<2.685>	1.724
Résultat (A)	<6.479>	<3.331>	799
✓ attribuable au Groupe	<6.481>	<3.331>	799
✓ intérêts minoritaires	1	0	0
Charge d'impôt (B)	564	79	<31>
Intérêts et charges financières (C)	383	527	989
Dotations nettes aux amortissements (D)	1.857	1.881	1.299
EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)	<3.675>	<844>	3.055

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § 8.1.7.17 « Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les trois activités :

Secteur d'activité en k€	2010	2009	2008
Satcom	18.087	20.762	16.192
Broadcast	2.813	2.879	8.758
Systèmes Télécom	12.320	11.431	17.271
TOTAL	33.220	35.072	42.221

Après un recul de 21,3 % par rapport à 2008 dont le chiffre d'affaires atteignait 42,2 M€ l'activité de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS enregistre un nouveau recul de 5,3 % par rapport à 2009. Le résultat 2010 ressort à <6.479> k€, fortement impacté par le décalage dans le domaine des stations terriennes militaires.

6.3.2.1 Satcom

▪ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS s'est imposée dans les stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des terrains extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systèmes sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.

▪ Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français, avec la signature en 2005 d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations tactiques HD (Haut Débit), faisant suite à un premier contrat signé en 2001 (solution tribande). Ces contrats intègrent le maintien en condition opérationnelle (MCO) des stations jusqu'à dix ans après leur livraison.

Répondant aux mêmes besoins de Télécommunications, le Groupe développe aussi des relations au niveau européen et a remporté en 2008 un contrat avec l'OTAN dont de nouveaux avenants ont été signés depuis.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systèmes de premier rang, dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

▪ Les clients

Les forces armées sont les principaux clients, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement, au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systèmes de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

▪ Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui peut leur être particulièrement favorable.

▪ L'activité

L'année 2010 a été marquée par les difficultés et retards rencontrés lors de la livraison des stations HD avec le report de 7 stations sur 2011. La mise en production de produits et sous-ensembles auprès des autres sites de la Société a été poursuivie en 2010, mais n'a pas permis la tenue des plannings objectifs. Ces retards et décalages sur 2011 ont un fort impact sur l'activité et la rentabilité de la branche car ils ont également induit le décalage dans la mise en lace des contrats de maintien en condition opérationnelle (MCO), liés à chaque station.

L'exécution du contrat OTAN a également rencontré des aléas techniques et des difficultés d'acceptation client conduisant à un retard dans l'exécution de la recette usine et un surcoût d'études. Les budgets OTAN limités du fait des blocages financiers des États vis-à-vis de l'OTAN, n'ont pas permis à ce jour de finaliser les avenants attendus. Ces déblocages sont attendus en 2011.



Cependant, indépendamment des tensions sur les marchés militaires européens corrélés aux problématiques budgétaires des États, ACTIA SODIELEC a gagné un second appel d'offres au Maghreb pour la fourniture de stations de retransmission par satellite de type fly away, utilisées en vue d'assurer la couverture d'évènements de type reportages TV.

6.3.2.2 Broadcast

▪ Les produits

Sous ce nom générique, sont regroupés les équipements permettant l'émission, la réception et la réémission des signaux destinés aux programmes radio et TV tant analogiques que numériques, ainsi que les matériels associés nécessaires pour assurer la bonne qualité du signal.

Le Groupe conçoit et fournit ces équipements au travers de gammes de solutions sur le segment de marché des émetteurs de faible puissance.

Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la TNT (standard DVB).



▪ Le marché

Le passage au numérique des émissions radio et TV a ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a remporté des succès certains, particulièrement en France. Une fois que le réseau sera totalement déployé, se mettra en place le marché de l'entretien, comme pour l'analogique. Aujourd'hui, ACTIA SODIELEC reste un fournisseur important des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT, en France, malgré une forte concurrence étrangère.

Par contre, l'émission analogique durera jusqu'à fin 2011. Le marché de maintien en condition des anciens réseaux reste important et a permis de soutenir la montée progressive de la TNT.

Les perspectives à moyen terme correspondent aux investissements des opérateurs de mux (chaînes de télévision) pour offrir de nouveaux services : TV portable ou TV sur mobile (DVB-H) et au marché export, avec la normalisation européenne attendue des standards de TV numérique DVB.

Dans le domaine de la radio numérique, le marché européen en est à ses balbutiements. ACTIA SODIELEC avait été retenue (juin 2006) par un groupe américain pour son déploiement, mais la défaillance de ce dernier, en 2008, a marqué un arrêt brutal de cette activité. Depuis, aucune reprise n'a relancé ce segment qui est pourtant l'avenir de la radio (amélioration de la réception, multiplication des fréquences, ...), notamment du fait des problématiques de financement.

▪ Les clients

Le marché français est partagé en deux catégories de clients :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF, TOWERCAST, ITAS TIM ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de télévision comme CANAL+ ou de radio comme le groupe EUROPE.

A l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion, le Groupe centrant son action commerciale sur l'Europe et l'Afrique du Nord.

▪ Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, notre filiale ACTIA SODIELEC a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme RHODE & SCHWARZ peuvent être concurrents sur des appels d'offres au niveau système.

▪ L'activité

Plusieurs ventes ont été réalisées en 2010 sur la gamme de produits émetteur et réémetteur de petite puissance destinés au marché des collectivités locales. Les conditions législatives de subvention des mairies et collectivités n'ont été publiées qu'en juillet 2010, permettant enfin la mise en place de l'aide attendue dans le financement partiel de ces investissements. Ceci s'est traduit par une prise de commande sur ce marché de plus de 1,8 M€ depuis septembre 2010.



Une livraison d'un système de multiplexage DVB-T (diffusion des programmes de télévision en format DVB-T) est intervenue au Maghreb où ACTIA SODIELEC continue son action avec de nombreuses opportunités dans les activités Broadcast et Satcom, ce qui s'est notamment traduit par la notification obtenue récemment pour la fourniture d'émetteurs TNT.

La fin d'année 2010 a également vu la prise d'une commande des premiers modulateurs DVB T2 à l'export, nouvelle norme qui permet une diffusion TNT de plus haut débit ayant pour application la TV HD ou pour la diffusion d'un plus grand nombre de programmes.



Concernant les équipements de monitoring, les ventes escomptées sur l'équipement de contrôle de dernière génération n'ont pas eu lieu ; par contre, plusieurs dizaines d'équipements de la génération précédente ont été vendus, notamment à TDF. A l'export, les déploiements ont été inférieurs aux prévisions, les investissements en équipements de monitoring en cette période de crise étant largement moins prioritaires que les équipements de diffusion (émetteurs).

L'objectif de chiffres d'affaires et donc de résultat n'ont pas été atteints du fait du retard sur le marché du déploiement de la TNT, avec des subventions arrivées tardivement dans l'exercice. Le Groupe doit maintenir ses efforts pour diversifier son portefeuille clients, notamment à l'international, dans un contexte de pression concurrentielle grande.

6.3.2.3 Systèmes Télécom

▪ Les produits

ACTIA SODIELEC fournit des produits et des systèmes pour la transmission et le contrôle-commande de réseau de sécurité, répartis en quatre activités :

- La transmission : équipements de transmission et de contrôle ;
- L'énergie : produits et systèmes de contrôle commande des réseaux d'énergie ;
- L'intégration : baies indoor et outdoor pour les réseaux de télécommunications ;
- L'aéronautique : téléphone passager embarqué.

Le Groupe propose, avec ces produits, une prestation complète d'ingénierie, de support, de formation, de fournitures de maintenance et de maintien en condition opérationnelle (MCO) afin d'offrir à ses clients des solutions clés en main parfaitement adaptées à leurs besoins.

Initialement associés à l'activité de faisceaux hertziens de petits à moyens débits, les produits spécifiques proposés vont



du système sécuritaire d'aide à la conduite ou du système portable d'annonces individuelles pour les agents de chantier de construction ou de maintenance dans le domaine ferroviaire, au système de baies indoor et outdoor pour les réseaux de télécommunications en passant par les systèmes de supervision, de télécommunication et de contrôle commande pour les réseaux d'énergie.

▪ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance liées à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

De plus, la maîtrise de la technologie numérique conduit à un important marché de renouvellement notamment dans le secteur de l'énergie.

Implantée dans l'hexagone, la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS a entrepris un effort de déploiement sur l'Europe.

▪ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont pour :

- La transmission : le Ministère de l'Intérieur, la Sécurité Civile, ALSTOM, SIEMENS, SNCF, ... ;
- L'énergie : EDF, RTE, Régies privées, SNCF, ... ;
- L'intégration : SFR, BOUYGUES, BENNING, ... ;
- L'aéronautique : intégrateurs de premier rang de compagnies aériennes.

▪ Les concurrents

Ce marché fortement concurrentiel est servi par des acteurs de taille très variable, de la PME locale au grand groupe international (par exemple AREVA, ICE).

Notre branche se différencie par une stratégie de produits de niche à forte valeur ajoutée technique, par de très bonnes références auprès des principaux donneurs d'ordres, stratégie complétée par un support client important.

▪ L'activité

Dans une période de maîtrise des investissements et de rééquilibrage entre les fournisseurs, les ventes de PCCN ont dépassé les objectifs. ACTIA SODIELEC a également été retenue, en 2010, sur deux marchés stratégiques par RTE qui seront générateurs de chiffre d'affaires à partir de 2012, la phase de développement et de qualification étant très longue.

Un appel d'offres pour le développement d'un produit d'annonces collectives d'arrivée de train a été remporté en Europe ce qui permet la diversification de nos activités dans ce domaine.

Dans un marché de l'intégration globalement faible, ACTIA SODIELEC a su maintenir une part de marché élevée, avec l'introduction d'un nouveau produit permettant aux opérateurs téléphonie mobile de baisser le coût et le délai de déploiement d'un site équipé de baie outdoor. Les premières ventes sont attendues en 2011.

Dans un contexte de baisse des investissements non stratégiques de la part des compagnies aériennes, ACTIA SODIELEC a décidé de se focaliser désormais sur des offres systèmes à destination des opérateurs de transport public. Aussi, les ventes de produits aéronautiques ont continué à décliner en 2010.

Enfin, le chiffre d'affaires du secteur de l'intégration, malgré une progression enregistrée par rapport à l'année précédente, reste en dessous de la moyenne annuelle constatée ces 5 dernières années.

6.3.3 Position concurrentielle

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la branche d'activité, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par ACTIA GROUP ne permet pas de présenter une position concurrentielle claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

En effet, cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par le Groupe et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité des Systèmes Embarqués, le Groupe présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde peut être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à peine à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui (ou demain) n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à très forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

	2010			2009			2008
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	
Chiffre d'affaires (hors groupe)	117.968	128.844	246.812	105.441	118.276	223.717	261.267
<i>dont Automotive</i>	103.421	110.109	213.530	91.734	96.862	188.596	219.002
<i>dont Télécommunications</i>	14.524	18.697	33.220	13.687	21.385	35.072	42.221
Résultat Opérationnel							
Courant	<947>	7.156	6.209	<3.649>	4.738	1.089	13.058
<i>dont Automotive</i>	3.220	6.222	9.442	<1.387>	5.454	4.068	11.128
<i>dont Télécommunications</i>	<3.808>	880	<2.928>	<2.023>	<47>	<2.070>	2.794
Résultat Opérationnel	<973>	4.552	3 579	<3.072>	3.475	403	11 783
<i>dont Automotive</i>	3.142	6.359	9.501	<1.208>	5.151	3.943	10.714
<i>dont Télécommunications</i>	<3.788>	<1.825>	<5.612>	<1.656>	<1.030>	<2.685>	1.724
Résultat Net	<4.294>	772	<3.522>	<3.707>	785	<2.922>	4.642
<i>dont Automotive</i>	<220>	3.557	3 337	<2.093>	2.878	785	4 173
<i>dont Télécommunications</i>	<3.714>	<2.765>	<6.479>	<1.254>	<2.078>	<3.331>	799
% ROC / CA	<0.8%>	5.6%	2.5%	<3.5%>	4.0%	0.5%	5.0%
<i>dont Automotive</i>	3.1%	5.7%	4.4%	<1.5%>	5.6%	2.2%	5.1%
<i>dont Télécommunications</i>	<26.2%>	4.7%	<8.8%>	<14.8%>	<0.2%>	<5.9%>	6.6%
% RO / CA	<0.8%>	3.5%	1.5%	<2.9%>	2.9%	0.2%	4.5%
<i>dont Automotive</i>	3.0%	5.8%	4.4%	<1.3%>	5.3%	2.1%	4.9%
<i>dont Télécommunications</i>	<26.1%>	<9.8%>	<16.9%>	<12.1%>	<4.8%>	<7.7%>	4.1%

L'année 2010 s'est caractérisée par des situations industrielles très différentes entre les deux branches d'activité.

En effet, la Branche AUTOMOTIVE a confirmé le redressement de ses ventes après l'amélioration notée au 4^{ème} trimestre 2009. Avec une progression de 13,2 %, elle retrouve le niveau d'activité de 2007, grâce notamment à la mise en production de nouveaux produits, ses clients n'ayant pas rattrapé les volumes d'avant crise. Cette progression de l'activité conjuguée aux mesures d'amélioration des coûts a permis à la branche de conclure l'exercice avec un résultat opérationnel de 4,4 % contre 2,1 % en 2009, avec la tendance historique d'une marge plus importante sur le second semestre (5,8 %). Ceci a par ailleurs été mené dans un contexte difficile en termes d'achats des composants (cf. § 0 «

Progrès réalisés et difficultés rencontrées ») pénalisant à la fois les coûts immédiats et les coûts indirects de production. Par ailleurs, l'amélioration du coût de l'endettement financier est liée à une légère diminution du taux moyen d'intérêt et aux effets des instruments de couverture de taux pour lesquels aucune provision n'a été enregistrée cette année, contrairement à 2009. Enfin, le résultat net est impacté par une forte augmentation de la charge d'impôt (+ 3,6 M€).

Concernant la Branche Télécommunications, la poursuite de la baisse d'activité sur l'exercice (- 5,3 % après - 16,9 % en 2009) a entraîné les pertes de l'exercice à hauteur de <6,5 M€>. La dégradation de la situation en milieu d'exercice, notamment sur le segment militaire avec de forts retards dans la réception des programmes ainsi que la faiblesse des investissements dans le secteur de la TNT, a conduit le Groupe à proposer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi organisé autour d'une restructuration de la Société (cf. § 6.2.2.3 « Branche Télécommunications »). Les coûts liés à ce plan (2 M€) ont été entièrement provisionnés en 2010. De plus, tout au long de l'exercice, un travail a été mené pour réduire les coûts fixes et notamment les charges externes, ce qui a permis le redressement de la marge opérationnelle courante au 2nd semestre : 0,9 M€ contre <3,8 M€> au 1^{er} semestre 2010 et 0 au 2nd semestre 2009, pour un chiffre d'affaires très supérieur.

6.4 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

6.4.1 Évènements importants depuis la clôture

En Tunisie, la révolution qui a éclaté début 2011, avec le couvre-feu et la problématique de la sécurité du personnel, a provoqué une interruption complète de la production pendant une période de cinq jours. Une reprise progressive de l'activité est ensuite intervenue, à 60 %, jusqu'au moment où des mouvements sociaux ont impacté les principales entreprises industrielles implantées à Tunis. Ces mouvements ont à nouveau complètement bloqué la production pendant quatre jours. Un accord a été trouvé, mais encore aujourd'hui un certain nombre de perturbations peuvent être occasionnées, notamment au travers d'un absentéisme non connu jusqu'à présent, de l'ordre de 5 à 10 %, ce qui nécessite beaucoup d'imagination en termes d'organisation du travail. En la connaissance actuelle, le Groupe pense pouvoir rattraper les retards pris en 2010 et ceux occasionnés par les derniers mouvements d'ici la fin du premier semestre. Le Groupe reste particulièrement attentif à cette situation qui risque de présenter encore quelques soubresauts avec la mise en place de toute la structure démocratique dans le pays.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, l'organisation autour de quatre Directions Opérationnelles est en place depuis le 10 janvier dernier. La mise en application du plan social visant à aboutir à une structure de 248 personnes contre 300 au 31 décembre 2010 est effective, et les procédures de licenciement associées ont été lancées mi-février.

A l'heure de la rédaction du présent document, les évènements liés au tremblement de terre et au tsunami survenus au Japon laissent envisager de nouvelles tensions sur le marché des composants, sans aucune visibilité précise à ce jour.

6.4.2 Objectifs - Évolutions et perspectives d'avenir

6.4.2.1 Évolution du chiffre d'affaires

2011 devrait voir la poursuite de l'augmentation de l'activité et le chiffre d'affaires devrait croître de 4 à 6 % au cours de l'exercice.

Cette croissance devrait être principalement tirée par l'activité Systèmes Embarqués, avec la montée en puissance de la production en série et le redressement de l'activité de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

6.4.2.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir restent difficiles à présenter à court terme, en raison du contexte général.

➤ AUTOMOTIVE

✓ Diagnostic :

Sur ce secteur, l'activité doit se maintenir au niveau de 2010, notamment au travers du secteur du logiciel et le renforcement de notre positionnement sur les marchés asiatiques. De plus, le Groupe vise le renouvellement de son contrat auprès du Groupe FIAT, pour le réseau après-vente des véhicules légers. Par ailleurs, la nouvelle norme qui vise le contrôle technique des deux roues permettra le lancement du banc moto sur l'exercice.

✓ Systèmes Embarqués :

L'ensemble des productions lancées en 2010 doit permettre de connaître une année pleine en 2011 qui doit permettre le développement du marché des engins agricoles avec CNH notamment et celui des véhicules industriels avec TEREX.

L'exercice verra également la fin du programme de R&D AMIC-TCP avec la mise à disposition des systèmes et briques technologies. Les efforts commerciaux devront maintenant porter sur ce marché avec la sortie de produits en moyenne série.

Sur le nouveau produit de la chaîne de traction pour le véhicule électrique, la phase d'industrialisation se déroulera sur le site de Colomiers courant 2011, avec un lancement série à compter de l'automne sur la base d'un millier de pièces.

✓ Systèmes et Services aux Flottes

2011 verra la montée en puissance de ce nouveau Business Group.

✓ Services :

Des investissements seront déployés en vue de faire croître la capacité de production de nos sites, en vue de maintenir l'activité et de revenir au niveau de 2008.

➤ TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cette branche attend une reprise de son chiffre d'affaires dépassant à nouveau son point mort.

✓ Satcom à Dinard (35) :

La livraison des Stations Terriennes décalées et de celles programmées doivent assurer un bon niveau de chiffre d'affaires sur l'exercice. Des appels d'offres importants sont attendus sur 2011, notamment en partenariat avec ASTRIUM, en attente des appels d'offres de l'OTAN.

- ✓ Broadcast, Ferroviaire, Transport (BFT) à Millau (12) :

Au travers de la préparation des nouvelles normes DVBT-2 standard, avec un travail de bureau d'études de design-to-cost, le Groupe peut prétendre répondre à de nombreux appels d'offres. Par ailleurs, les efforts commerciaux sur nos produits ferroviaires wifi et systèmes d'annonces dans ce domaine devraient porter leurs fruits. Le challenge pour le Groupe est d'arriver à baisser ses coûts de fabrication.

- ✓ Énergie, Aéronautique, Défense (EAD) au Puy Ste Réparate (13) :

Les efforts 2011 porteront sur le développement des produits pour le réseau HT et le marché des PCCN et Electre « d » en partenariat avec ICE et FORCLUM.

- ✓ Infrastructure, Réseaux, Télécom (IRT) à Manosque (04).

Notre objectif principal est de maintenir nos parts de marché avec quelques évolutions produits telles que des sites pour téléphonie à déploiement rapide, solution complète pouvant être installée en moins de 24 heures.

6.4.2.3 Priorités pour 2011

En 2011, dans un contexte international perturbé, le Groupe devrait bénéficier d'une poursuite de la croissance entre 4 et 6 % de son activité. Il intensifiera sa vigilance concernant l'approvisionnement des composants, source de difficultés courant 2010 avec pour objectif de retrouver un niveau de stock acceptable pour assurer les cadences de production. Les mesures de maîtrise des coûts mises en place lors de la crise seront maintenues afin de retrouver un niveau de rentabilité suffisant pour la pérennité des activités, tout en répondant aux exigences des clients.

6.5 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

6.5.1 Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe

L'activité R&D est importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Elle est restée prioritaire dans un contexte de sélection très rigoureuse des investissements. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

En k€	2010
Coût total de la R&D	37.948
Coût de la R&D vendue	18.990
R&D immobilisée dans l'exercice	5.682
Charges de l'exercice ^(A)	13.276
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée ^(B)	4.169
Crédit Impôt Recherche en charge dans l'exercice et subventions ^(C)	3.820
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	13.625

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Les dépenses de R&D sont passées de 36,5 à 38,0 M€ avec une légère amélioration de la R&D vendue, qui représente 50,0 % du coût total contre 49,4 % en 2009.

Le poids de la R&D totale sur le chiffre d'affaires est passé de 16,3 % en 2009 à 15,4 % en 2010, la charge de la R&D dans le compte de résultat passant de 6,4 % en 2009 à 5,5 % en 2010.

En cette période de crise, le volume de dépenses de R&D a été stabilisé alors que les effectifs ont progressé de 4 %. Ceci est la conséquence des actions menées pour réduire la sous-traitance externe au Groupe et développer la cellule interne dédiée, afin d'améliorer la maîtrise des coûts et répondre aux exigences du marché.

L'effort de R&D réalisé en 2010 reste donc important avec :

- ✓ l'aboutissement du projet ACTI-DIAG[®] pour les ateliers auteur, les runtime, les usines, la carte de communication et un nouveau PC durci, investissements aidés par les pouvoirs publics et certains de nos clients,
- ✓ la poursuite du développement de la nouvelle génération de portail télématique,
- ✓ la poursuite du programme AMIC-TCP (Architecture de Multiplexage Informatique et de Communication pour le Transport en Commun des Personnes) en partenariat avec des laboratoires de recherche (LAAS et IRIT), des industriels (ASSCOT, CITILOG, TRIALOG, SPEC et M3Systems) ainsi que la régie des transports toulousains. Il s'agit de mettre au point la nouvelle architecture de référence, innovante et ouverte, en s'appuyant sur les travaux déjà développés par le Groupe en matière d'architecture (ACTIMUX),
- ✓ le développement de nouvelles briques technologiques dans le cadre du véhicule électrique.

Ce point peut être complété de l'information traitée au § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.5.2 Coût des activités R&D du Groupe

6.5.2.1 Branche AUTOMOTIVE

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses de la R&D en 2010 a été de 31,3 M€ contre 29,3 M€ en 2009, ventilé en :

En M€	2010
Coût de la R&D vendue	17,1
R&D immobilisée dans l'exercice	4,7
Charges de l'exercice	9,5

La part du coût de la R&D vendue est en légère progression en 2010, malgré le contexte qui reste difficile. Il convient de noter que les dépenses de R&D sont en baisse sur l'exercice par rapport à 2009, passant de 15,6 % à 14,6 % ; le poids de la R&D sur le compte de résultat passe dans le même temps de 5,1 % à 4,3 %

6.5.2.2 Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses de la R&D en 2010 enregistre une légère baisse en 2010 à 6,7 M€ contre 7,1 M€ en 2009, ventilé en :

En M€	2010
Coût de la R&D vendue	1,9
R&D immobilisée dans l'exercice	1,0
Charges de l'exercice	3,8

Avec une part du coût de la R&D vendue en légère baisse sur l'exercice, la Branche Télécommunications enregistre une très légère baisse des dépenses de R&D par rapport à 2009, passant de 20,3 % à 20,2 % ; dans le même temps, le poids de la R&D sur le compte de résultat passe de 13,4 % à 13,5 %

6.6 LES SALARIÉS

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs incluant les Contrats à Durée Indéterminée et les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre de chaque exercice, sur les trois derniers exercices, est la suivante :

2008	2.425 personnes
2009	2.498 personnes
2010	2.644 personnes

Dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- AUTOMOTIVE France ;
- AUTOMOTIVE Europe (hors France) ;
- AUTOMOTIVE Tunisie ;
- AUTOMOTIVE reste du monde ;
- Total AUTOMOTIVE ;
- TÉLÉCOMMUNICATIONS ;
- Total France ;
- Total Groupe.

Le périmètre global est détaillé au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée.

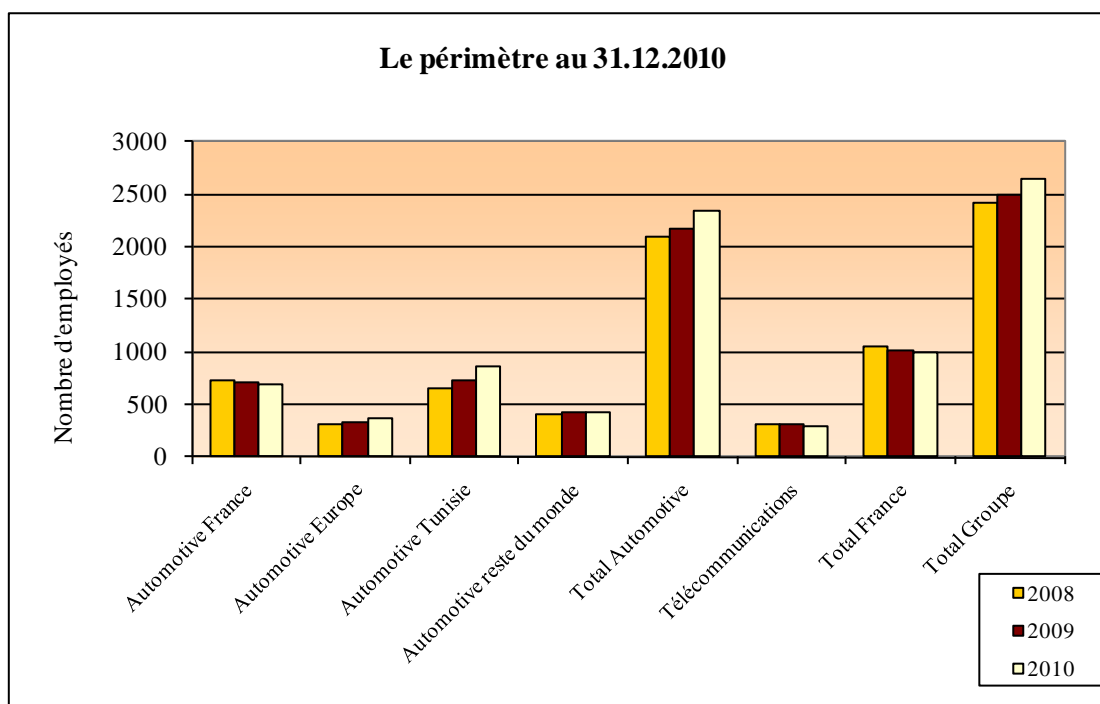
6.6.1 Ressources humaines et relations sociales

6.6.1.1 Emploi

La répartition **des effectifs** à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

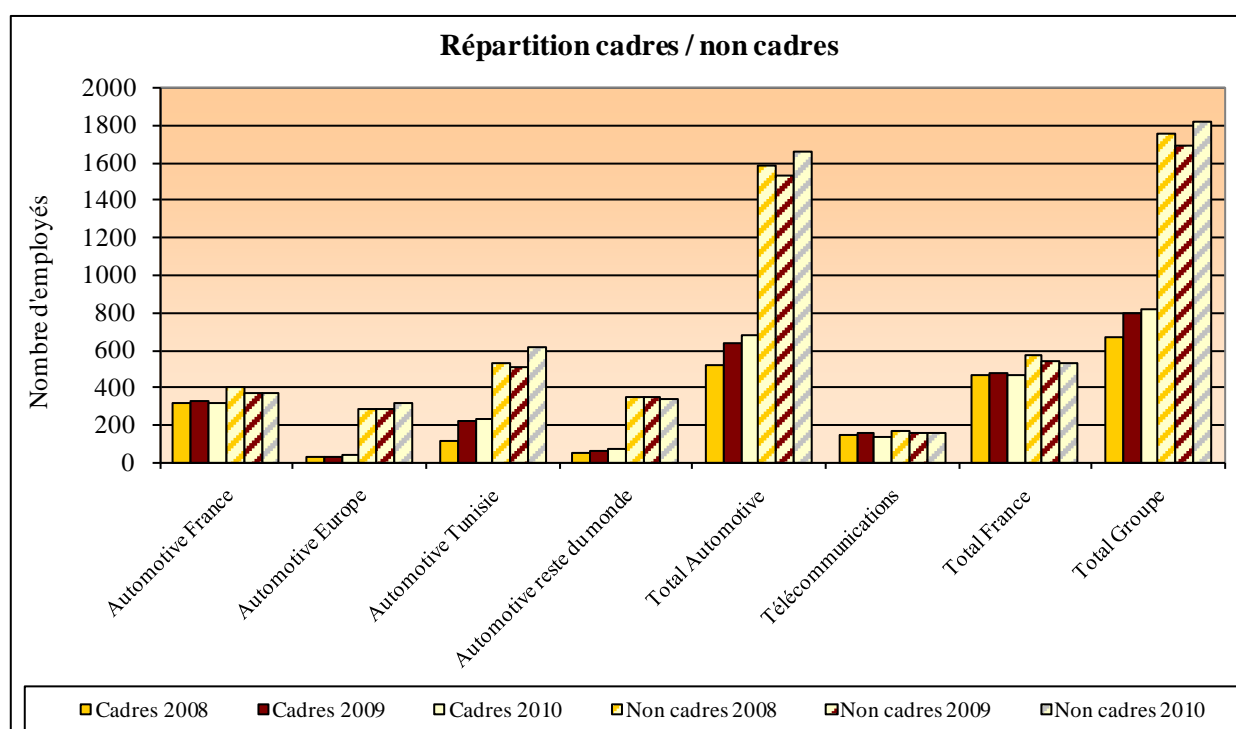
	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2008	724	322	650	407	2.103	317	1.046	2.425
2009	703	323	728	422	2.176	317	1.025	2.498
2010	695	365	857	422	2.339	300	1.000	2.644

Seules trois filiales enregistrent des effectifs en augmentation : le site de production de CIPI-ACTIA, les filiales allemandes et espagnoles ; les autres filiales ont des effectifs relativement stables par rapport à 2009.



La répartition **cadres / non cadres** a suivi l'évolution suivante :

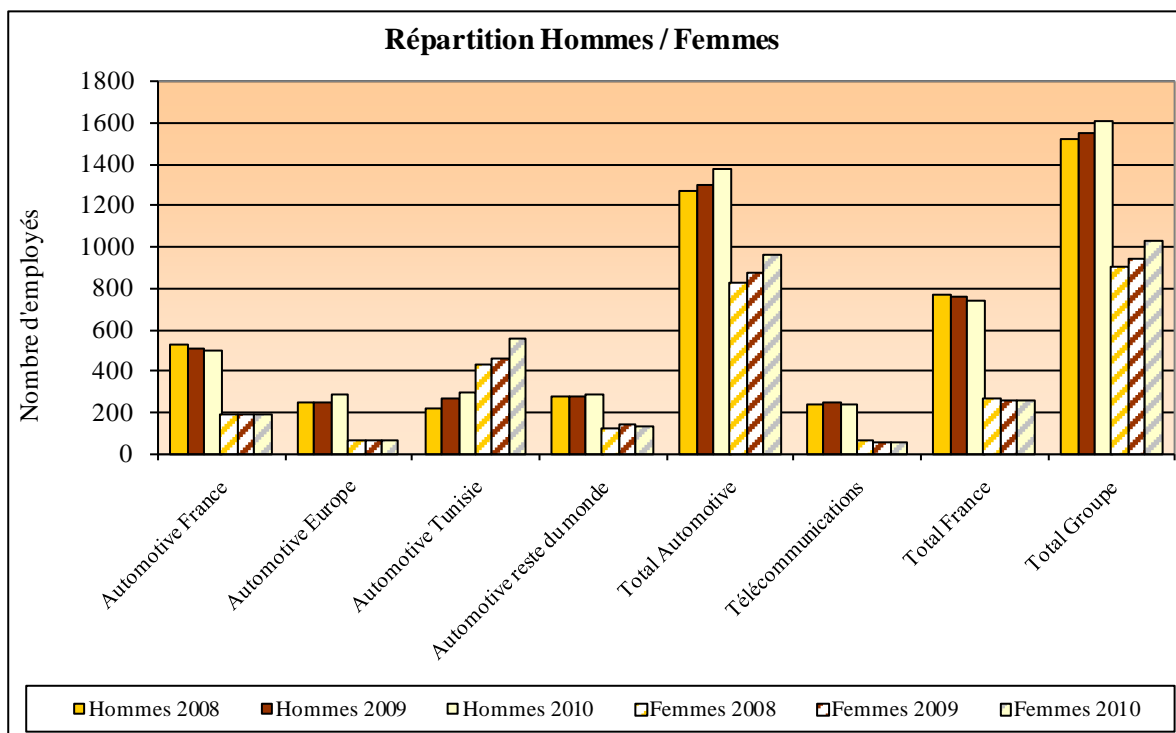
	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Cadres 2008	313	32	115	56	516	147	464	667
Cadres 2009	324	34	217	64	639	154	482	797
Cadres 2010	318	43	238	76	675	142	464	821
Non cadres 2008	411	290	535	351	1.587	170	582	1.758
Non cadres 2009	379	289	511	358	1.537	163	543	1.701
Non cadres 2010	377	322	619	346	1.664	158	536	1.823



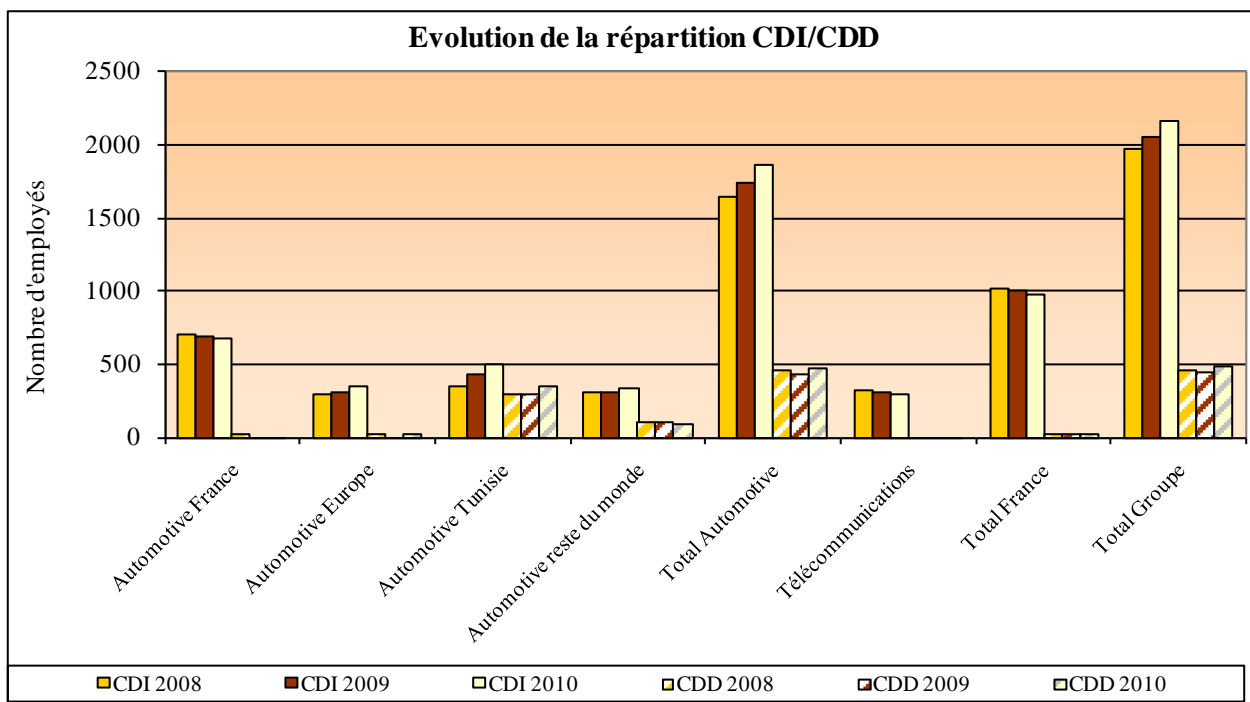
La répartition cadres / non cadres n'a que très faiblement varié avec 31 % de cadres en 2010 contre 32 % en 2009.

Sur le territoire national, la répartition enregistre exactement la même tendance, avec 46 % de cadres, contre 47 % en 2009.

La répartition hommes / femmes se traduit en 2010, par une moyenne de 39 % de femmes, en légère hausse par rapport à la situation du 31 décembre 2009 où les femmes représentaient 38 % des effectifs. La situation en France est très stable sur les trois derniers exercices.



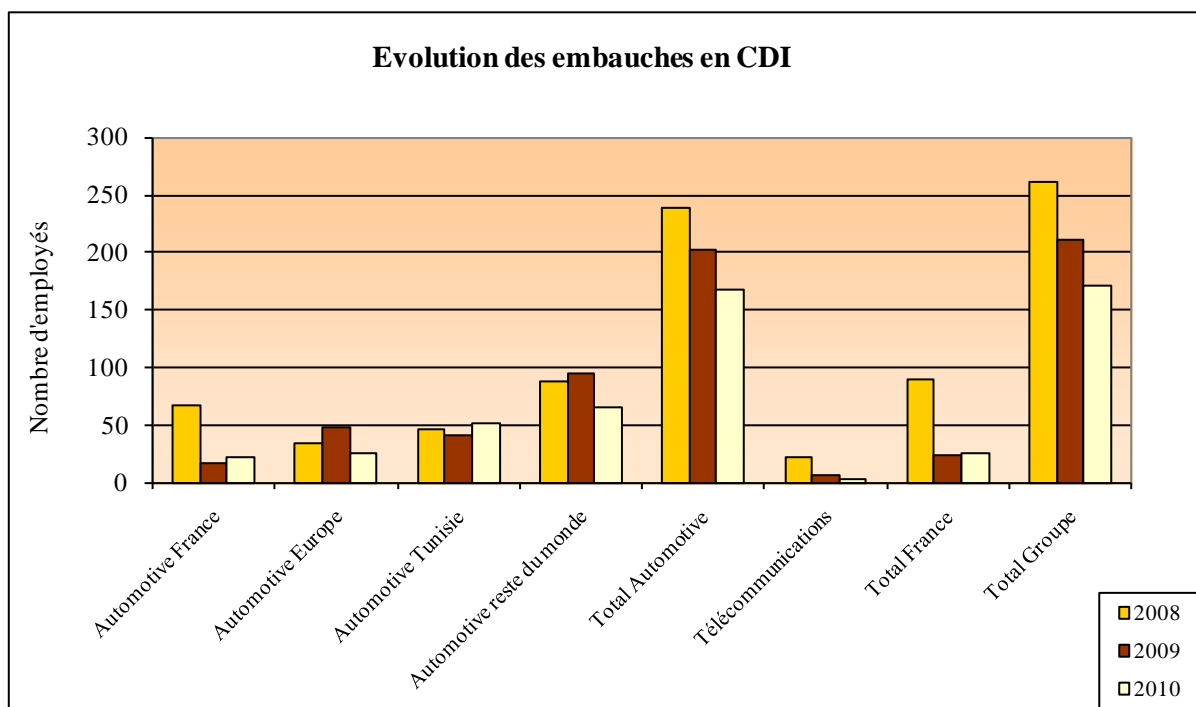
La répartition CDI / CDD est identique tant en France que sur le Groupe où les emplois à durée indéterminée représentent toujours 82 % des emplois. La France compte 2 % de salariés en CDD. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

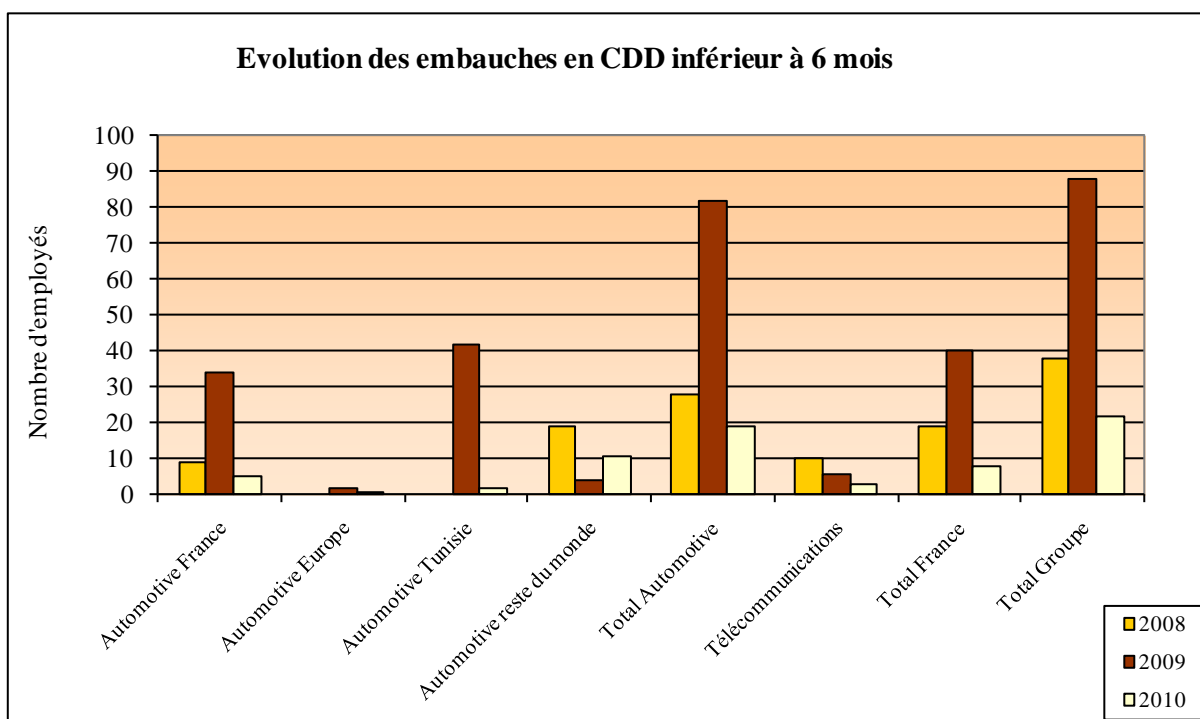
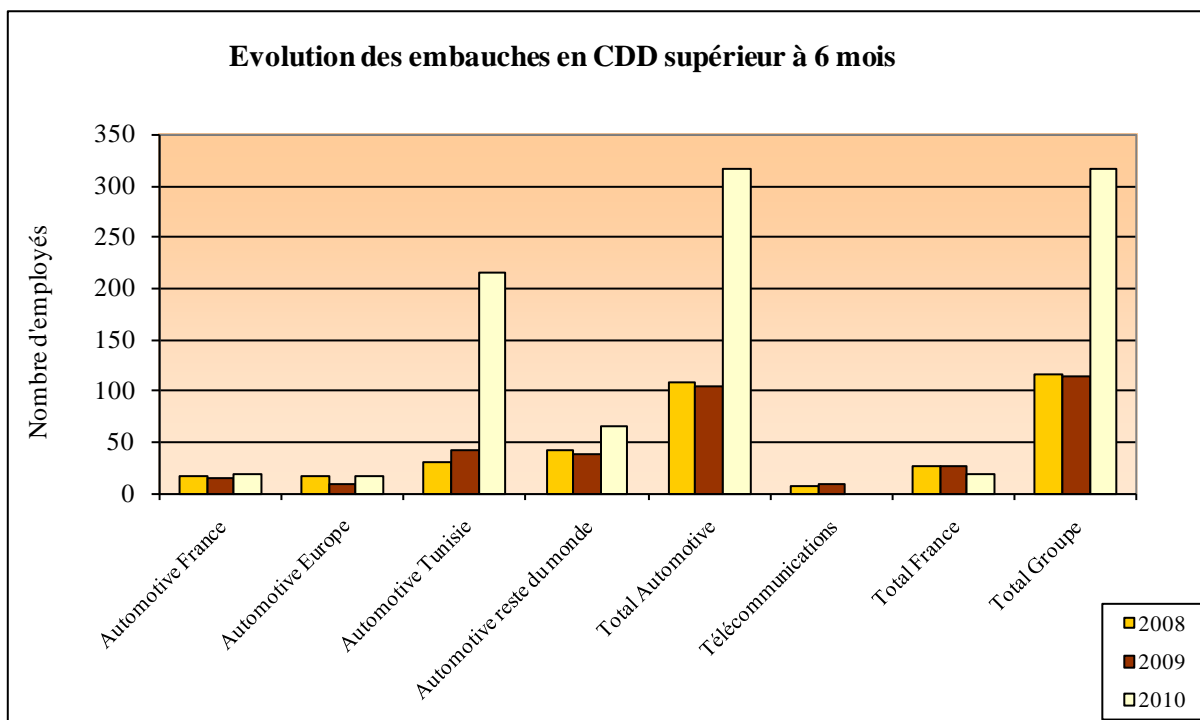


Au global, les contrats CDD continuent de représenter 18 % des effectifs du périmètre global.

Sur l'exercice 2010, les **embauches** au niveau du Groupe ont fortement augmenté par rapport à 2009, avec une augmentation de 23 %. Le recours à des CDD représente environ 66 % des embauches effectuées en 2010, en augmentation par rapport à 2009 où ce ratio atteignait 49 %. Ce sont plus particulièrement les CDD supérieurs à 6 mois en Tunisie qui expliquent cette progression.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 510 personnes, contre 414 en 2009.





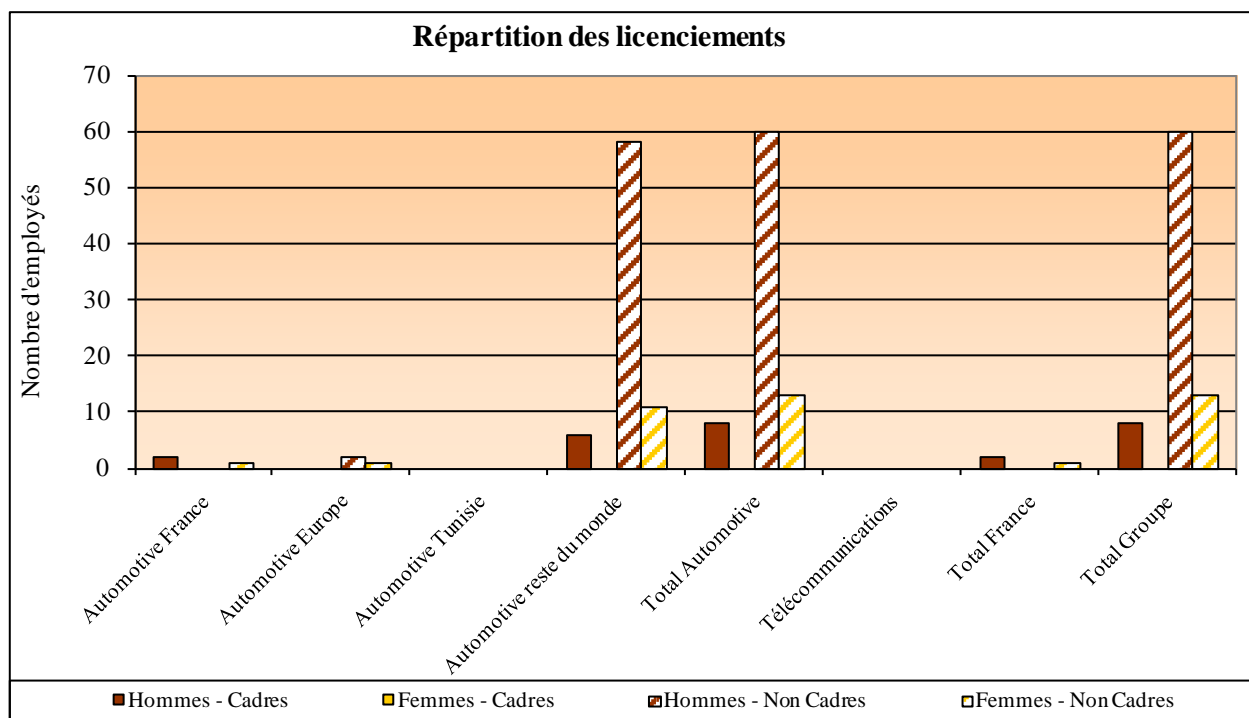
Quelques difficultés de recrutement ont été enregistrées dont les motifs sont variés : niveau de rémunération, pénurie sur certains profils techniques, motivation des candidats, ...

Le recours au travail des **intérimaires** a aussi été utilisé sur 2010 avec 65 intérimaires sur l'ensemble du Groupe, mais dans une moindre mesure que par le passé puisqu'il enregistre un recul important de 31 %. La durée moyenne des missions d'intérim varie de un à huit mois, en fonction de la filiale. Les sites faisant appel à ce type de main d'œuvre sont essentiellement les sociétés françaises.

Le Groupe a aussi employé 61 personnes en **contrat aidé** au cours de l'exercice 2010, très majoritairement en France, en hausse de 7 % par rapport à 2009. En 2010, ces contrats ont généré 12 embauches.

Enfin, le Groupe a fait appel à 135 stagiaires dans le cadre de formations diplômantes. La durée des stages a varié de 30 à 180 jours avec une moyenne sur le Groupe de 52 jours ; parmi ces stagiaires, 7 ont été embauchés à la fin du stage, principalement en Inde.

Les **licenciements** ont concerné 81 personnes sur 2010, dont 96 % en dehors de France, ce qui représente un recul de 26 % par rapport à 2009.



Les motifs sont les suivants :

- ✓ pour motif économique : 72 % des cas,
- ✓ pour inaptitude : 16 % des cas,
- ✓ pour cause réelle et sérieuse : 10 % des cas,
- ✓ pour faute grave : 2 % des cas.

Trois pays sont plus particulièrement touchés : la Chine, les USA et le Brésil.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 195 **démissions**, en progression par rapport à 2009, dont :

- ✓ 146 employés non cadres,
- ✓ 49 cadres,

et 6 ruptures conventionnelles. Deux pays sont plus impactés, la Tunisie qui représente 47 % et la Chine avec 17 %.

Enfin, 29 départs à la retraite ont été enregistrés, dont 10 cadres, la France représentant 60 % de ces départs.

6.6.1.2 Politique ressources humaines

La majorité des entités du Groupe spécifient l'existence d'un plan de **formation** annuel. Ces plans sont élaborés via:

- ✓ une gestion prévisionnelle des compétences,
- ✓ les entretiens annuels,
- ✓ les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2010 et sur l'ensemble du Groupe, 36.622 heures de formation ont été dispensées, ce qui représente une moyenne de 14 heures par salarié, en légère diminution. La moyenne en France est de 32 heures, 40 heures pour la Branche AUTOMOTIVE et 15 heures pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS.

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a dispensé, en moyenne, 48 heures de formation par employé sur l'exercice 2010 ; cette filiale conserve largement la tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe.

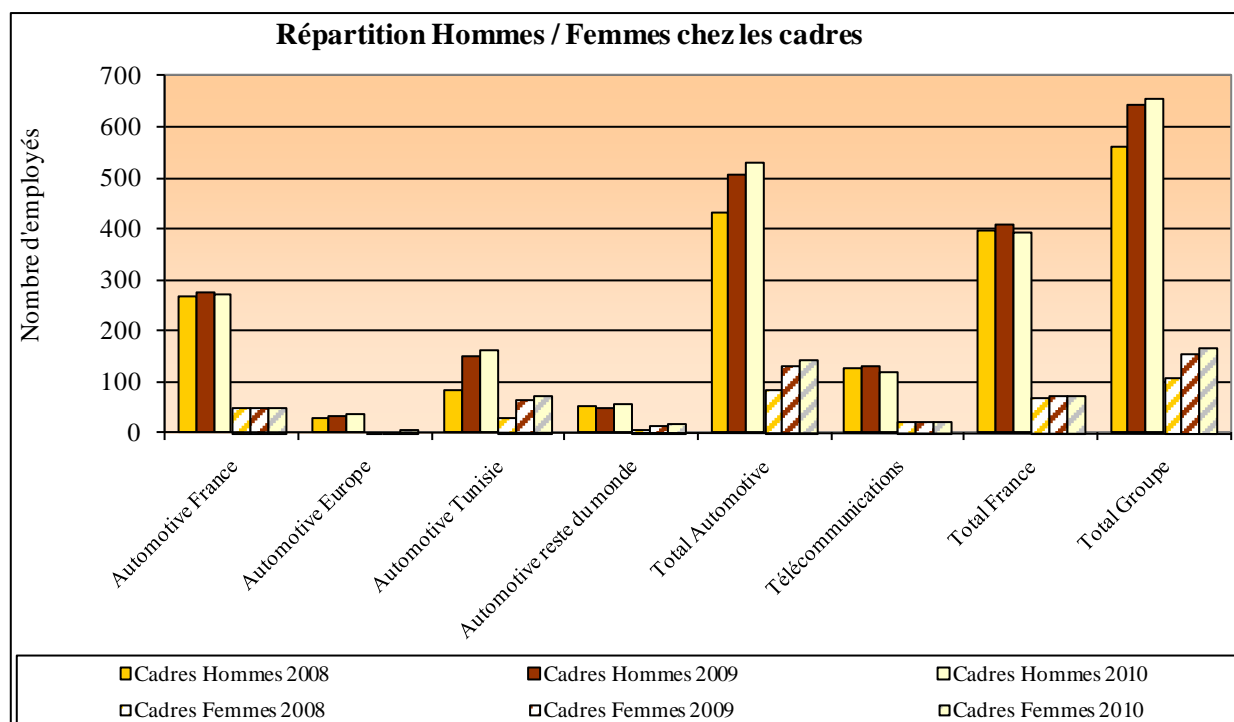
La diversité et l'égalité des chances se traduisent dans le Groupe par le développement de filiales. Sur les 2.644 employés du Groupe :

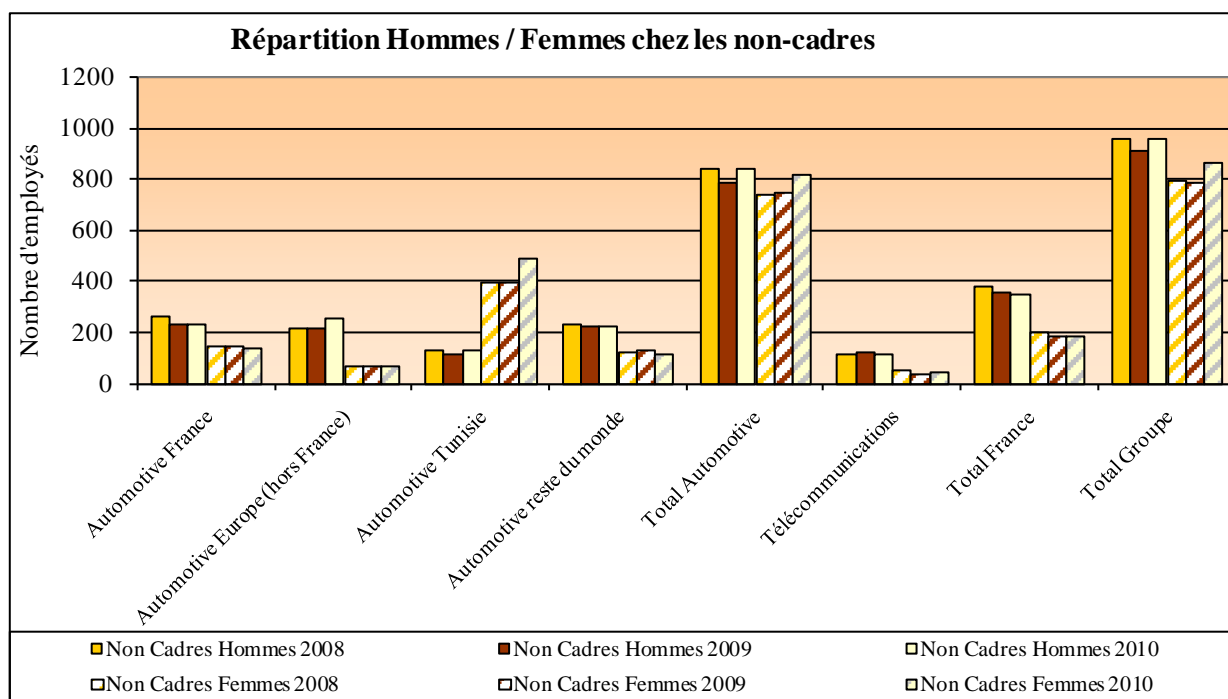
- ✓ 97 % sont de la nationalité de la filiale,
- ✓ 2 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ✓ 1 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste stable d'une année à l'autre.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination. CIPI-ACTIA est partenaire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2006 pour son application modèle des droits de l'homme au sein de l'établissement.

Les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.





Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2010, 30 personnes entrant dans cette catégorie sur les 72 légalement imposées. Bien qu'en progression de 5 personnes par rapport à l'exercice précédent, on note un déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des CAT. Cette sous-traitance ne couvre que partiellement ce manque, représentant un équivalent de 22 personnes, également en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe doit maintenir ses efforts en ce sens.

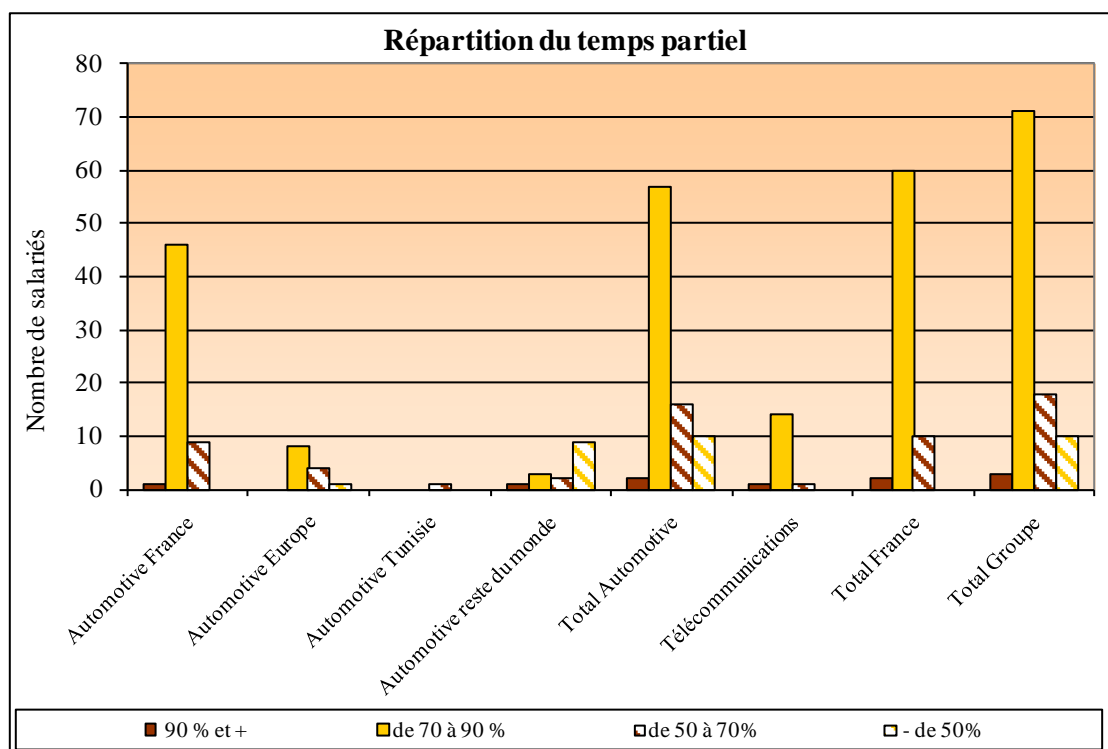
6.6.1.3 Organisation du temps de travail

Dans le cadre de la législation et de l'accord « 35 heures » signé par les sociétés françaises, les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail, en général 213 jours par an ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

En France, le travail est organisé en 5 jours.

Deux filiales (Inde et Mexique) travaillent 6 jours / 7. S'agissant des sites de production, le travail de CIPI ACTIA reste organisé en 3x8, le site de production de Colomiers travaillant en 2x8 ou 3x8, selon les impératifs de production.

Sur l'ensemble du Groupe, 102 personnes sont employées à **temps partiel**, chiffre stable par rapport à 2009. Parmi elles, 81 % sont des femmes. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Le volume global des **heures supplémentaires** s'élève à 77.227 heures, contre 32.956 en 2009, effectuées à 98 % par les non cadres, données relativement stable par rapport à 2009. Le site de production de Tunisie a totalisé 57 % des heures supplémentaires effectuées, contre 7 % en 2009 et 24 % en 2008, du fait de la reprise d'activité sur l'exercice et des problématiques d'approvisionnement en composants, perturbant les cadences de production.

6.6.1.4 Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la **convention collective** nationale de la Métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites tunisiens est celle de l'Électricité & de l'Électronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

58 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 129. Ils sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, pour les pays où la notion de collège existe.

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents moyens qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est toujours utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, journaux. Les employés sont, dans tous les sites, informés des résultats et des objectifs de l'entreprise.

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées :

- ✓ santé : complémentaire, prévoyance... : pour 59 % des employés ;
- ✓ tickets restaurants : pour 56 % des employés ;
- ✓ maternité (prime naissance) : pour 14 % des employés ;
- ✓ retraite complémentaire : pour 3 % des employés ;
- ✓ primes diverses : 71 % des employés se voient offrir différentes primes, sous forme de 13^{ème} mois, primes exceptionnelles, frais d'obsèques, primes de mariage, etc.....

6.6.1.5 Santé & sécurité

Sur l'année 2010, 52 **accidents du travail** ont été recensés, dont 33 en France, chiffres en baisse tant dans le Groupe que sur la France. Cependant, ces accidents ont représenté 648 jours d'arrêt de travail contre 579 en 2009, augmentation enregistrée tant sur le Groupe que sur la France.

Les **arrêts maladie** représentent 14.212 jours sur 2010, dont 7.546 en France. Ce chiffre est en hausse de 15 % sur le Groupe, mais en baisse de 6 % en France. Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

✓ Automotive France	8 jours / employé / an
✓ Automotive Europe	4 jours / employé / an
✓ Automotive Tunisie	5 jours / employé / an
✓ Automotive Monde	5 jours / employé / an
✓ Télécommunications	6 jours / employé / an
✓ Moyenne France	8 jours / employé / an
✓ Moyenne Groupe	5 jours / employé / an

Concernant la santé et la sécurité au travail, 100 % des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans ses locaux. Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT ; en Allemagne, l'inspection du travail procède à un contrôle annuel.

La majorité des sites considérés effectue au delà des visites médicales réglementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les filiales qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 83 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site ; 63 personnes composent l'ensemble de ces CHSCT.

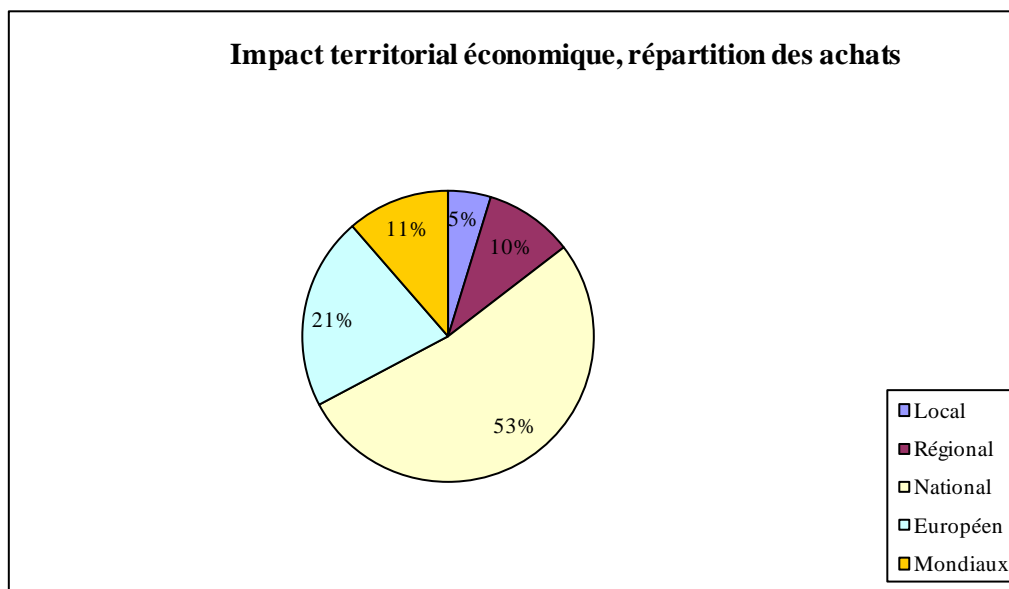
6.6.1.6 Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d'évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

6.6.1.7 Relations avec l'environnement local

L'impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats et se répartit comme suit :



L'impact territorial de nos entités est en légère baisse puisque 67 % des achats se font sur leur territoire national, contre 71 % en 2009.

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en termes d'impact économique sur le territoire français.

6.6.1.8 Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, MEDEF, organismes scientifiques comme l'ANRT, AEROSPACE VALLEY, TOMPASSE ou encore des organismes sociaux comme le 1 % logement, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement.

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études, tant en France qu'en Tunisie. Notons que ACTIA GROUP a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE, l'ENSEEIH (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de TOULOUSE) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) s'inscrivant dans la démarche du programme d'excellence E⁺, initié par le Groupe en 2008.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec des associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

6.6.2 Participation et intéressement

Le tableau suivant récapitule les montants passés en charge par le Groupe dans le cadre des accords de participation et / ou d'intéressement signés par les différentes filiales :

En k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2008	0	254	0	20	274	0	0	274
Participation 2009	0	106	0	25	131	0	0	131
Participation 2010	0	170	0	81	251	0	0	251
Intéressement 2008	0	396	0	3	399	124	124	522
Intéressement 2009	0	450	0	6	455	0	0	455
Intéressement 2010	50	273	0	755	1.077	0	50	1.077

Par secteur géographique, le pourcentage de salariés bénéficiant de tels accords se répartit ainsi :

Effectif concerné par les accords	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Participation 2008	97 %	49 %	0 %	42 %	49 %	100 %	97 %	55 %
Participation 2009	97 %	47 %	0 %	32 %	44 %	100 %	97 %	51 %
Participation 2010	97 %	48 %	0 %	45 %	44 %	100 %	97 %	51 %
Intéressement 2008	97 %	34 %	0 %	24 %	45 %	100 %	97 %	51 %
Intéressement 2009	97 %	41 %	0 %	28 %	43 %	100 %	97 %	50 %
Intéressement 2010	99 %	42 %	0 %	66 %	48 %	100 %	99 %	54 %

Tant pour les accords de participations que pour les accords d'intéressement, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre.

6.6.3 Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International

Il n'existe aucun accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

6.6.4 La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

6.6.5 Augmentation de capital réservée

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2010 a donné tous pouvoirs au Directoire, pour une période de 26 mois à compter de cette Assemblée, à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E dans la limite de 3 % du Capital aux moments et conditions qu'il jugera opportuns.

6.6.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance n'a reçu aucune candidature.

6.6.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés

La participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

6.7 LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe. La segmentation reste identique au rapport environnemental de l'année dernière, à savoir :

- AUTOMOTIVE France ;
- AUTOMOTIVE Europe (hors France) ;
- AUTOMOTIVE Tunisie ;
- AUTOMOTIVE reste du monde ;
- Total AUTOMOTIVE ;
- TÉLÉCOMMUNICATIONS ;
- Total France ;
- Total Groupe.

6.7.1 Consommations et rejets

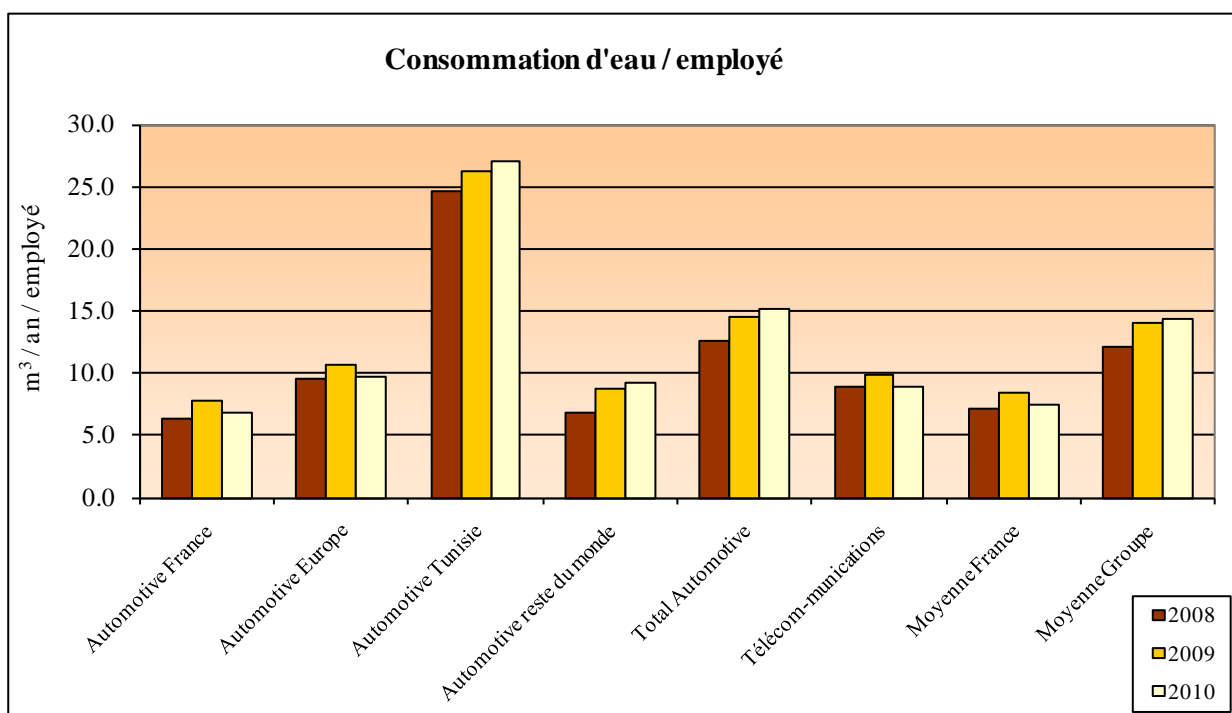
6.7.1.1 Consommation de ressources en eau

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 38.201 m³, en augmentation de 9 % par rapport à 2009, après une augmentation de 19 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par divers phénomènes, avec, notamment le développement du laboratoire thermomécanique et l'augmentation du nombre de personnels sur l'ensemble du Groupe. Sur les sites de production de Tunis et de Toulouse, sur lesquels une investigation avait été menée aux fins d'expliquer l'augmentation de la consommation en 2009, les chiffres sont à nouveau en baisse, avec un retour à un niveau quasi équivalent à la consommation enregistrée en 2008. La baisse de la consommation pour ACTIA AUTOMOTIVE est liée à la mise en place d'équipements adaptés au restaurant et au changement de certaines pratiques mises à jour par l'investigation. Pour CIPI ACTIA des efforts ont été faits par la mise en place d'équipements (robinet automatique...) sur les sources de consommations importantes.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. Seuls 2.000 m³ ont été prélevés dans le puits tunisien, à l'identique des prélèvements effectués les exercices précédents.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2010, qui avoisine les 14,4 m³ / an / employé, a connu l'évolution suivante :

m ³ /an/ employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécom- munications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2008	6,4	9,5	24,6	6,9	12,6	9,0	7,2	12,1
2009	7,8	10,7	26,3	8,8	14,6	9,9	8,4	14,0
2010	6,9	9,7	27,1	9,3	15,2	9,0	7,5	14,4



Les consommations des sites, excepté les sites de production comme ACTIA AUTOMOTIVE Colomiers, CIPI ACTIA Tunis et ACTIA SODIELEC Provence, sont représentatives d'une activité « services - études ».

6.7.1.2 Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité du Groupe ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites a déjà mis en place des systèmes pour le tri des déchets notamment les emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes), avec une volonté de réemploi des caisses bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

La seule matière première utilisée est l'azote sur les sites de production de Colomiers et de Tunis.

6.7.1.3 Consommation d'énergie

En 2010, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ✓ l'électricité : 10.901 MWh (+ 8 % par rapport à 2009),
- ✓ le gaz naturel : 3.330 MWh (- 7 % par rapport à 2009).

La consommation de fuel est extrêmement limitée puisqu'elle est principalement utilisée par la filiale espagnole.

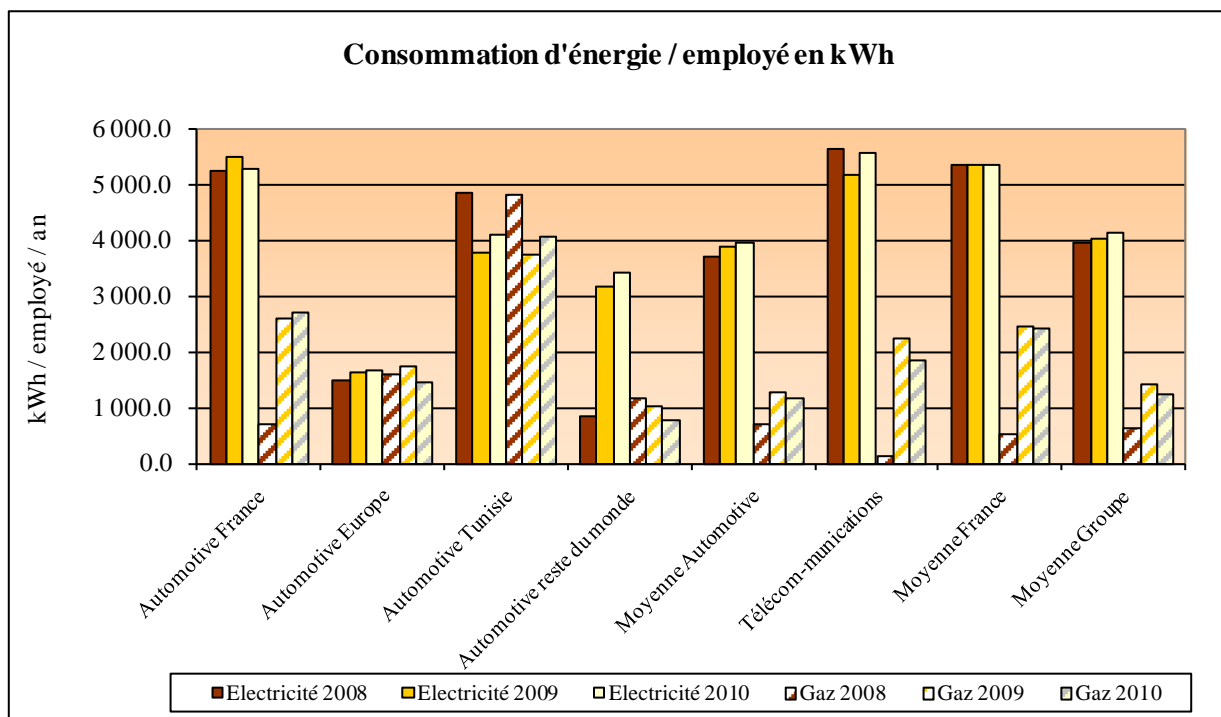
La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2010 à 14.259 MWh en augmentation de 4,0 % par rapport à 2009. Ramené à une consommation par salarié, on note une baisse de 1,8 % par rapport à 2009 après une augmentation de 16,9 % par rapport à 2008.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh / an / employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Électricité 2008	5.245,0	1.486,9	4.845,5	859,9	3.697,4	5.641,4	5.340,0	3.943,9
Électricité 2009	5.482,3	1.620,4	3.770,4	3.159,1	3.885,8	5.190,6	5.365,4	4.043,6
Électricité 2010	5.293,1	1.668,0	4.087,8	3.413,9	3.946,8	5.566,7	5.348,7	4.123,1
Gaz 2008	724,7	1.602,6	4.845,5	1.195,6	726,3	140,3	544,1	648,2
Gaz 2009	2.606,3	1.753,1	3.770,4	1.055,4	1.306,9	2.274,8	2.491,1	1.427,1
Gaz 2010	2.730,3	1.480,8	4.087,8	800,8	1.186,8	1.848,4	2.452,1	1.259,6

Une correction a été apportée sur les consommations de gaz utilisées en 2008 et 2009, en raison d'une erreur sur l'unité utilisées par notre filiale anglaise. Cette erreur n'affecte que très peu la moyenne du Groupe sur les exercices concernés.

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :



Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 5.393 kWh /an / employé, contre 5.490 kWh /an / employé en 2009.

Le recours à des énergies renouvelables n'a pas évolué ; en Tunisie, l'eau chaude est d'origine solaire et la totalité de l'électricité consommée en Suède provient d'éoliennes.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement :

- ✓ sensibilisation du personnel,
- ✓ utilisation de thermostats programmables.

Ces actions, conjuguées aux actions déjà entreprises sur les exercices antérieurs, traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

6.7.1.4 Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 22 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 43 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (62 % sur le périmètre français).

6.7.1.5 Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. En effet, 76 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO₂, ...).

Des mesures ont été faites sur les sites de production, de manière volontaire, au niveau des métaux lourds et des COV (Composés Organiques Volatiles) : les résultats obtenus sont conformes à la législation et ne nécessitent aucune action particulière.

6.7.1.6 Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- ✓ les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées,
- ✓ les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc, avant traitement, suivant la norme en vigueur (cf. § 6.7.1.8 « Déchets »).

6.7.1.7 Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage durant l'année 2010, ni même par le passé.

6.7.1.8 Déchets

Les déchets issus des activités de l'ensemble des sites sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont moins de 5 % sont classés « déchets dangereux ». Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur certains matériaux comme les cartons, palettes, caisses en bois, une politique de réutilisation.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 91 % de la population au niveau mondial, en progression comme prévu initialement. Les sites français restent stables avec un taux de 99 % en 2010.

Seuls quelques sites formalisent sous forme de bilan, la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2010, les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse du recyclage suivante, qui reflète une information encore parcellaire :

Type de Recyclage	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Recyclage	104	40	124	15	283	30	134	313
Valorisation énergétique	39	0	0	0	39	0	39	39
Mise en décharge contrôlée	7	0	6	0	13	0	7	13
Traitement spécifique	2	2	1	0	5	0	2	5
TOTAL	152	42	131	15	340	30	182	370

Ainsi, certaines filiales effectuent bien un tri, mais elles ne font pas de bilan quantitatif de ces tris.

6.7.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques (gaz à effet de serre), d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration ;
- Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 43 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

6.7.3 Démarches d'évaluation et de certification

Les sites de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA NORDIC, CIPI ACTIA, ACTIA INDIA et ACTIA DO BRASIL ont obtenu leur certification ISO 14001. Donc 50 % des effectifs ont défini et validé une politique environnementale. Par ailleurs, ACTIA SODIELEC a planifié la démarche et devrait obtenir cette certification en 2012.

6.7.4 Mesures prises pour assurer la conformité

A travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations nationales et locales (exemple : en France les PLU).

En France, le code de l'environnement intègre, aujourd'hui, la loi de 1976 sur les ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), mais aussi le décret 2005-829 qui transpose en droit français les directives européennes 2002/95/CE dite RoHS et 2002/96/CE dite DEEE plus spécifiques à notre secteur d'activité.

6.7.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau, ...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les dépenses suivantes ont été engagées par les structures les plus importantes du Groupe, au titre des trois derniers exercices pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement :

- Réduction de la consommation d'énergie : remplacement de certaines chaudières anciennes par une climatisation réversible, mise en place de chauffe-eau solaire sur quelques sites, ravalement isolant de façades, changement de certaines fenêtres, mise en place de thermostats pour des climatisations et organisation des congés d'été dans un pays pour réduire la consommation électrique, mise en place d'un programme permanent de réduction de la consommation, mise en place d'un contrôleur de température et remplacement de certains tubes néons ;
- Réduction et recyclage des déchets : agrandissement et aménagement d'une zone de stockage de déchets, mise en place de compacteurs pour le tri sélectif, recyclage et traitement des déchets électriques et électroniques, recyclage des cartons et papiers, contrôle des résidus, en Tunisie remplacement de produits détergents toxiques par des produits moins agressifs sans contrainte législative, réaménagement de zones de stockage, traitement des déchets et location d'équipements adéquats ;
- Prévention de la pollution : mise en place d'un groupe d'eau glacée en circuit fermé, d'installation de filtres, mesures pour la réduction du bruit, acquisition d'équipements pour le traitement de l'eau et analyses, installation d'une cheminée conforme à la réglementation, mise en place de filtres, analyse de l'air ainsi que la prise en compte de mesures pour le transport durable dans plusieurs sites.

6.7.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIA a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA AUTOMOTIVE S.A. est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement ACTIA AUTOMOTIVE. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers (production) pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental, ACTIA AUTOMOTIVE S.A., via la méthode AMDEC, système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement comme ACTIA AUTOMOTIVE S.A., CIPI ACTIA, ACTIA NORDIC, ACTIA U.S.A., ACTIA DO BRASIL, totalisent un effectif global supérieur à 7 personnes.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits et des procédures fournisseurs.

6.7.7 Montants des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2010, ni sur les exercices antérieurs.

6.7.8 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

En 2010, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

6.7.9 Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont étudiées et maîtrisées.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air émis par

l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

6.8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

6.8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire

CB : Crédit-Bail

L : Locataire

SL : Sous-Locataire

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIA GROUP	Toulouse	Holding	SL
AUTOMOTIVE			
ACTIA AUTOMOTIVE	Toulouse	Études et fabrications électroniques	SL
ACTIA MULLER	Lucé	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
ATON SYSTÈMES	Maison Alfort	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA MULLER UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	L
ACTIA MULLER ESPAÑA	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Immobilier	P
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)	Gestion de participations	L
ACTIA DE MEXICO	Mexico (<i>Mexique</i>)	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA INC.	Deaborn (<i>Michigan</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ATAL	Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA ITALIA	Torino (<i>Italie</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA AIXIA	Le Bourget du Lac	Études et fabrications électroniques	L
I + ME ACTIA	Braunschweig (<i>Allemagne</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA NL	Helmond (<i>Pays-Bas</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA POLSKA SP	Piaseczno (<i>Pologne</i>)	Études et fabrications électroniques	L
CIPI ACTIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	P
ACTIA TUNISIE	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	L
ACTIA INDIA	New Delhi (<i>Inde</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA SHANGHAI	Shanghai (<i>Chine</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA NORDIC	Sollentuna (<i>Suède</i>)	Études et fabrications électroniques	L

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ACTIA SODIELEC SA	Ets de St Georges de Luzeçon	Études et fabrications électroniques	P / CB / L
	Ets de Dinard	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Puy Sainte Réparade	Études et fabrications électroniques	CB
	Ets de Manosque	Études et fabrications électroniques	CB
	SCI SODIMOB	St Georges de Luzeçon	Immobilier
ARDIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Études électroniques	L
SCI DE L'ORATOIRE	Colomiers	Immobilier	CB
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	Immobilier	CB

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent la production. Aussi, le site de production français, établissement de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI DE L'ORATOIRE et est financé par un lease-back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 66 % par le Groupe.

Les équipements lourds de ces deux sites font généralement l'objet de financement en crédit bail.

En 2010, le centre de Colomiers a accueilli plusieurs activités par ordre d'importance :

- La production électronique ;
- Un centre de réparation ;
- Une activité logistique ;
- Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 125.000 h d'activité et l'utilisation des installations a été de 68 %. L'infrastructure a une capacité de croissance de 30 %.

Le centre de production CIPI ACTIA a une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a réalisé près de 375.000 h d'activité ; l'utilisation des installations a été de 95 %. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 20 % liée aux investissements en cours sur 2011.

Enfin, l'activité de l'usine ACTIA TUNISIE a été stable tout le long de l'année 2010. Elle a produit près de 14.000 h ce qui représente 30 % de son potentiel qui a par ailleurs une possibilité de croissance complémentaire de 35 %. En 2011, l'accroissement de surface de 1.200 m² permettra d'accueillir de nouvelles productions et des transferts depuis CIPI ACTIA.

En dehors de trois sites de production, le Groupe utilise des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant provenir des structures acquises lors de croissance externe. Il se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Ainsi, les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les sites des établissements de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS sont détenus directement par ACTIA SODIELEC et financés en crédit bail ou au travers la SCI SODIMOB, détenue à 100 % par le Groupe. Les biens sont financés par un lease-back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit d'une part, en Espagne, des bâtiments, (bureaux et ateliers), détenus au travers de la SCI LOS OLIVOS dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	50,0 %
ACTIA VIDEOBUS	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
Total	100,0 %

Et d'autre part, en France, des bâtiments abritant les sièges sociaux de ACTIA GROUP S.A. et de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., constitués d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease-back immobilier, par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
ACTIA GROUP	27,5 %
LP ₂ C	36,7 %
SCIPIA	13,4 %
Personnes physiques	22,4 %
Total	100,0 %

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, notamment lors de la mise en place du financement en lease-back.

6.8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § 6.7.2 « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

6.9 FACTEURS DE RISQUE

Conformément à la norme IFRS 7 Appendice B6, le Groupe ACTIA fournit les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans ses états financiers. L'ensemble des risques du Groupe est par conséquent traité au § 8.1.7.25 « Facteurs de risques » du Document de Référence.

6.10 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Les comptes sociaux d'ACTIA GROUP S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 2,7 M€ en baisse de 17,3 % par rapport à l'exercice précédent, essentiellement liée au niveau de facturation des opérations de maintien en condition opérationnelle (MCO) dans le cadre du contrat DGA dont la Société est cocontractante avec sa filiale ACTIA SODIELEC. Dans le même temps, on observe une baisse égale des charges liées à ce contrat, ce qui n'occasionne aucun impact en termes de résultat. Le résultat net ressort à <501.407 €> contre une perte de <453.348 €> pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Résultats sociaux en k€	2010	2009
Chiffre d'affaires net	2.703	3.270
Produits d'Exploitation	3.226	3.680
Résultat d'Exploitation	<821>	<1.096>
Résultat Financier	319	655
Résultat Exceptionnel	0	<12>
Résultat Net	<501>	<453>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

6.10.1 Difficultés rencontrées

ACTIA GROUP n'a aucune activité propre et toutes les fonctions exercées au bénéfice de nos filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales règlementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », en vigueur font l'objet de factures.

Le déficit de la Société provient également des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière, avec les interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc... qui représentent à eux seuls un coût de 239 k€

De plus, la baisse significative du résultat financier est liée à l'augmentation de capital effectuée auprès de notre filiale ACTIA AUTOMOTIVE par incorporation du compte courant en 2009 ; les intérêts facturés en 2010 ont donc fortement diminué (<327 k€>).

6.10.2 Évènements significatifs

Aucun évènement significatif n'a affecté la structure holding.

6.10.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève à une perte de <501.407,35 €> sera proposée au poste de Report à Nouveau.

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur » 6.915.602,43 €
Résultat de l'exercice : perte de <501.407,35> €

Affectation

Compte « Report à Nouveau »
qui s'établira à 6.414.195,08 €

TOTAUX 6.414.195,08 € 6.414.195,08 €

6.10.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2007	0,05 €		
2008	0,05 €		
2009	0,00 €		

6.10.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 1.109,50 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2010.

6.10.6 Égalité Professionnelle

Comme indiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », ACTIA GROUP est la Société Holding du Groupe. Pour remplir ses fonctions de holding animatrice, elle dispose de 5 salariés.

A ce jour, comme indiqué au § 6.6.1.2 « Politique ressources humaines », aucun sentiment de discrimination n'est enregistré tant dans le Groupe que dans la holding ACTIA GROUP où aucune inégalité professionnelle Hommes / Femmes n'a été constatée.

Dans l'ensemble des entités françaises du Groupe disposant d'un Comité d'Établissement, ces derniers seront appelés à statuer sur ces points au cours de l'exercice 2011.

6.10.7 Décomposition des dettes fournisseurs

A la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2009	2.310	9	6	2.324
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2010	1.503	8	4	1.514

Les parties liées filiales de ACTIA GROUP représentent 22,6 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2010, dont 333 k€ sont dus à sa filiale ACTIA SODIELEC, dans le cadre du contrat de la DGA, contrat porté par ACTIA GROUP. Il convient de noter qu'ACTIA GROUP règle sa filiale à réception des fonds du client ; le montant non soldé au 31 décembre correspond donc à des factures clients non encaissées à cette date.

70,8 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2010, sont émises par la maison mère LP₂C qui accorde des facilités de paiement supplémentaire, le cas échéant.

6.10.8 Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènement significatif depuis la clôture de l'exercice 2010.

6.10.9 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2010	2009	2008	2007	2006
Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social	15.074.956	15.074.956	15.074.956	14.894.956	14.894.956
Nombre d'actions émises	20.099.941	20.099.941	20.099.941	19.859.941	19.859.941
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	2.703.323	3.269.764	3.784.561	4.005.010	3.407.860
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	<715.352>	<371.240>	<1.019.842>	<3.548.634>	<536.059>
Impôt sur les sociétés	0	0	0	18.750	18.750
Résultat après impôt, amortissements et provisions	<501.407>	<453.348>	<484.925>	<462.599>	<786.417>
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	<0,04>	<0,02>	<0,05>	<0,18>	<0,03>
Résultat après impôt, amortissements et provisions	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,04>
Dividende versé à chaque action	0,00	0,00	0,05	0,05	0,00
Personnel					
Nombre de salariés	5	6	5	7	7
Montant de la masse salariale	582.802	474.124	1.034.804	1.281.224	709.970
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres, etc...)	189.091	202.948	320.896	420.206	302.099

6.11 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

6.11.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5 % - 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

6.11.1.1 Capital Social et droits de vote au 1^{er} janvier 2010

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP ₂ C	9.174.915	45,65%	17.271.783	50,52%	17.271.783	50,61%
SIDMIA INTERNATIONAL	1.161.773	5,78%	2.306.675	6,75%	2.306.675	6,76%
SCIPIA	702.646	3,50%	1.354.528	3,96%	1.354.528	3,97%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130.265	0,65%	257.687	0,75%	257.687	0,76%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	11.169.812	55,57%	21.191.099	61,98%	21.191.099	62,09%
SALVEPAR (Groupe Société Générale)	3.069.617	15,27%	6.139.234	17,96%	6.139.234	17,99%
SGPFEC	1.037.141	5,16%	2.014.801	5,89%	2.014.801	5,90%
Public	4.760.042	23,68%	4.782.179	13,99%	4.782.179	14,01%
Autocontrôle	63.329	0,32%	63.329	0,19%	0	0,00%
Total	20.099.941	100,00%	34.190.642	100,00%	34.127.313	100,00%

6.11.1.2 Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2010

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP ₂ C	9.192.265	45,73%	17.386.515	50,63%	17.386.515	50,64%
SIDMIA INTERNATIONAL	1.163.519	5,79%	2.320.421	6,76%	2.320.421	6,76%
SCIPIA	705.373	3,51%	1.400.408	4,08%	1.400.408	4,08%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130.265	0,65%	257.687	0,75%	257.687	0,75%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	11.191.635	55,68%	21.365.457	62,22%	21.365.457	62,23%
SALVEPAR (Groupe Société Générale)	3.069.617	15,27%	6.139.234	17,88%	6.139.234	17,88%
SGPFEC	1.037.141	5,16%	2.014.801	5,87%	2.014.801	5,87%
Public	4.798.219	23,87%	4.815.784	14,02%	4.815.784	14,03%
Autocontrôle	3.329	0,02%	3.329	0,01%	0	0,00%
Total	20.099.941	100,00%	34.338.605	100,00%	34.335.276	100,00%

La Société LP₂C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS, comme la Société Civile SCIPIA. Alors que la première entité a pour vocation d'être une holding patrimoniale animatrice, la seconde structure ne détient que les actions ACTIA GROUP et des actions de la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE.

La Société SIDMIA INTERNATIONAL est détenue par la famille THRUM et détient également des biens industriels.

Le pacte de concert porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote d'ACTIA GROUP.

Les droits de vote sont présentés au § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

6.11.1.3 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L.225-100-3, il est précisé les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- A la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA INTERNATIONAL) ; il est décrit au § 6.11.3 « Pacte d'Actionnaires » ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 19 ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 6.12 « Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;
- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

Il est précisé qu'au cours de l'année 2010, ACTIA GROUP n'a été informé d'aucun franchissement de seuil.

6.11.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

6.11.1.5 Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2010, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

6.11.1.6 Marché des titres ACTIA GROUP

ACTIA GROUP est coté sur NYSE EURONEXT à Paris (compartiment C).

Au cours de l'exercice 2010, le total des actions ACTIA Group échangées (code ISIN FR0000076655) a été de 1.174.929 contre 1.458.168 en 2009, soit une moyenne quotidienne de 4.554 sur 258 jours de Bourse contre 5.718 actions en 2009.

En 2010, le cours en valeur de clôture a varié :

- ✓ Plus haut 1,84 € atteint le 14/04/2010,
- ✓ Plus bas 1,30 € atteint le 31/12/2010,
- ✓ Clôture 1,30 €

Évolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1^{er} janvier 2009 jusqu'à la date d'établissement du présent document

Cours de clôture en euros

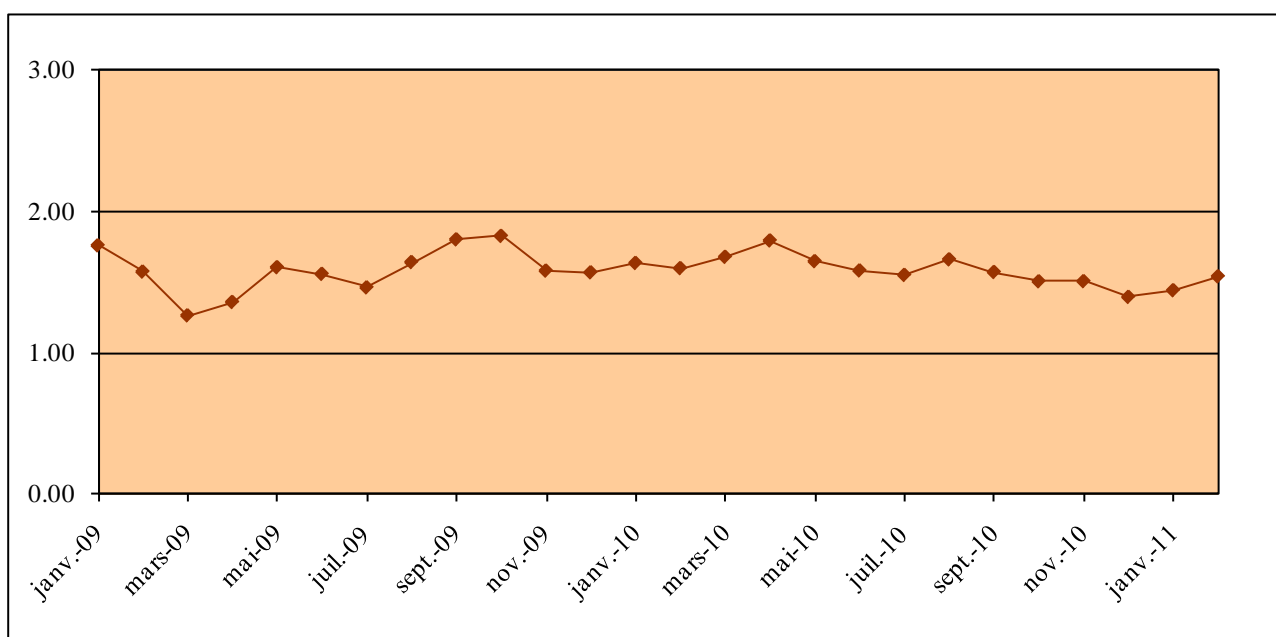
2009	janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	déc-09
Cours le plus haut	1,85	1,78	1,56	1,47	1,68	1,70	1,48	1,88	2,00	1,92	1,65	1,70
Cours le plus bas	1,65	1,40	1,17	1,28	1,40	1,40	1,43	1,50	1,66	1,60	1,53	1,49
Cours moyen	1,76	1,58	1,27	1,36	1,61	1,56	1,46	1,64	1,80	1,83	1,58	1,57
Volume de titres échangés	25.029	35.680	112.917	57.991	70.021	61.241	25.595	214.174	345.721	189.210	162.542	158.047

2010	janv-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10
Cours le plus haut	1,72	1,69	1,76	1,84	1,80	1,60	1,62	1,67	1,62	1,54	1,54	1,51
Cours le plus bas	1,51	1,55	1,56	1,70	1,51	1,41	1,44	1,52	1,49	1,46	1,46	1,30
Cours moyen	1,64	1,60	1,68	1,80	1,65	1,58	1,55	1,66	1,57	1,51	1,51	1,40
Volume de titres échangés	124.698	57.529	184.865	163.952	85.551	85.790	41.856	57.425	89.200	60.009	77.316	146.738

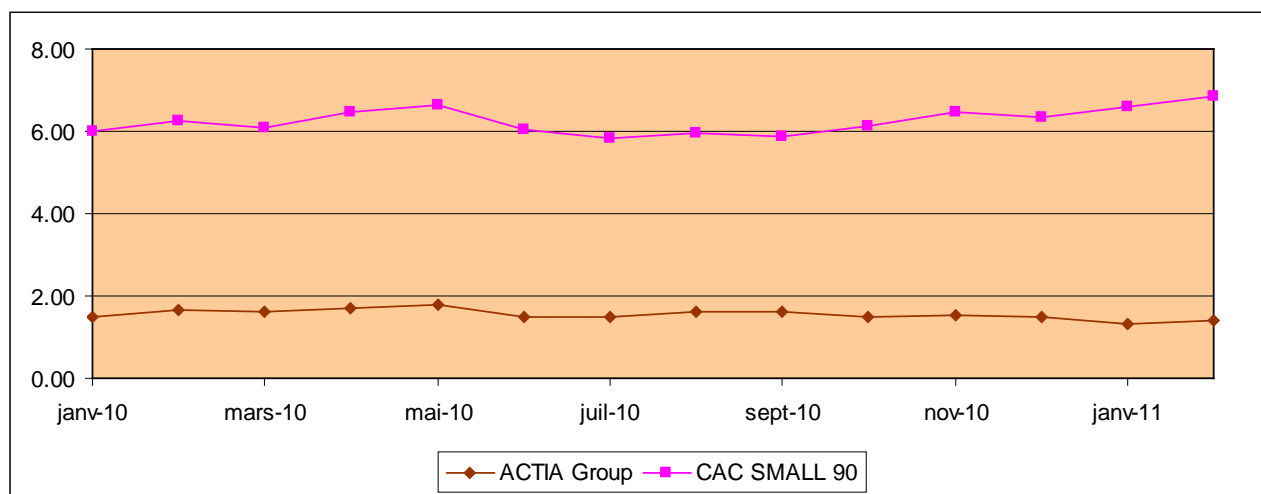
2011	janv-11	févr-11
Cours le plus haut	1,50	1,66
Cours le plus bas	1,34	1,39
Cours moyen	1,44	1,54
Volume de titres échangés	119.724	252.873

Source : Euronext Paris

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel de clôture en euros)



Graphique d'évolution depuis le 1^{er} janvier 2010 (cours de clôture le 1^{er} jour du mois)



6.11.2 Contrôle et détention

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 6.11.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le § 6.11 « Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS (sociétés LP2C et SCIPIA).

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au § 6.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Les quatre autres membres du Conseil n'ont pas de lien avec eux et trois membres, totalement indépendants, assurent une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, en les personnes de Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS) et Catherine MALLET (fille de Louis PECH). La présidence du Directoire est assurée par Christian DESMOULINS, qui n'a aucun lien avec les familles.

L'indépendance du Groupe vis-à-vis des familles est ainsi assurée, tout en maintenant une stratégie industrielle claire et pérenne.

6.11.3 Pacte d'Actionnaires

Un pacte d'Actionnaires entre Louis PECH et Pierre CALMELS d'une part et Günther THRUM d'autre part a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA GROUP en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA GROUP et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;
- Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA GROUP ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA GROUP et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA GROUP, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA GROUP aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2010, ce pacte concernait un total de 11.191.635 actions (détention de 55,7 %) et de 21.365.457 droits de vote (contrôle de 62,2 %).

6.11.4 Engagements de conservation de titres

A l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA GROUP.

6.11.5 Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP ₂ C	CAISSE D'EPARGNE	10-mars-09	30-sept-14	Remboursement prêt	2.153.847	10,7%
LP ₂ C	CAISSE D'EPARGNE	11-mars-09	05-juil-14	Remboursement prêt	512.821	2,6%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	03-juil-09	30-juil-14	Remboursement prêt	344.928	1,7%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	28-avr-10	28-avr-15	Remboursement prêt	272.000	1,4%
TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS					3.283.596	16,3%

A la connaissance de la Société, 3.283.596 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2010, ce qui représente un pourcentage de 16,3 % du Capital Social de la Société.

6.11.6 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § 8.2.3.3.7 « Actions propres ».

6.11.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir comptes des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 6 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 2.411.988 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.

6.12 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

6.12.1 Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les suivantes :

LIBELLE	A.G.E.	Échéances	Montant autorisé	Augmentations et émissions réalisées les années précédentes	Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	28-mai-10	28-juil-12	3 % du Capital			3 % du Capital

6.12.2 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

6.12.3 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Rapport spécial du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions Article L.225-197-4 du Code de Commerce

➤ État des Attributions Gratuites d'Actions au 31 décembre 2010 :

Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 septembre 2008, dans sa quatrième résolution, en faveur de membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce ou de mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 du Code de Commerce. Ce plan, qui porte sur 0,4 % du Capital Social, a été attribué par le Directoire lors de sa réunion du 19 septembre 2008 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés ; après validation de la réalisation effective des

conditions d'attribution, les actions gratuites ont été définitivement acquises le 20 septembre 2010. Ce plan porte sur :

Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Directoire	Nombre d'actions attribuées	Date de l'acquisition effective	Valeur de l'action
15/09/2008	19/09/2008	60.000	20/09/2010	2,32

➤ Attributions consenties aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'année 2010 :

Mandataires Sociaux	Nombre	Valeur	Société attributrice
	NEANT	NEANT	NEANT

➤ Attributions consenties durant l'année 2010 aux dix salariés de la Société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Salariés de la Société	Nombre	Valeur	Société attributrice
	NEANT	NEANT	NEANT

Mis à part ce plan, il n'existe aucun autre plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

6.12.4 Délégation en matière d'attribution d'options

Enfin, aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

6.13 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

6.13.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

6.13.1.1 Conseil de Surveillance

Louis PECH
 Pierre CALMELS
 Günther THRUM
 Véronique VEDRINE
 Alain COSTES
 Henri-Paul BROCHET
 Jean-Philippe BRINET

Président du Conseil de Surveillance
 Vice-Président du Conseil de Surveillance
 Membre du Conseil de Surveillance
 Membre du Conseil de Surveillance
 Membre du Conseil de Surveillance
 Membre du Conseil de Surveillance
 Censeur

6.13.1.2 Directoire

Christian DESMOULINS

Président du Directoire

Catherine MALLET

Membre du Directoire

Marine CANDELON-BONNEMAISON

Membre du Directoire

6.13.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion



➤ **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président Directeur Général	FONDERIES FINANCIÈRE MERCIÉ S.A.	France	
Président du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Président du Conseil d'Administration	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Administrateur	ACTIA VIDEOBUS	Espagne	
	ACTIA DE MEXICO	Mexique	
	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA ITALIA SRL	Italie	
	ACTIA INDIA	Inde	
	ACTIA NL	Pays-bas	
	ACTIA CHINA	Chine	
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	ACTIA TUNISIE	Tunisie	
	CIPI ACTIA SA	Tunisie	
	ACTIA CORP	USA	
	EUROSUD TRANSPORT ATLANTIQUE MÉDITERRANÉE	France	
	YMCA CEPIERE	France	
	BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	Tunisie	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE	ACTIA MULLER S.A.	France	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
Co-Gérant	SCI DE L'ORATOIRE	France	
	SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES	France	
Président	COMITÉ D'INVESTISSEMENT MIDI CAPITAL	France	
Vice-Président	LE CERCLE D'OC	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller Honoraire	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	France	
Président d'honneur	CCI DE TOULOUSE	France	
	CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE MIDI-PYRÉNÉES	France	
Membre	ACADÉMIE D'OCCITANIE	France	
	ASSOCIATION DES CAPITOLS	France	
Membre du Comité des Sages	MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	France	
Censeur du Conseil d'Orientation et de Surveillance	CAISSE D'ÉPARGNE MIDI-PYRÉNÉES	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président du Conseil d'Administration	IDEI (INSTITUT D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE)	France	2009
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
Administrateur	GROUPE ESC DE TOULOUSE	France	2008
	SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE TOULOUSE NORD	France	2007
	FACE GRAND TOULOUSE	France	2007
	IDE INGÉNIERIE S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
	ESPORTEC	France	2005
Président du Comité d'Orientation	OSEO ANVAR MIDI-PYRENEES	France	2007
Membre du Conseil de Surveillance	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	PILGRIM S.A.	France	2007
Représentant permanent de LP ₂ C	ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE	France	2005
Conseiller	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	2005
	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	France	2007

- *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 27 avril 1934 à FERRALS-LES-CORBIÈRES (Aude)

Marié, 4 enfants

ETUDES :

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE

Promotion 1954-1957

CARRIERE :

ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général

1960 – 1962

MICROTURBO le 2 janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint.

1963 – 1989

Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIE et ACTIA AUTOMOTIVE

ACTIA AUTOMOTIVE

depuis 07/1989

Entré chez LP₂C (Holding du Groupe)

depuis 07/1994

DECORATIONS :

Médaille d'Argent du Travail (1985)

Chevalier de l'Ordre National du Mérite (1984)

Officier de l'Ordre National du Mérite (1992)

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques (1997)
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1998)

DISTINCTION :

Prix Chivas (1985)

ACTIVITE SOCIALE PASSEE :

Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1986 – 1991
Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1986 – 1991
Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1988 – 1992
Président du Comité Régional Midi-pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France	1988 – 1993
Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional)	1990 – 1993
Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées	1991 – 1993
Président du Comité de Promotion des Échanges Internationaux (Charte de l'Exportation)	1991 – 1995
Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1991 – 1997
Conseiller de la Banque de France TOULOUSE	1993 – 2005
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1994 – 1997
Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées	1994 – 1997
Membre du Conseil Économique et Social Région Midi-Pyrénées	1994 – 1997
Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées)	1994 – 1999
Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne	1994 – 1999
Administrateur de l'Institut National Polytechnique de TOULOUSE	1994 – 2002
Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées	1995 – 1997
Vice-Président du Comité Départemental de Développement Économique (Conseil Général)	1995 – 2000
Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Électroniques pour les Transports)	1996 – 2003
Président de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'ÉPARGNE)	2000 – 2004
Administrateur de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'ÉPARGNE)	2000 – 2007
Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO	2003 – 2005
Administrateur de ESPACE SPORT TECHNOLOGIES (France)	
Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France)	

➤ **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil de Surveillance	LP ₂ C S.A.	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration	FONDERIES FINANCIÈRE MERCE S.A.	France	
	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Représentant permanent de LP ₂ C	FONDERIE MERCE EUROPE	France	
Administrateur	ATON SYSTÈMES S.A.	France	
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	ACTIA ITALIA SRL	Italie	
	FONDERIES FINANCIÈRE MERCE S.A.	France	
	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ACTIA VIDEOBUS	Espagne	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA DE MEXICO	Mexique	
Co-Gérant	SCIPIA S.C.	France	
	SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	France	
	SCI DU 4 RUE JULES VÉDRINES	France	
	SCI DE L'ORATOIRE	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président Directeur Général	PILGRIM S.A.	France	2007
Président du Conseil d'Administration	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A.	France	2005
	ENERTEC S.A.	France	2005
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	IDE INGÉNIERIE S.A.	France	2007
	ACTIA MULLER S.A.	France	2010
	ACTIA AIXIA S.A.	France	2010
ACTIA SODIELEC S.A.	France	2010	
Représentant permanent d'ACTIA MULLER	TECNOFRANCE	France	2006

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 29 novembre 1936 à PLOUBAZLANEC (Côtes d'Armor)

Marié, 5 enfants

ETUDES

École Polytechnique – PARIS – AFN

1957 – 1959

Service Militaire – MARIGNANE AVORD

1959 – 1960

ENSAE – PARIS

1960 – 1962

ICG – TOULOUSE

1983 – 1985

CARRIERE

CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de TOULOUSE)

1962 – 1969

Ingénieur Armement

Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans)

Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)

MICROTURBO SA – TOULOUSE

1969 – 1990

Directeur Technique (7 ans)

Directeur Programmes (9 ans)

Directeur Général (5 ans)

ACTIA AUTOMOTIVE SA – TOULOUSE

depuis 12/1990

Entré chez LP₂C (Holding du Groupe)

depuis 07/1994



➤ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA INTERNATIONAL SARL	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 9 juin 1938 à KARLSRUHE (ALLEMAGNE)

Marié, 2 enfants

ETUDES

Université Technique – KARLSRUHE (ALLEMAGNE)

1957 – 1963

Diplôme d'ingénieur

CARRIERE

REINZ (ALLEMAGNE)

1963 – 1969

Ingénieur d'application

Chef du bureau d'application

SNECI (LEVALLOIS)

1969 – 1972

Ingénieur commercial

SIDMIA (BOULOGNE-BILLANCOURT)

depuis 1972

Gérant

SIDMIA International (BOULOGNE-BILLANCOURT)

depuis 1988

Gérant

➤ **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui



statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration	RENATER	France	
	GROUPE ESC DE TOULOUSE	France	
	INPT-ENSAT	France	
	IUT DE FIGEAC	France	
Vice Président	CANCEROPOLE DE TOULOUSE	France	
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	MAPPING CONSULTING	France	
	POLE DE COMPÉTITIVITÉ CANCER BIO SANTÉ	France	
	AVAMIP	France	
	PRES UNIVERSITÉ TOULOUSE	France	
	RTRA AÉRONAUTIQUE	France	
Membre Associé	CCI DE TOULOUSE	France	
Président du Conseil Scientifique	FONDATION DE RECHERCHE INNABIOSANTÉ	France	
Membre du Conseil Scientifique	SCIENCES-ANIMATION	France	
Président Référent Recherche/Innovation	CRCI MIDI-PYRÉNÉES	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Vice Président	IERSET	France	2006
	ADERMIP	France	2006
Administrateur	UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE COMPIÈGNE	France	2006
Membre	MIDI-PYRÉNÉES INNOVATION	France	2009
	CCRDT MIDI-PYRÉNÉES	France	2009

• *Fonctions*

- ✓ Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE,
- ✓ Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 29 juillet 1939 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

ETUDES

Licence ès Sciences	1963
Ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique de TOULOUSE (ENSEEIH)	1963
Docteur de 3 ^{ème} cycle et d'État ès sciences	1966
Docteur ès Sciences	1972

CARRIERE

Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur	
Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS) du CNRS	depuis 1974
Maître de conférences	1975 – 1980
Vice-président du groupe International Federation for Information Professing	depuis 1979
Professeur sans chaire	1981 – 1983
Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1981 – 1985
Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées	depuis 1981
Professeur de 1 ^{ère} classe	1983 – 1988
Conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	depuis 1984
Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1985 – 1996
Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1988 – 1991
Professeur de classe exceptionnelle	depuis 1989
Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1992 – 1995
Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur	1992 – 1995
Membre du Conseil Scientifique du CNRS	1992 – 1997
Rapporteur Général de la 2 ^{ème} session plénière du CNRS	1993
Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie au MESR	depuis 1994
Président de l'Institut National Polytechnique de TOULOUSE (INPT)	1996 – 2000
Membre du Conseil d'Administration du CNRS	1996 – 2000
Membre de L'ENSEEIH, du Comité Consultatif du Développement Technologique (CCDT)	depuis 1998
Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche	2000 – 2003
Professeur à l'INPT	depuis 2003
Président de la 3 ^{ème} session plénière du CNRS	
Cadre Scientifique au LAAS-CNRS	depuis 2003
Membre de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique	
Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS	

OEUVRES

Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées

DECORATIONS :

Commandeur de la Légion d'Honneur (2008)
Commandeur des Palmes Académiques
Membre de l'Académie des Technologies
Silver Score de l'IFIP



- **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	OSEO GARANTIE RÉGIONS S.A.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	DEPECHMAG FRANCE	France	2007

• *Fonction*

Directeur de Réseau Sud OSEO - Société Anonyme au Capital de 337.230.064 € 27 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS ALFORT, 320 252 489 RCS CRETEIL.

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Née le 25 juin 1959 à MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
2 enfants

ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de CLERMONT-FERRAND
Promotion 1980

CARRIERE

CEPME

Chargée d'affaires - Direction régionale Auvergne	1981 – 1991
Siège Social - Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités	1991 - 1997
Responsable département Tourisme agence centrale	
Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME - SOFARIS	
Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées	1998 – 2005
Directeur du Réseau SUD MÉDITERRANÉE OSÉO BDPME (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)	depuis 02/2005
Directeur du Réseau SUD MÉDITERRANÉE OSEO (OSEO FINANCEMENT – OSEO INNOVATION)	depuis 10/2006
Directeur du Réseau SUD OSEO (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine)	depuis 01/2009

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite (2001)

ACTIVITE SOCIALE

Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

➤ **Henri-Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	AEROSPACE VALLEY	France	
	COMITE DE LABELLISATION	France	
	ENSEEIH	France	
	SOGECLAIR	France	
Vice-Président	UIMM MIDI-PYRÉNÉES	France	
	TOMPASSE	France	
Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE	INTESPACE	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
NEANT			

• Fonctions

- ✓ Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
- ✓ Conseiller Technique I.P. à la CCIT,
- ✓ Directeur Général Adjoint de THALES ALENIA SPACE - Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.530.035 €, 26, avenue Jean-François Champollion – BP 33787 – 31037 TOULOUSE Cedex 1, 414 725 101 RCS TOULOUSE.

• Expertise et expérience en matière de gestion

ETAT CIVIL

Né le 12 septembre 1945 à LIMOGES (Haute-Vienne)

ETUDES

Doctorat en physique option hyperfréquence
Institut d'Administration des Entreprises

CARRIERE

THOMSON - CSF « Division Faisceaux Hertiens »
Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertiens 1973 – 1977
Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux 1977 – 1982
THOMSON - CSF « Division Espace »
Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C 1982 – 1988

Directeur Équipements Spatiaux ALCATEL - ESPACE 1988 – 1993
 ALCATEL - ESPACE puis ALCATEL - SPACE
 (après fusion avec Aérospatiale “satellites”)
 Directeur Industriel et Directeur du site de TOULOUSE 1993 – 2003
 ALCATEL - SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion
 avec Alenia Spazio)
 Directeur de l’Intégration Industrielle et Directeur du site de TOULOUSE 2003 – 2007
 THALES ALENIA SPACE
 Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du
 site de TOULOUSE depuis 2007



➤ **Jean-Philippe BRINET** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 ; son mandat arrivera à expiration le 14 septembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	KGF à MONTPON 24700	France	
	UNIVERSITÉ BORDEAUX 4	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Directeur Général	CIC SOCIÉTÉ BORDELAISE	France	2009
Président	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET FONCIÈRE DE PARTICIPATION	France	2009
Administrateur	CIC / ASSETS MANAGEMENT	France	2009

• *Fonctions*

✓ Gérant de JPF Conseil

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 14 mars 1943 à Neuilly sur seine

ETUDES

Diplômé de l’Institut d’Administration des Entreprises
 Diplômé du Centre d’Études Supérieures de Banque de Paris
 Diplômé d’Études Supérieures Spécialisées de Droit Privé

CARRIERE

Chargé de recherches au Ministère du Travail au Québec 1968 – 1969
 Assistant à la Direction financière de Procter et Gamble 1970 – 1971
 Responsable de la clientèle à la Direction
 des Grandes Entreprises de la BRED 1971 – 1974
 Assistant du Directeur de l’exploitation de la BRED 1974 – 1975
 Directeur de groupe de la BRED - Paris-Est 1975 – 1977
 Directeur de groupe de la BRED - Rouen 1978 – 1981
 Directeur régional de la BRED - Est Parisien 1981 – 1989
 Directeur du marketing de la BRED 1989 – 1991

➤ **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; nommé lors du Conseil de Surveillance du 28 mars 2003, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	ACTIA MULLER UK	Angleterre	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ATON SYSTÈMES S.A.	France	
	ACTIA VIDÉOBUS	Espagne	
	ACTIA INDIA	Inde	
	KARFA	Mexique	
	INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE	France	
Directeur Général et Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Administrateur	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	ACTIA MULLER UK	Angleterre	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ATON SYSTÈMES S.A.	France	
	ACTIA VIDÉOBUS	Espagne	
	ACTIA INDIA	Inde	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
	ACTIA DO MEXICO	Mexique	
	CIPI ACTIA S.A.	Tunisie	
	ACTIA MULLER S.A.	France	
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	ACTIA CHINA	Chine	
	OSEO	France	
	YMCA CÉPIÈRE	France	
	AEROSPACE VALLEY	France	
	LE CERCLE D'OC	France	
CLUB DES AFFILIÉS DU LAAS-CNRS	France		
INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	France		
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ARDIA	Tunisie	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE	ACTIA TUNISIE	Tunisie	
Conseiller	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	
	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	France	
Membre du Conseil	ÉCOLE DOCTORALE SYSTÈMES	France	
Membre du Conseil d'Orientation	OSEO	France	
Gérant / Co-Gérant	SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	France	
	ACTIA MULLER ESPAÑA SARL	Espagne	
Président du Bureau des Conseillers	CONSEIL DU COMMERCE EXTÉRIEUR MIDI-PYRÉNÉES	France	
Président	TERRE DES ÉTOILES	France	
	LES ATELIERS DE L'AYGUETTE	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
	ACTIA CORP	USA	2007
	ACTIA INC	USA	2007
	ACTIA CHINA	Chine	2008
	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MÉCANIQUE ET MICROTECHNIQUE DE BESANÇON	France	2008
	ACTIA DO MEXICO	Mexique	2008
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	2009
Président du Conseil d'Évaluation Scientifique	ÉCOLE DES MINES D'ALÈS	France	2010
Administrateur	ENERTEC S.A.	France	2006
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2007
	ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE TECHNIQUE	France	2007
	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS EN ARTS CHIMIQUES ET TECHNOLOGIQUES	France	2010

- *Fonctions*

- ✓ Contrat de travail dans la Société LP₂C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 5.876.400 € 25 chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

- *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 18 octobre 1951 à SAFI (MAROC)

Marié – 1 enfant

ETUDES

École Polytechnique

Ingénieur des Ponts et Chaussées

CARRIERE

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre

1976 – 1981

Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région

1981 – 1986

Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l'ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur DRIRE de Midi-Pyrénées	1991 – 1998
Directeur de l'École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA	1999 – 2003
Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d'ACTIA GROUP	depuis 2003
Directeur Général d'ACTIA AUTOMOTIVE	depuis 2003

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques

- **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Membre du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Administrateur	FONDERIES FINANCIÈRE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA MULLER S.A.	France	
Co-Gérante	SCIPIA	France	
Représentante permanente du MEDEF 31	CILÉO	France	
Représentante permanente du CILÉO	INTERLOG S.A.	France	
	PROMOLOGIS S.A. H.L.M.	France	
Présidente du Comité d'Audit	PROMOLOGIS S.A. H.L.M.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Présidente du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	2006
Directeur Général	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	PILGRIM S.A.	France	2007
Représentante permanente de LP ₂ C	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ENERTEC S.A.	France	2006

- *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Fille de Louis PECH
Née le 26 Mai 1969 à TOULOUSE (Haute-Garonne)
Mariée – 2 enfants

ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE
Promotion 1989-1992

CARRIERE

CRÉDIT MUTUEL ÎLE DE FRANCE BOULOGNE-BILLANCOURT – Chargée de clientèle	1992 – 1993
ACTIA AUTOMOTIVE S.A TOULOUSE – Attachée de Direction	1993 – 1996
ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Attachée de Direction	1996 – 2003
ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Directrice Financière	depuis 2003
LP ₂ C S.A. TOULOUSE – Membre du Directoire	depuis 1999



➤ **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 13 septembre 2010 et arrivera à expiration le 12 novembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Membre du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Administrateur	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
	ACTIA MULLER S.A.	France	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	2007

• Expertise et expérience en matière de gestion

ETAT CIVIL

Fille de Pierre CALMELS
Née le 2 décembre 1961 à PARIS
Mariée – 2 enfants

ETUDES

First Certificate of Cambridge	1979
Proficiency of Cambridge	1980
BTS Secrétariat de Direction	1982

CARRIERE

TECHNAL FRANCE TOULOUSE : Secrétaire qualifiée export	1982 – 1985
Maurice MESSEGUE AUCH - Secrétaire de Direction	1986
LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES FLEURANCE - Secrétaire de Direction	1986 – 1990
SARL ACTE NÉRAC - Assistante de Direction	1990 – 1993
SA M3S CASTELGINEST - Président Directeur Général	1993 – 2002
SA LP ₂ C TOULOUSE - Membre du Directoire	depuis 1999

6.13.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre des deux entités PARMA et PILGRIM, liquidées en 2007. Il est précisé que les liquidations des sociétés PARMA et PILGRIM sont des liquidations amiables, liées à la fin des activités de ces structures et qui ont été détaillées dans le Document de Référence 2007 ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

6.13.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

6.13.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration lors de la présente Assemblée.

6.14 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

6.14.1 Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages

susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé qu'en dehors des plans de stock options et actions de performance, les rémunérations mentionnées sont versées par LP₂C, société holding consolidante au titre :

- Soit des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP₂C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre de ACTIA GROUP ;
- Soit des contrats de travail.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montant reçus en 2010	Montant reçus en 2009
Christian DESMOULINS - Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	278.303	293.288
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	278.303	293.288
Catherine MALLET - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	77.481	78.691
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	77.481	78.691
Marine CANDELON - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	38.137	38.595
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
TOTAL	38.137	38.595

Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants dus	Montants reçus	Montants dus	Montants reçus
	En 2010		En 2009	
Christian DESMOULINS - Président du Directoire				
Rémunération fixe	206.280	206.280	206.280	206.280
Rémunération variable	70.000	70.000	85.000	85.000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2.023	2.023	2.008	2.008
TOTAL	278.303	278.303	293.288	293.288
Catherine MALLET - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	75.855	75.855	75.855	75.855
Rémunération variable			950	950
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1.626	1626	1.886	1.886
TOTAL	77.481	77.481	78.691	78.691
Marine CANDELON - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	36.075	36.075	36.075	36.075
Rémunération variable			475	475
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2.062	2.062	2.045	2.045
TOTAL	38.137	38.137	38.595	38.595

Tableau 3 - Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants – Nom et mandat	Montants reçus en 2010	Montants reçus en 2009
Louis PECH - Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽¹⁾	100.361	100.334
Pierre CALMELS - Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽¹⁾	84.000	84.000
Günther THRUM – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
Alain COSTES – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
Véronique VEDRINE – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
Henri-Paul BROCHET – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
TOTAL	184.361	184.334

(1) Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP₂C.

Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
TOTAL						

Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
TOTAL			

Tableau 6 - Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
TOTAL						

Tableau 7 - Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Christian DESMOULINS - Président du Directoire	19/09/2008	60.000	(1)
TOTAL			

(1) 40.000 actions seront disponibles le 20 septembre 2012 ; 20.000 actions deviendront disponibles lors de la cessation du mandat du Président du Directoire (blocage par décision du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2008).

Tableau 8 - Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date de l'Assemblée	NEANT
Date du Directoire	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites à ce jour	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers				
	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et/ou toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	NEANT			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)				

Tableau 10 - Dirigeants - Mandataires sociaux								
	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Nom : Christian DESMOULINS	Oui		Non		Non		(1)	
Fonction : Président du Directoire								
Date début Mandat : 01/04/03								
Date fin Mandat : 12/11/14								
Avantages :								
Nom : Marine CANDELON	Non		Non		Non		Non	
Fonction : Membre du Directoire								
Date début Mandat : 12/11/02								
Date fin Mandat : 12/11/14								
Avantages :								
Nom : Catherine MALLET	Non		Non		Non		Non	
Fonction : Membre du Directoire								
Date début Mandat : 12/11/02								
Date fin Mandat : 12/11/14								
Avantages :								

- (1) Dans la situation actuelle, le Président du Directoire est salarié de la Société LP2C, Holding. Une clause de non concurrence figure au contrat de travail : le choix de faire jouer, ou non, cette clause appartient à LP₂C. Si elle vient à appliquer cette clause, LP₂C supportera seule la charge financière liée à cette indemnité ; cette indemnité ne sera donc pas supportée par l'émetteur.

Sur l'exercice 2010, les rémunérations fixes des membres du Directoire n'ont pas bénéficié d'augmentation, contrairement aux évolutions qu'ont pu connaître les collaborateurs du Groupe.

Lors du renouvellement du mandat du Président du Directoire de la Société ACTIA GROUP, le Conseil a opté pour le maintien du contrat de travail dont il bénéficiait au sein de la Société mère, LP₂C depuis sa prise de fonction. Ce choix a été motivé par la stratégie du Groupe qui est avant tout et depuis son origine, un Groupe familial où la volonté de pérenniser l'encadrement dirigeant est un principe directeur.

Par ailleurs, le Conseil a estimé que la rémunération du Président du Directoire qui ne comprenait aucun élément exceptionnel ni extraordinaire au vu des responsabilités confiées d'une part et la structure à dominante patrimoniale et familiale de l'actionnariat d'autre part, étaient autant d'éléments qui justifiaient l'autorisation de ne pas mettre un terme au contrat de travail et de cumuler le mandat de Président du Directoire avec ce contrat de travail.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à 1,5 salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Par ailleurs, il n'est versé aucun jeton de présence.

6.14.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société

A la connaissance de la Société, les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur l'exercice 2010.

6.14.3 Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

6.15 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages au terme du contrat ne lie les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à ACTIA GROUP S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

6.15.1 Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur

Il est demandé d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Une partie des informations est développée au § 8.1.7.21 « Opérations avec les entreprises liées ».

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui est reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP₂C et ACTIA GROUP et ACTIA GROUP et ses filiales est communiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe ».

6.15.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos 31 décembre 2010
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 16 pages
Référence : JML - 112.003 RS



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17810
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : €. 15.074.955,75

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

Avec la société Actia Automotive S.A.

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2010, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 1.356.201. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 9.029 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 1.143.281. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 6.842 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 714.250. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 2.667 H.T.

Avec la société Actia Sodielec S.A.

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, Madame Marine Candelon et Monsieur Christian Desmoulins
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

A ce titre, au cours de l'exercice 2010, votre société a signé au bénéfice de sa filiale, une lettre d'engagement envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 856.318. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 7.030 H.T.

Conventions et engagements des exercices antérieurs non soumis à l'approbation d'une précédente assemblée générale

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et qui n'ont pas été soumis à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Avec la société Actia Automotive S.A.

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulins et Alain Costes
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2009, votre société a signé au bénéfice de sa filiale une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 1.042.556. Le montant des frais à facturer au cours du 1^{er} trimestre 2011 par votre société au titre des exercices 2009 et 2010 s'élève à €. 18.977,15 H.T.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

Avec la société Actia Sodielec S.A.

- **Nature et objet** : convention d'assistance
- **Modalités** : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Sodielec S.A. dans certains domaines relevant de la Direction Générale d'Actia Sodielec S.A. et notamment dans toutes les questions relevant :

- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société Actia Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2010 la somme de €. 270.821 H.T. à la société Actia Sodielec S.A.

b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 517.590.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 6.409 H.T.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

4 avril 2011

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 267.431.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 3.284 H.T.
- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de € 88.437.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 1.519 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.126.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €.43.279.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 594 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 382.751.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 5.100 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 200.022.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 2.634 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €.300.000.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 3.938 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est nul.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 666 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.105.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est nul.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 53 H.T.
- Une lettre de confort dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparate envers une banque dans le cadre d'un contrat de crédit-bail contracté par Actia Sodielec S.A. L'encours de ce contrat au 31 décembre 2010 est de €.1.721.809.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 18.542 H.T.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €400.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €312.473.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à € 3.597 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de € 239.128.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à € 2.744 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de € 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de € 234.355.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à € 2.698 H.T.

▪ Compte courant :

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2010, le solde du compte courant d'Actia Sodielec S.A. s'élève à € 222.272. Le produit d'intérêt de l'exercice 2010 pour votre société s'élève à € 1.085.

▪ Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2010.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

- **Nature et objet** : autorisations de nantissements de titres

- **Modalités** :

Dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 150.000 titres de sa filiale Actia Sodielec S.A. L'encours au 31 décembre 2010 s'élève à €.137.569.

Votre société a également autorisé le nantissement de 125.000 titres Actia Sodielec S.A. en garantie d'un découvert autorisé de €. 1.250.000.

- **Nature et objet** : prestations spécifiques de mise à disposition de personnel

- **Modalités** :

Le personnel de Direction Générale est rémunéré par votre société et mis à disposition de sa filiale ; celle-ci est refacturée par votre société à prix coûtant, charges sociales et provision pour congés payés comprises. Les frais de déplacement et de représentation ainsi que la voiture de fonction sont pris directement en charge par Actia Sodielec S.A.

Le produit de l'exercice 2010 pour votre société s'élève à €. 205.805 H.T.

Avec la société Actia Automotive S.A.

- **Nature et objet** : convention d'assistance

- **Modalités** :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Automotive S.A. dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Actia Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2010 la somme de €. 1.340.435 H.T. à la société Actia Automotive S.A.

b) Missions exceptionnelles

▪ Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 200.000.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 4.000 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €.137.569.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 4.727 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1er novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à €. 200.000.000.

Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.

- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €. 1.200.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 202.291.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 3.347 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 900.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est nul.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 737 H.T.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

4 avril 2011

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 600.397.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 7.202 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €.227.930.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 2.642 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €.1.200.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €. 382.309.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 5.096 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 4.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est nul.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 500 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur d'Airbus dans le cadre de la signature d'un contrat pour la fabrication, la pérennisation et la réparation d'équipements avioniques relatifs aux programmes ATR et Airbus. Ce contrat a été signé le 8 septembre 2005.
Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.
- une lettre d'engagement de caution solidaire dans le cadre d'une avance remboursable de €. 1.200.000. L'encours de cette avance au 31 décembre 2010 est de €. 200.000.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 3.000 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est de €.758.997.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 8.801 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2010 est nul.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2010 s'élève à €. 438 H.T.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

▪ **Compte courant :**

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2010, le solde débiteur du compte courant d'Actia Automotive S.A. s'élève à €. 7.826.510. Le produit d'intérêt de l'exercice 2010 pour votre société s'élève à €. 213.036.

▪ **Missions spécifiques :**

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2010.

• **Nature et objet :** autorisations de nantissements de titres

• **Modalités :**

Dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.800 titres de sa filiale Actia Automotive S.A. L'encours au 31 décembre 2010 s'élève à €. 412.793.

Par ailleurs, dans le cadre d'un emprunt de €. 2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.910 titres de sa filiale Actia Automotive S.A. L'encours au 31 décembre 2010 s'élève à €. 700.000.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

4 avril 2011

Avec la société LP2C S.A.

- **Nature et objet** : convention d'assistance
- **Modalités** :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société Actia Group S.A. dans les domaines suivants :

- 1- assistance dans le domaine de la Direction Générale et du Management, et notamment dans toutes les questions relevant :
 - de l'organisation générale ;
 - des méthodes de direction et de gestion ;
 - de l'ingénierie financière ;
 - et des prévisions économiques.
- 2- assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
- 3- assistance dans le domaine de la communication ;
- 4- assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
- 5- assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 %. Cette redevance, facturée à la société Actia Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de €. 3.100 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1^{er} janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1^{er} trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de 2009.

Au titre des prestations 1- à 4-, la société LP2C S.A. a facturé sur l'exercice 2010 la somme de €. 1.520.933 H.T. à votre société.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
*Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au titre de l'exercice 2010.

b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'Actia Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- **Nature et objet** : prestations comptables et financières
- **Modalités** :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 63.100. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Avec la société Actia Muller S.A.

- **Nature et objet** : caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement
- **Modalités** :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale Actia Muller S.A. Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

L'encours de cet engagement est de €. 447.000 au 31 décembre 2010. Votre société a facturé €. 6.332,50 H.T. au titre de l'exercice 2010.



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

- **Nature et objet** : extension de garantie à première demande dans le cadre du règlement du loyer
- **Modalités** :
Votre société s'est portée caution solidaire en faveur de sa filiale dans le cadre d'un contrat de crédit bail visant les locaux de Luce. Cet engagement d'une durée irrévocable de 6 ans restera valable tant que votre société occupera les locaux.
Les loyers restant à payer par votre société au 31 décembre 2010 s'élèvent à €. 187.500 H.T.
Les frais facturés, sur l'exercice 2010, au titre de cette extension de garantie s'élèvent à €. 2.187,50 H.T.

Avec la société Ardia

- **Nature et objet** : caution solidaire
- **Modalités** :
Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'une sous-location de matériels informatiques.
Le montant du matériel concerné au 31 décembre 2010 est porté à €. 196.258.
Les loyers facturés sur l'exercice s'élèvent à €. 53.191 H.T.
- **Nature et objet** : avance de trésorerie
- **Modalités** :
Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale Ardia.
Le montant de l'avance au 31 décembre 2010 s'élève à €. 176.141.
Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à €. 3.978.
- **Nature et objet** : convention d'assistance
Votre société assiste sa filiale Ardia dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :
 - de la Direction Générale ;
 - du management stratégique et international ;
 - de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;



Eric Seyvos

*Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés*

4 avril 2011

- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Ardia, est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2010 la somme de €. 14.415 H.T. à la société ARDIA.

Avec la société SCI de L'Oratoire

- **Nature et objet** : convention de trésorerie

- Modalités :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rémunérer la mise à disposition de €. 2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2010 s'élève à €. 1.120.902.

Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2010 s'élève à €. 10.962.

- **Nature et objet** : autorisation de nantissement de parts

- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI de L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
conventions et engagements réglementés

4 avril 2011

Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvoirville

- **Nature et objet** : contrat de sous-location

- **Modalités** :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Les Coteaux de Pouvoirville loue à votre société des locaux sis chemin de Pouvoirville à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à €. 73.000 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à €. 6.515.

- **Nature et objet** : autorisation de nantissement de titres

- **Modalités** :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €. 4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI Les Coteaux de Pouvoirville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Toulouse-Labège, le 4 avril 2011

Paris, le 4 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie
Associé

6.15.3 Opérations avec les entreprises liées

Cf. § 8.1.7.21 « Opérations avec les entreprises liées ».

6.16 CONCLUSION

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE

7.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également :

- Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 28 mars 2011 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

7.1.1 La gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de MIDDLENEXT de décembre 2009, disponible sur le site Internet de MIDDLENEXT, ci-après le Code de référence. Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance ».

Les dispositions suivantes de ce Code de référence ont été adaptées à la structure du Groupe, conformément aux possibilités offertes par le Code de référence :

➤ Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil remplit les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L.823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé spécifique.

Conformément aux recommandations stipulées dans le Code de référence, une réflexion a été menée sur le sujet et il a été jugé qu'un tel comité n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

➤ Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégalement. Compte tenu de la bonne proportion de membres indépendants au sein du Conseil, conformément aux préconisations du Code de référence et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

Toutes précisions utiles sur le respect du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotés de MIDDLENEXT de décembre 2009 et relatives aux rémunérations des dirigeants et/ou des mandataires

sociaux vous sont données au § 6.14 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

7.1.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2010, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VÉDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Philippe BRINET	Censeur

Il est précisé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

Le rapport du Président doit faire état de l'application de la Loi Copé – Zimmermann du 13 janvier 2011 sur le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance (au moins un représentant féminin à la date de publication de la loi, 20% au 1^{er} janvier 2014 et 40% au 1^{er} janvier 2017). La loi est à ce jour appliquée compte tenu de la présence de Véronique VÉDRINE.

7.1.1.2 Mandataires Indépendants

Critères retenus : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- Les Actionnaires de référence ;
- Les salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs de la Société ou d'une société du Groupe ;
- Les auditeurs de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les membres de la famille d'un mandataire social ou d'un Actionnaire de référence.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- Véronique VÉDRINE Membre du Conseil de Surveillance ;
- Henri-Paul BROCHET Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

7.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance dans la semaine précédant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

7.1.2.1 Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société et par le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- Principes et méthodes comptables retenus ;
- Principales options comptables retenues ;
- Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- Variations de périmètre de consolidation ;
- Principales données chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la réglementation applicable.

7.1.2.2 Convocation des Conseils

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans les 15 jours qui précèdent la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L.823-17 et R.823-9 alinéa 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

7.1.2.3 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. La présence physique des membres aux réunions a été requise.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils a été de 88 %.

7.1.2.4 Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

7.1.2.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

7.1.2.6 Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2010 :

Mandataire Social	Détention	Contrôle / droits de vote bruts
Louis PECH	61.344	122.688
Pierre CALMELS	62.895	125.517
Alain COSTES	5	10
Véronique VEDRINE	20	40
Günther THRUM	213	426
Henri-Paul BROCHET	100	100
Christian DESMOULINS	80.000	80.000
Marine CANDELON	74	148
Catherine MALLET	796	1.592

Pour une parfaite connaissance des détentions, leur détail à la clôture de l'exercice est communiqué au § 6.11.1.2 « Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2010 ».

7.1.2.7 Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

7.1.2.8 Nombre de censeurs nommés

Le Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 a nommé un censeur.

7.1.2.9 Règlement Intérieur

Le Conseil de Surveillance a mis en place un Règlement Intérieur, consultable au Siège Social de la Société. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

- Le rôle du Conseil de Surveillance ;
- La composition du Conseil de Surveillance ;
- Les devoirs des membres et la déontologie ;
- Les réunions du Conseil de Surveillance ;
- Les comités ;
- La rémunération ;
- L'évaluation du Conseil ;
- L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

7.1.2.10 Évaluation des travaux du Conseil

Une évaluation de son fonctionnement a été mise en œuvre au cours du Conseil qui s'est tenu le 17 décembre 2010 : lors de ce Conseil, les modalités concernant l'évaluation des travaux du Conseil ont été débattues. Conformément au Code de référence adopté par le Conseil de Surveillance, une évaluation du Conseil est prévue dans le courant de l'année 2011.

7.1.2.11 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société ACTIA GROUP ne sont pas rémunérés par cette dernière.

Certains mandataires reçoivent une rémunération, versée par la Société LP₂C, Société contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP₂C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP₂C, ont été attribuées en fonction du mandat exercé, du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux cadres dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (véhicule de fonction, ...).

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹. Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucune indemnité équivalente à une indemnité de rupture, autrement appelée « parachute doré », n'est en vigueur pour les mandataires d'ACTIA GROUP.

Aucune politique d'attribution de stock options ou d'actions gratuites n'est en œuvre actuellement au sein du Groupe.

7.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- ✓ soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société,
- ✓ soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- ✓ donner une procuration à leur conjoint ou à un autre Actionnaire,
- ✓ adresser une procuration à la Société,
- ✓ voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

7.1.4 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 6.11.1.3 « Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ».

7.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer la gestion financière et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes. Le Directoire a décidé de s'appuyer sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence du contrôle interne édité par l'AMF pour les valeurs moyennes et petites. A ce jour, le Groupe n'a pas procédé à une évaluation de son contrôle interne.

Les procédures mises en œuvre comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, au niveau de la maison mère et de l'ensemble de ses filiales consolidées, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

7.1.5.1 Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIA GROUP intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- La Branche AUTOMOTIVE avec ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ses filiales ;
- La Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS avec ACTIA SODIELEC S.A..

Le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par activité. On rappellera qu'il s'agit :

- Pour l'AUTOMOTIVE :
 - ✓ du diagnostic : équipements et logiciels de diagnostic à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
 - ✓ des systèmes embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, comme les solutions de multiplexage, de chronomatique, d'infotainment...,
 - ✓ des services : fabrication électronique pour le compte de tiers et pérennisation.
- Pour les TÉLÉCOMMUNICATIONS :
 - ✓ Satcom : stations terriennes (équipements en systèmes Satcom),
 - ✓ Broadcast : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques,
 - ✓ Systèmes Télécom : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, transmission, énergie, aéronautique et intégration.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001. Il maîtrise les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par plusieurs autorités et organismes de certification indépendants et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients. Le site de Colomiers a abouti, en 2008, dans son processus d'obtention de la nouvelle certification aéronautique NADCAP pour les processus spéciaux de fabrication de cartes électroniques, assurant une maîtrise complète des risques, tant dans le domaine aéronautique que pour toutes les autres fabrications du site.

➤ Les acteurs

Le Directoire pour la holding ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle important dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances (2006 – 2008), par exemple.

➤ Leur rôle

Le Directoire d'ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés, et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les branches et pour assurer le suivi des réalisations.

- **Les principaux domaines d'intervention** identifiés sont :
- ✓ maîtrise des risques technologiques, industriels et commerciaux,
 - ✓ maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
 - ✓ maîtrise de la rotation des stocks,
 - ✓ maîtrise des risques de taux et des risques de change,
 - ✓ maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
 - ✓ orientation et suivi de la R&D,
 - ✓ prévention des risques juridiques et contentieux.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § 6.9 « Facteurs de risque ».

La communication interne sur les risques est réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, ...

7.1.5.2 Contrôle interne

En matière comptable et financière, un contrôle de gestion et d'audit interne est organisé par chaque branche au niveau de chaque Business Unit et/ou Business Group.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, lorsque l'effectif de celle-ci est réduit.

Des procédures comptables existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe. Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting et est appuyé par des visites ponctuelles dans les filiales (un tiers des filiales par an), ainsi que, ponctuellement, une réunion des équipes comptables et financières des filiales. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- ✓ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées,
- ✓ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels,
- ✓ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord),
- ✓ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes,
- ✓ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes,
- ✓ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe et leur mise en œuvre,
- ✓ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ✓ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne,
- ✓ la situation trimestrielle des comptes,
- ✓ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge le suivi des différentes filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et

financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ✓ suivi des budgets,
- ✓ évolution des procédures de reporting en place,
- ✓ délais de production des comptes,
- ✓ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu,
- ✓ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux,
- ✓ suivi des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère et de sa principale filiale ACTIA AUTOMOTIVE.

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

L'évolution des **systemes d'information** a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX, SAP Business One et AX-dynamis-Microsoft) dans les principales filiales d'ACTIA AUTOMOTIVE tant en France qu'à l'étranger se poursuit, alors que les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.

Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

7.1.5.3 Axes de progrès

➤ Suivi des actions menées

Le montant des **conventions bilatérales de trésorerie** avec les filiales disposant de trésorerie suffisante élaborées en 2007 étaient légèrement supérieur à 3 M€ au 31 décembre 2010 et concernent à ce jour 3 filiales. Le sujet est suivi et se développe en fonction de l'évolution des filiales.

Concernant les **certifications**, le renouvellement a été opéré début 2010, dans le cadre d'un processus de certification globale incluant à la fois ACTIA AUTOMOTIVE, CIPI ACTIA, ACTIA TUNISIE et ARDIA, en Tunisie. Ces audits se sont très bien déroulés et le Groupe a reçu les nouveaux certificats. En 2011, les audits pour le renouvellement des certifications se sont tous conclus positivement en début d'exercice.

Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2010 ».

Pour les **systèmes d'informations**, les actions suivantes ont été menées :

- ✓ ERP : déploiement de la version MOVEX multi sociétés à ACTIA AUTOMOTIVE, ACTIA NORDIC et préparation pour un déploiement en 2011 chez CIPI-ACTIA et ACTIA MULLER.
- ✓ poursuite du renouvellement des postes informatiques,
- ✓ déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations sur ACTIA AUTOMOTIVE,
- ✓ amélioration du système ACTIA Web Report, pour le reporting financier des filiales,
- ✓ lancement opérationnel du nouvel ERP au niveau d'ACTIA SODIELEC, dédié à l'ensemble des sites, en mai 2010,
- ✓ déploiement d'une architecture réseau pour le renforcement de la sécurité, la garantie de l'intégrité des données, le partage des bases et des outils, ainsi qu'une meilleure qualité de service,
- ✓ engagement du déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations en Italie et en Tunisie.

➤ **Actions à mener**

Il est prévu de poursuivre l'extension de la nouvelle architecture réseau à l'ensemble du Groupe, au cours des trois prochaines années. 2011 devrait également permettre de déployer la nouvelle messagerie Groupe.

7.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1.000 k€H.T. ;
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1.000 k€H.T. ;
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1.000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3.000 k€ et sera révisée chaque année ;
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1.000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;

- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€par opération et 2.000 k€par an toutes opérations confondues ;
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€HT par an ;
- Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2.000 k€H.T. ;
- Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2.000 k€;
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avals ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

7.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2010

Société	ISO 9001	ISO TS 16949	ISO 14001	EN 9100	IRISRAIL	NADCAP
ACTIA AUTOMOTIVE SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié
ACTIA MULLER	Certifié					
ATON SYSTÈMES	En cours de certification. Attendue en 2011					
ACTIA AIXIA						
ACTIA ITALIA	Certifié					
ACTIA NL	En cours de certification. Attendue en 2011					
ACTIA POLSKA						
I+ME ACTIA	Certifié					
ACTIA VIDÉOBUS	Certifié					
ACTIA NORDIC	Certifié		Certifié			
ACTIA UK	Certifié					
ATAL	En cours de certification. Attendue en 2011					
ACTIA INDIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA DE MEXICO	Certifié					
ACTIA SHANGHAI	Certifié	Certifié				
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA TUNISIE	Certifié pour la 1 ^{ère} fois en 2010					
ARDIA	Certifié pour la 1 ^{ère} fois en 2010					
ACTIA DO BRASIL	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA CORP et INC	Certifié					
ACTIA SODIELEC	Certifié		Planifié pour 2012	Certifié	Planifié pour 2012	

Les autres certifications :

- ACTIA SODIELEC : Qualité Totale selon la directive R&TTE (Télécom) - PART 21 G + PART 145 (exigences aéronautiques sur le site de Provence) ;

- ACTIA MULLER : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres ; agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution).

Les certifications en cours d'homologation :

- CIPI ACTIA : OHSAS 18001 V2007 en 2013 ;
- ACTIA INDIA : ISO 18001 en cours ;
- ACTIA AUTOMOTIVE : EN 9110 en 2012.

Fait à Toulouse, le 28 mars 2011

Louis PECH

Président du Conseil de Surveillance

7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport des commissaires aux
comptes, établi en application
de l'article L.225-235 du Code
de commerce, sur le rapport du
président du conseil de
surveillance de la société Actia
Group S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2010
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 3 pages
Référence : JML - 112.004



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : €. 15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Actia Group S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Actia Group S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Actia Group S.A.

4 avril 2011

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Toulouse-Labège, le 4 avril 2011

Paris, le 4 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie
Associé

7.3 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Convoqués en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

7.3.1 Observations du Conseil de Surveillance

➤ **Sur le rapport du Directoire :**

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :**

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :**

Tels qu'ils ont été présentés, après avoir été certifiés par les Commissaires aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

7.3.2 Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE

Le 28 mars 2011

Le Conseil de Surveillance

8 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

8.1 COMPTES CONSOLIDÉS

8.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le Directoire du 28 mars 2011 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2010. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Base de préparation des états financiers :

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux normes IFRS.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs (cf. § 8.1.7.10 « Impôts différés »), les goodwill (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles »),

les frais de développement immobilisés (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles ») et les provisions (cf. § 8.1.7.15 « Provisions »).

Évolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 et appliqués par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre sont les suivants :

- IFRS 3 révisée et IAS 27 Amendée – Regroupement d'entreprises et consolidation ;
- IAS 39 – Instruments financiers – Éléments éligibles à la couverture ;
- IFRS 1 Révisée – Première adoption des IFRS ;
- Améliorations annuelles des IFRS (publiées en avril 2009) ;
- Amendements à IFRS 2 – Transactions intra-groupe réglées en trésorerie ;
- Amendements à IFRS 1 – Exemptions complémentaires pour les premiers adoptants ;
- IFRIC 12 – Accords de concession de services ;
- IFRIC 15 – Contrats de construction immobilière ;
- IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs par des clients.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés semestriels.

De nouvelles normes, interprétations et amendements ont été adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2010. Le Groupe a choisi de ne pas les appliquer de façon anticipée pour l'établissement des comptes consolidés 2010. Il s'agit de :

- Amendements à IAS 32 – Classement des droits de souscription émis ;
- IAS 24 Révisée – Parties liées ;
- Amendements à IFRS 1 – Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 (publiées en janvier 2010) ;
- Améliorations annuelles des IFRS (publiées en mai 2010) ;
- IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres ;
- Amendements à IFRIC 14 – Prépaiements de financements minimums.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Changement de présentation :

Conformément à la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », le Groupe a opté à compter de 2010 pour une présentation de son compte de résultat en deux états distincts :

- Un compte de résultat consolidé présenté au § 8.1.3 « Compte de résultat consolidé »,
- Un état du résultat global présenté au § 8.1.4 « État du résultat global ».

8.1.2 Bilan Consolidé

Actif consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2010	31/12/2009
Goodwills	8.1.7.3	22.286	22.286
Frais de développement	8.1.7.3	21.057	19.427
Autres immobilisations incorporelles	8.1.7.3	2.351	2.393
Total immobilisations incorporelles	8.1.7.3	45.695	44.107
Terrains	8.1.7.4	2.653	2.129
Constructions	8.1.7.4	7.033	7.299
Installations techniques	8.1.7.4	6.252	5.937
Autres immobilisations corporelles	8.1.7.4	3.586	3.252
Total immobilisations corporelles	8.1.7.4	19.524	18.617
Participations mises en équivalence	8.1.7.21.2	306	264
Actifs financiers non courants	8.1.7.11	609	520
Impôts différés	8.1.7.10	10.179	10.387
Crédit impôt recherche non courant	8.1.7.11	1.653	
TOTAL ACTIF NON COURANT		77.966	73.895
Stocks et en-cours	8.1.7.7	65.251	61.501
Créances clients	8.1.7.8	73.617	69.143
Autres créances courantes liées à l'activité	8.1.7.11	3.705	3.960
Crédit d'impôt courant	8.1.7.11	2.719	5.737
Autres créances courantes diverses	8.1.7.11	549	1.085
Instruments financiers	8.1.7.9.2	162	146
Total créances courantes		146.003	141.571
Valeurs mobilières de placement	8.1.7.9.1		4
Disponibilités	8.1.7.9.1	18.137	19.390
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.7.9.1	18.137	19.394
TOTAL ACTIF COURANT		164.139	160.965
TOTAL ACTIF		242.105	234.859

Capitaux Propres et Passif consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2010	31/12/2009
Capital	8.1.7.13	15.075	15.075
Primes	8.1.7.13	17.561	17.561
Réserves	8.1.7.13	21.917	24.226
Report à nouveau	8.1.7.13	6.916	7.369
Réserve de conversion	8.1.7.13	<2.154>	<2.747>
Actions propres	8.1.7.13	<162>	<443>
Résultat de l'exercice	8.1.7.13	<3.222>	<2.390>
Capitaux Propres attribuables au Groupe	8.1.7.13	55.930	58.651
Résultat des minoritaires	8.1.7.13	<300>	<532>
Réserves minoritaires	8.1.7.13	3.406	3.890
Intérêts minoritaires	8.1.7.13	3.105	3.358
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8.1.7.13	59.035	62.009
Emprunts auprès des établissements de crédit	8.1.7.12	26.280	25.188
Dettes financières diverses	8.1.7.12	1.543	1.360
Dettes financières location financement	8.1.7.12	4.364	4.959
Total des dettes financières non courantes	8.1.7.12	32.187	31.507
Impôt différé passif	8.1.7.10	826	401
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	8.1.7.15	4.365	3.767
TOTAL PASSIF NON COURANT		37.378	35.674
Autres provisions	8.1.7.15	8.518	5.948
Dettes financières à moins d'un an	8.1.7.12	57.696	55.514
Instruments financiers	8.1.7.9.2	1.043	1.275
Total des dettes financières courantes		58.739	56.789
Fournisseurs	8.1.7.16	39.559	38.342
Autres dettes d'exploitation	8.1.7.16	26.347	26.493
Dettes fiscales (IS)	8.1.7.16	433	359
Autres dettes diverses	8.1.7.16	1.690	1.577
Produits différés	8.1.7.16	10.405	7.668
TOTAL PASSIF COURANT		145.692	137.177
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		242.105	234.859

8.1.3 Compte de résultat consolidé

État du résultat consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2010	Année 2009
Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)	8.1.7.17	246.813	223.717
- Achats consommés	8.1.7.17	<109.859>	<94.099>
- Charges de personnel	8.1.7.17	<76.804>	<71.574>
- Charges externes	8.1.7.17	<43.366>	<45.874>
- Impôts et taxes		<4.161>	<4.089>
- Dotations aux amortissements	8.1.7.17	<8.394>	<8.553>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		<322>	<697>
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation		358	378
+ Crédit Impôt Recherche		1.946	1.879
Résultat opérationnel courant	8.1.7.17	6.209	1.089
+ Autres produits d'exploitation		306	405
- Autres charges d'exploitation		<3.250>	<1.327>
+/- values sur cessions d'immobilisations		315	236
Résultat opérationnel	8.1.7.17	3.579	402
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		4	13
- Intérêts et charges financières	8.1.7.17	<2.670>	<2.877>
+ Autres produits financiers		445	440
- Autres charges financières		<744>	<1.180>
Coût de l'endettement financier net	8.1.7.20	<2.965>	<3.605>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	8.1.7.21.2	142	135
+ Impôt	8.1.7.17	<4.279>	146
Résultat de la période	8.1.7.17	<3.522>	<2.922>
* attribuable au Groupe		<3.222>	<2.390>
* intérêts minoritaires		<300>	<532>
Résultat de base par action (en €) - Part du Groupe	8.1.7.14.1	<0,161>	<0,119>
Résultat dilué par action (en €) - Part du Groupe	8.1.7.14.2	<0,161>	<0,119>

8.1.4 État du résultat global

Etat du résultat global en k€	Année 2010	Année 2009
Résultat de la période	<3.522>	<2.922>
Ecart de conversion	551	70
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	551	70
Résultat global de la période	<2.971>	<2.851>
* attribuable au Groupe	<2.629>	<2.350>
* intérêts minoritaires	<342>	<502>

8.1.5 Variation des Capitaux Propres

En k€	Capital	Actions propres	Primes	Réserves, RAN, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable au Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Au 01/01/2009	15.075	<443>	17.561	32.580	<2.787>	61.985	3.879	65.864
Résultat consolidé				<2.390>		<2.390>	<532>	<2.922>
Variation des écarts de conversion					40	40	30	70
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	0	0	<2.390>	40	<2.350>	<502>	<2.851>
Distributions effectuées				<990>		<990>	<40>	<1.030>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre				9		9	18	27
Autres				<4>		<4>	2	<2>
Au 31/12/2009	15.075	<443>	17.561	29.205	<2.747>	58.651	3.358	62.009
Résultat consolidé		281		<3.503>		<3.222>	<300>	<3.522>
Variation des écarts de conversion					593	593	<41>	551
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	281	0	<3.503>	593	<2.629>	<342>	<2.971>
Distributions effectuées						0		0
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre						0		0
Autres				<92>		<92>	89	<3>
Au 31/12/2010	15.075	<162>	17.561	25.611	<2.154>	55.930	3.105	59.035

8.1.6 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2010	Année 2009
Résultat de la période	8.1.3	<3.522>	<2.922>
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions	8.1.3	11.319	9.314
Résultat de cession d'immobilisations	8.1.3	<315>	<236>
Charges d'intérêts	8.1.3	2.670	2.877
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)	8.1.3	3.829	2.140
Variation des impôts différés	8.1.3	450	<2.285>
Crédit Impôt Recherche	8.1.3	<1.946>	<1.879>
Autres charges et produits	8.1.3	<247>	<201>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8.1.3	<142>	<135>
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		12.096	6.674
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		<2.950>	7.128
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		9.146	13.801
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<3.755>	<3.419>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche		2.743	8.389
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		8.134	18.772
Acquisitions d'immobilisations	8.1.7.3 8.1.7.4	<10.020>	<9.986>
Dividendes reçus des entreprises associées			
Produit de cessions d'immobilisations	8.1.3	437	426
Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise			<31>
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		<9.583>	<9.590>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	8.1.7.13		<993>
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	8.1.7.13	<18>	<41>
Augmentation de capital en numéraire chez la société mère	8.1.7.13		
Augmentation de capital en numéraire chez les filiales (part versée par les minoritaires)	8.1.7.13		9
Nouveaux emprunts	8.1.7.12	19.178	14.175
Remboursement d'emprunts	8.1.7.12	<14.869>	<13.816>
Intérêts payés	8.1.7.20	<2.670>	<2.877>
Trésorerie nette provenant des activités de financement		1.621	<3.544>
Effet de la variation du taux de change		247	64
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8.1.7.9.1	<19.972>	<25.674>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8.1.7.9.1	<19.553>	<19.972>
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie		419	5.702

8.1.7 Notes annexes aux comptes consolidés

8.1.7.1 Principes comptables

8.1.7.1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA GROUP sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA GROUP possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées ».

8.1.7.1.2 Élimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

8.1.7.1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1^{er} janvier 2005 ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

8.1.7.1.4 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16 (adopté par l'Union Européenne et dont la date de première application concerne les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009), les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les Capitaux Propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

8.1.7.1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction ;
- Prestations de services : études, service après vente... ;
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction :

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIA, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services :

Le produit résultant du **service après vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens :

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

8.1.7.1.6 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004, le Groupe évalue :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Les goodwills sont soumis à un test de dépréciation (cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles ») dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, le goodwill est diminué du montant correspondant de façon définitive.

8.1.7.1.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou ;
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

8.1.7.1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

8.1.7.1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location - financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

8.1.7.1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- Les goodwill (Cf. § 8.1.7.3 « Immobilisations incorporelles ») ;
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwills sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwills est l'entité acquise à l'origine. Dans un cas particulier, le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis ;
- Pour le solde aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel. La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwills puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

8.1.7.1.11 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

8.1.7.1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

8.1.7.1.13 Transferts d'instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les critères ci-dessous sont respectés :

- Les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ;
- Le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés à l'actif financier.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

8.1.7.1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

8.1.7.1.15 Subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel : cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

8.1.7.1.16 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés :

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables ;
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

Nouvelle réglementation fiscale applicable en France au 1^{er} janvier 2010 : réforme de la taxe professionnelle :

La Loi de Finance 2010, publiée le 31 décembre 2009, introduit une nouvelle taxe, la contribution économique territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle. La CET comprend deux composantes :

- La contribution foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locative des biens passibles de la taxe foncière ;
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée.

Concernant la qualification comptable de la CVAE, le Groupe a considéré, d'une part que la valeur ajoutée est à un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt société, d'autre part que la CET est en substance une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle.

En conséquence, le Groupe a décidé de ne pas qualifier la CVAE d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer à compter du 1^{er} janvier 2010 la CVAE en charge opérationnelle au sein du résultat, traitement analogue à la taxe professionnelle jusqu'en 2009.

8.1.7.1.17 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance :

Le Groupe ACTIA n'en possède aucun.

Prêts et créances émis par l'entreprise :

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts) :

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en Capitaux Propres, à moins que la variation de valeur soit significative ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Instruments financiers composés :

Le Groupe peut être amené à utiliser également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

Instruments financiers dérivés :

Le Groupe ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;
- La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIA, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

8.1.7.1.18 Gestion du Capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § 8.1.7.1.19 « Actions propres »), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Épargne Groupe ni Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 9.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » du Document de Référence pour plus de détail).

8.1.7.1.19 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

8.1.7.1.20 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

8.1.7.1.21 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1^{ère} catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés ;
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés.

8.1.7.1.22 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § 8.1.7.1.5 « Principes de reconnaissance du revenu »).

8.1.7.1.23 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIA, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

8.1.7.1.24 Secteurs opérationnels

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « AUTOMOTIVE » et « TÉLÉCOMMUNICATIONS ».

8.1.7.2 Sociétés Consolidées

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers
			déc-09	déc-10	déc-09	déc-10	
ACTIA Group	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
Automotive							
ACTIA Automotive	Toulouse	389 187 360	99,98	99,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
ATON Systèmes	Maison-Alfort	384 018 263	87,80	87,80	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Uk	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Muller UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
ACTIA Videobus	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo
ACTIA Muller España	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA de Mexico	Mexico	Mexique	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo
ACTIA do Brasil	Porto Alegre	Brésil	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Inc.	Dearborn - Michigan	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATAL	Tabor	Rep.Tchèque	89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Italia	Torino	Italie	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Aixia	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,91	99,93	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
I + Me ACTIA	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Corp.	Elkhart-Indiana	Etats-Unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Helmond	Pays-Bas	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Polska	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA India	New Delhi	Inde	51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Shanghai	Shanghai	Chine	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Nordic	Sollentuna	Suède	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA Tunisie	Tunis	Tunisie	89,87	89,87	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
Télécommunications							
ACTIA Sodielec	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,51	91,51	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI Sodimob	St Georges de Luzeçon	419 464 490	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
ARDIA	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI de l'Oratoire ⁽¹⁾	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI Les Coteaux de Pourville	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

⁽¹⁾ SCI de l'ORATOIRE est détenue à 86% par ACTIA GROUP et 14% par ACTIA AUTOMOTIVE.

8.1.7.3 Immobilisations incorporelles

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2010
Goodwills	23.010					23.010
Frais de développement	31.531		301	5.682	<1.478>	36.037
Autres immobilisations incorporelles	9.095		182	658	<140>	9.796
Autres immobilisations incorporelles en cours						
Total	63.637		483	6.340,785	<1.618>	68.843
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	453			60		513
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2009
Goodwills	22.960			50		23.010
Frais de développement	29.911		26	4.015	<2.420>	31.531
Autres immobilisations incorporelles	7.167		85	1.985	<142>	9.095
Autres immobilisations incorporelles en cours	297				<297>	
Total	60.335		111	6.049	<2.859>	63.637
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				453		453
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>	297				<297>	

Dans le Groupe ACTIA, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les amortissements et dépréciations :

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2010
Goodwills	724					724
Frais de développement	12.104		172	4.169	<1.465>	14.980
Autres immobilisations incorporelles	6.702		67	859	<183>	7.445
Total	19.530		239	5.028	<1.648>	23.148
Dont location financement <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	68			103		170

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2009
Goodwills	224			500		724
Frais de développement	10.580		20	3.949	<2.444>	12.104
Autres immobilisations incorporelles	6.155		32	656	<142>	6.702
Total	16.959		52	5.104	<2.586>	19.530
Dont location financement <i>Autres immobilisations incorporelles</i>				68		68

Les valeurs nettes :

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2010
Goodwills	22.286				22.286
Frais de développement	19.427		129	1.501	21.057
Autres immobilisations incorporelles	2.393		116	<158>	2.351
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Total	44.107		245	1.343	45.695
Dont location financement <i>Autres immobilisations incorporelles</i> <i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>	385			<43>	342

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2009
Goodwills	22.736			<450>	22.286
Frais de développement	19.331		6	90	19.427
Autres immobilisations incorporelles	1.012		53	1.329	2.393
Autres immobilisations incorporelles en cours	297			<297>	
Total	43.376		59	672	44.107
Dont location financement					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				385	385
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>	297			<297>	

A fin 2010, les valeurs nettes des **goodwills** sont les suivantes :

En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2010
CIPI ACTIA	922
ATON SYSTÈMES	390
KARFA	30
ACTIA CORP	7.501
ACTIA MULLER ESPAÑA	88
ACTIA NORDIC	1.351
ACTIA SODIELEC	11.915
SODIMOB	88
Total	22.286

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des goodwills a été soumise à des tests de dépréciation. Il s'agit notamment des goodwills d'ACTIA SODIELEC et d'ACTIA CORP dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2010		2009	
	Europe	Amérique	Europe	Amérique
Secteur AUTOMOTIVE	entre 8,0% et 10,5 %	entre 7,5% et 8,0 %	entre 9,5 % et 11,0 %	entre 9,0 % et 9,5 %
Secteur TELECOMMUNICATIONS	entre 8,5% et 9,0 %	-	entre 9,0 % et 9,5 %	-

Le taux de croissance à l'infini est de 1 % pour l'ensemble des tests d'impairment réalisés en 2009 et 2010.

➤ Test sur le goodwill d'ACTIA SODIELEC :

Le goodwill d'ACTIA SODIELEC a été rattaché à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels d'ACTIA SODIELEC.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des six prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de six années (de 2011 à 2016),
- ✓ le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,65 % après impôt.
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - OAT 10 ans : 3,32 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 7,08 %
 - Beta : 0,982 (« Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 4,51 %,
 - Taux d'imposition : 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwills induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA SODIELEC présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 0,24 % (soit un taux d'actualisation de 8,89 %) ;

➤ Test sur le goodwill d'ACTIA CORP. (USA) :

Le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs UGT :

- ✓ à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis,
- ✓ pour le solde aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2011 à 2014),
- ✓ le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 9,16 % après impôt.
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :

T Bonds US : 2,625 %

Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 7,08 %

Beta : 0,982 (« Source Datastream »),

▪ Coût de la dette :

Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 4,51 %,

Taux d'imposition : 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.

- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwill induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA CORP. présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 15,37 % (soit un taux d'actualisation de 24,95 %).

Les autres goodwill font également l'objet de tests d'impairment. Les évaluations effectuées lors de ces tests de perte de valeur sont sensibles aux hypothèses (évolution des marchés, évolution des coûts, évolution des investissements...) et aux paramètres (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) retenus. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur ces autres goodwill.

A ce jour, les **pertes de valeur sur goodwill** s'élèvent à 724 k€ et correspondent à :

- Perte de valeur sur Goodwill ACTIA POLSKA : 224 k€ (comptabilisée en 2008),
- Perte de valeur sur goodwill ACTIA SODIELEC : 500 k€ (comptabilisée en 2009).

Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des trois derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2010	2009	2008
<u>Frais de développement</u>			
ACTIA AUTOMOTIVE	2.208	2.299	2.737
<i>Dont Diagnostic</i>	282	1.618	2.737
<i>Dont Systèmes Embarqués</i>	1.926	681	-
ACTIA CORP	762	338	4
ACTIA SODIELEC	1.003	1.319	1.503
Total	3.972	3.956	4.244
<u>Autres Immobilisations Incorporelles</u>			
ACTIA AUTOMOTIVE	433	179	191
ACTIA NORDIC	-	783	-
ACTIA SODIELEC	119	604	51
Total	552	1.567	242

Les **nouvelles immobilisations incorporelles** :

- Ont été générées en interne (coûts de développement immobilisés) pour
+ 5,7 M€ (+ 4,2 M€ en 2009)
- Ont été acquises à l'extérieur pour
+ 0,7 M€ (+ 1,8 M€ en 2009)
(dont 0,4 M€ de Concessions et droits similaires par ACTIA AUTOMOTIVE)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2010	2009
Branche Automotive	31.250	30.833
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	17.102	15.963
<i>immobilisations</i>	4.679	2.720
<i>charges de l'année</i>	9.469	12.150
Branche Télécommunications	6.698	7.134
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	1.888	2.064
<i>immobilisations</i>	1.003	1.318
<i>charges de l'année</i>	3.807	3.752
Total	37.948	37.967
<i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i>	4.169	3.948

L'ensemble des sociétés de la Branche AUTOMOTIVE réalise des travaux de R&D. ACTIA AUTOMOTIVE contribue à hauteur de 62 % (environ 71 % en 2009) et I+ME ACTIA (Allemagne) pour 11 % (8 % en 2009), le reste des entités de la Branche se répartissant équitablement le solde de ces travaux.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, les travaux sont réalisés par tous les établissements de ACTIA SODIELEC.

La politique d'investissement en frais de développement du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- Les systèmes embarqués pour véhicules commerciaux et militaires ;
- Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. Le Groupe doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers par la création de filiales.

Depuis la fin de l'exercice 2008, ACTIA GROUP a lancé un programme d'innovation pour faire évoluer l'architecture informatique et de communication pour le Transport Commun de Personnes. Ce projet associe plusieurs structures du Groupe (ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA SODIELEC S.A., ATON SYSTÈMES S.A.) et des partenaires extérieurs (autres PME, laboratoires de recherche, régie des transports). Pour le Groupe, ce programme représente pour le Groupe une dépense de R&D de 10,3 M€ étalée sur trois ans.

Le Groupe ACTIA, implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 15,8 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France dans le résultat consolidé par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (3,8 M€ pour 2010).

En 2010, les dépenses totales de R&D ont représenté 15,4 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 17,0 % en 2009, évolution liée à la baisse d'activité enregistrée. L'objectif du Groupe est de diminuer le coût de la R&D sans diminution sensible de volume.

En tenant compte de la part du coût de la R&D vendue et des aides de l'état, le coût net de la R&D inclus dans le résultat consolidé s'élève à 5,5 % du chiffre d'affaires au titre de la période 2010 contre 6,4 % au titre de la période 2009. Cette évolution s'explique principalement par la stabilité des dépenses de R&D et l'augmentation des immobilisations liées à d'importants programmes mis en place depuis 2008, comme ACTI-DIAG[®], AMIC-TCP.

8.1.7.4 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2010

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2010
Terrains	2.143		<0>	584	<60>	2.666
Constructions	14.251		155	131		14.537
Installations techniques	35.502		266	2.078	<600>	37.246
Matériels outillages	14.270		299	1.511	<548>	15.532
Total	66.165		719	4.304	<1.208>	69.980
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	260					260
<i>Constructions</i>	5.881					5.881
<i>Installations techniques</i>	6.713			405		7.118
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	1.859			247		2.105

➤ Au cours de l'exercice 2009

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2009
Terrains	1.809		<28>	390	<28>	2.143
Constructions	13.613		<82>	1.314	<594>	14.251
Installations techniques	33.695		<18>	1.929	<103>	35.502
Matériels outillages	14.139		14	1.254	<1.137>	14.270
Total	63.257		<114>	4.886	<1.863>	66.165
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	288				<28>	260
<i>Constructions</i>	6.137				<256>	5.881
<i>Installations techniques</i>	6.474			239		6.713
<i>Matériels outillages</i>						
<i>Autres immobilisations</i>	1.651			208		1.859

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2010

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2010
Terrains	13					13
Constructions	6.952		54	497	<0>	7.503
Installations techniques	29.565		176	2.066	<814>	30.993
Matériels outillages	11.018		181	928	<182>	11.946
Total	47.548		412	3.491	<995>	50.456
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4.380			131		4.512
<i>Installations techniques</i>	5.688			499		6.187
<i>Matériels outillages</i>	1.676			75		1.751

➤ Au cours de l'exercice 2009

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2009
Terrains	13					13
Constructions	6.652		<23>	771	<448>	6.952
Installations techniques	27.259		<2>	2.522	<214>	29.565
Matériels outillages	10.960		29	988	<958>	11.018
Total	44.884		3	4.280	<1.620>	47.548
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4.343			196	<158>	4.380
<i>Installations techniques</i>	5.142			546		5.688
<i>Matériels outillages</i>	1.642			35		1.676

Les valeurs nettes :

➤ Au cours de l'exercice 2010

En k€	31/12/2009	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2010
Terrains	2.129		<0>	524	2.653
Constructions	7.299		100	<367>	7.033
Installations techniques	5.937		90	226	6.252
Matériels outillages					
Autres immobilisations	3.252		117	217	3.586
Total	18.617		307	600	19.524
Dont location financement					
<i>Terrains</i>	247				247
<i>Constructions</i>	1.501			<131>	1.370
<i>Installations techniques</i>	1.025			<94>	931
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	182			171	354

➤ Au cours de l'exercice 2009

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2009
Terrains	1.795		<28>	361	2.129
Constructions	6.961		<59>	397	7.299
Installations techniques	6.435		<16>	<483>	5.937
Matériels outillages					
Autres immobilisations	3.180		<15>	87	3.252
Total	18.372		<118>	362	18.617
Dont location financement					
<i>Terrains</i>	275			<28>	247
<i>Constructions</i>	1.794			<98>	1.501
<i>Installations techniques</i>	1.332			<307>	1.025
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	8			173	182

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif ».

Les **acquisitions les plus significatives** concernent :

En k€	2010	2009	2008
Terrains			
I+ME ACTIA	-	-	387
CIPI ACTIA	4	386	-
ACTIA TUNISIE	287	-	-
ARDIA	293	-	-
Sous-Total	584	386	387
Constructions			
ATAL	24	-	372
I+ME ACTIA	47	1 157	1 370
CIPI ACTIA	23	17	226
Sous-Total	95	1 173	1 968
Installations techniques			
ACTIA AUTOMOTIVE	642	627	1 046
ACTIA DE MEXICO	126	31	2
ACTIA VIDEOBUS	201	9	31
CIPI ACTIA	636	224	177
ACTIA NORDIC	138	257	-
ARDIA	51	522	109
ACTIA SODIELEC	49	137	457
Sous-Total	1 843	1 807	1 822
Autres immobilisations corporelles			
ACTIA AUTOMOTIVE	341	53	328
ATAL	-	-	372
I+ME ACTIA	140	116	118
ACTIA VIDEOBUS	127	42	123
ACTIA CORP	15	86	17
CIPI ACTIA	64	55	72
ACTIA SHANGHAI	102	27	76
ACTIA SODIELEC	202	418	110
SCI ORATOIRE	129	-	-
Sous-Total	1 120	797	1 216
Total	3 641	4 163	5 392

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

8.1.7.5 Participations mises en équivalence

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
SCI LOS OLIVOS	306	264	42	35
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE			100	100
Total	306	264	142	135

Les participations mises en équivalence négatives sont présentées en provisions au 31 décembre (cf. § 8.1.7.15 « Provisions »).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

➤ Au 31 décembre 2010

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1.290	524	219	105
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1.286	204	714	120

➤ Au 31 décembre 2009

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1.333	672	219	88
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1.165	203	714	141

Il est rappelé que la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a bénéficié fin 2004 d'un financement en lease-back immobilier. La trésorerie obtenue a été distribuée par la SCI en 2005, à la clôture des comptes de l'exercice 2004, suite à la plus-value générée par le lease-back.

De ce fait, la situation nette de la SCI Les Coteaux de Pouvourville est devenue négative du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividendes début 2005. Comptablement, cette plus-value doit être étalée sur la durée du lease-back et entraîne un retraitement pour les comptes consolidés. Les dividendes liés à cette plus-value sont également retraités dans les comptes sociaux d'ACTIA GROUP, actionnaire de la SCI.

8.1.7.6 Actifs financiers non courants

En k€	31/12/2010			31/12/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	325	<246>	79	322	<246>	75
Créances rattachées à des participations non consolidées	424	<379>	46	421	<379>	42
Dépôts et cautionnements	474		474	391		391
Prêts et divers	11		11	11		11
Total	1.234	<625>	609	1.144	<625>	520

Au titre de la période 2010, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 0,1 M€ contre 0,2 M€ en 2009.

8.1.7.7 Stocks et encours

Les valeurs de réalisation nette des stocks sont les suivantes :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
	Net	Net
Matières premières	29.667	24.796
En cours de biens / services	10.975	10.859
Produits intermédiaires et finis	13.401	13.917
Marchandises	11.208	11.928
Total	65.251	61.501

Au cours de l'exercice 2010, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
Au 31/12/2009	67.544	<6.044>	61.501
Variation de la période	4.374		4.374
Dépréciation nette		<1.749>	<1.749>
Variation de périmètre			0
Effet des variations de change	1.167	<41>	1.126
Au 31/12/2010	73.085	<7.834>	65.251

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 1.229 k€ (1.079 k€ pour 2009) et concernent principalement :

- ACTIA AUTOMOTIVE 475 k€ (rebuts sur production de l'année) ;
- ACTIA CORP 210 k€ (provisionnés pour 187 k€ sur les périodes antérieures).

En valeur brute, les stocks ont augmenté de 5,5 M€ au cours de l'année 2010 contre <1,4 M€> au cours de l'année 2009. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En M€		2010	2009
Matières premières		5,8	0,2
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 5,6	<0,7>
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	<1,2>	+ 0,7
En cours de biens et services		0,1	<1,1>
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 1,0	<0,4>
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	<0,8>	<0,9>
Produits intermédiaires et finis		<0,2>	0,6
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	+ 0,7	<0,8>
	<i>ACTIA SODIELEC</i>	<0,6>	+ 1,6
Marchandises		<0,1>	<1,1>
<i>Dont :</i>	<i>ACTIA AUTOMOTIVE</i>	-	<1,1>
	<i>I+ME ACTIA</i>	-	+ 0,6

Les nantissements de stocks sont indiqués au § 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif ».

8.1.7.8 Clients et Autres créances

Le détail des **créances clients et autres créances courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2009	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2010
Créances Clients	69.143	3.950	<446>		970	73.617
Avances / Acomptes	1.627	<285>			62	1.404
Créances sociales	234	129			3	366
Créances TVA	1.382	<57>			1	1.326
Charges constatées d'avance	716	<130>			23	609
Autres créances courantes liées à l'activité	3.960	<343>			89	3.705
Créances fiscales	2.071	288			15	2.374
Autres créances fiscales + IS	1.109	<883>			33	259
Crédit Impôt Recherche	2.556	<2.471>				85
Crédit d'impôt courant	5.737	<3.065>			48	2.719
Autres créances courantes diverses	1.085	<543>			6	549
Total	79.925	<1>	<446>		1.113	80.590

Au 31 décembre 2010, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (Balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Echues de 0 à 30 jours	Echues de 31 à 60 jours	Echues de 61 à 90 jours	Echues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
Valeurs Brutes au 31/12/2010	53.907	7.110	7.037	2.042	6.073	76.169
Valeurs Brutes au 31/12/2009	55.765	7.008	1.965	1.016	5.460	71.214

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2010 ainsi qu'en 2009.

8.1.7.9 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

8.1.7.9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2010	31/12/2009	Evolution
Valeurs mobilières de placement	0	4	<4>
Disponibilités	18.137	19.390	<1.253>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.137	19.394	<1.257>
<Concours bancaires courants>	<37.690>	<39.366>	1.676
Total	<19.553>	<19.972>	419

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. L'impact sur le résultat de la période est le suivant :

En k€	Juste valeur au 31/12/2010	Juste valeur au 31/12/2009	Impact résultat
Valeurs mobilières de placement	0	4	0

La baisse de valeur indiquée dans ce tableau est liée à la cession de VMP en cours de période.

8.1.7.9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

➤ **Les instruments de couverture du risque de taux :**

En 2007, la Société ACTIA AUTOMOTIVE a souscrit un SWAP de taux portant sur :

- ✓ 15 M€au taux fixe de 3,95 % sur une période de un an à compter du 21 décembre 2007,
- ✓ Puis 20 M€au taux fixe de 3,95 % sur une période de 4 ans allant du 21 décembre 2008 au 20 décembre 2012.

Cette couverture de taux n'est pas liée à un contrat de financement spécifique mais elle couvre l'endettement du Groupe à hauteur de 20 M€au 31 décembre 2010.

Le Groupe ACTIA comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2010		31/12/2009	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
SWAP	<1.043>	160	<1.203>	<293>
Total	<1.043>	160	<1.203>	<293>

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA est détaillée au § 8.1.7.25.6.1 « Risques de taux ».

➤ **Les instruments de couverture du risque de change :**

Au 31 décembre 2010, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE, ACTIA UK et ACTIA SODIELEC ont souscrit des contrats de couverture du risque de change :

- ✓ Pour ACTIA AUTOMOTIVE :
 - une option de change EUR/USD du type Tunnel, portant sur un achat échelonné sur 3 ans de 6 M\$. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,40 et 1,4635. La couverture est arrivée à échéance le 23 septembre 2010,
 - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 6 M\$ au cours de 1,56250. Au 31 décembre 2010, la couverture porte sur un achat résiduel de 3 M\$. Cette couverture arrivera à échéance le 9 mai 2011,
 - une option de change EUR/USD du type Tunnel, portant sur un achat échelonné sur 1 an et demie de 2 M\$ a été souscrite en juillet 2010. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,35 et 1,42. Au 31 décembre 2010, la couverture porte sur un achat de 2 M\$. Cette couverture arrivera à échéance le 9 décembre 2011,
 - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 3,3 M\$ au cours de 1,3604 a été souscrit en décembre 2010. Au 31 décembre 2010, la couverture porte sur un achat de 3,3 M\$. Cette couverture arrivera à échéance le 9 décembre 2011,

- ✓ Pour ACTIA UK :
 - une option de change GBP/EUR de type Tunnel, portant sur l'achat de 1,92 M€ a été souscrite en décembre 2009. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,0725 et 1,1925. Cette couverture est arrivée à échéance le 29 décembre 2010,
 - un contrat de change à terme GBP/EUR, portant sur l'achat de 1 M€ au cours de 1,16 a été souscrit en décembre 2010. Au 31 décembre 2010, la couverture porte sur un achat de 1 M€ Cette couverture arrivera à échéance le 23 juin 2011,

- ✓ Pour ACTIA SODIELEC :
 - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 4 M\$ au cours de 1,4338 a été souscrit en juin 2009. Cette couverture est arrivée à échéance le 2 juillet 2010,
 - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 1,5 M\$ au cours de 1,3585 ou 1,3638 (selon date d'achat) a été souscrit en décembre 2010. Au 31 décembre 2010, la couverture porte sur un achat de 1,5 M\$. Cette couverture arrivera à échéance le 15 décembre 2011.

Le Groupe ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2010		31/12/2009	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF>				
Couverture EUR / USD	162	88	73	<283>
Total	162	88	73	<283>

8.1.7.10 Impôts différés

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Actifs d'impôts constatés au titre des :		
Décalages temporels	2.402	2.632
<i>Dont provision départ retraite</i>	1.232	1.061
<i>Dont profits sur stocks</i>	402	545
<i>Dont autres retraitements</i>	769	1.026
Déficits reportables	7.776	7.755
Total net des Actifs d'impôts	10.179	10.387
Passifs d'impôts constatés au titre des :		
Passifs d'impôts différés	826	401
Total net des Passifs d'impôts	826	401
Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés	9.353	9.986

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

Le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu s'élève à 25.091 k€ Le gain d'impôt potentiel s'élève à 8.285 k€ Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

8.1.7.11 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs.

Les créances et dettes d'impôt ont été intégrées aux actifs et passifs financiers en 2010. La présentation des actifs et passifs financiers de 2009 a été modifiée de façon à respecter la comparabilité des périodes.

En k€	31/12/2010				31/12/2009			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
Actifs Non Courants								
Participations ME	306			306	264			264
Actifs financiers non courants	102		507	609	98		421	520
Crédit impôt recherche non courant			1.653	1.653			0	0
Actifs Courants								
Créances clients			73.617	73.617			69.143	69.143
Crédit d'impôt courant			2.719	2.719			5.737	5.737
Autres créances courantes diverses			549	549			1.085	1.085
Instruments financiers		162		162		146		146
Valeurs mobilières de placement				0		4		4
Disponibilités			18.137	18.137			19.390	19.390
Total	408	162	97.182	97.752	363	149	95.776	96.288

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2010			31/12/2009		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
Passifs non courants						
Emprunts auprès des établissements de crédit	26.280		26.280	25.188		25.188
Dettes financières diverses	53	1.491	1.543	237	1.124	1.360
Dettes financières Location Financement	4.364		4.364	4.959		4.959
Passifs courants						
Dettes financières à moins d'un an	57.429	267	57.696	55.056	458	55.514
Instruments financiers		1.043	1.043		1.275	1.275
Fournisseurs	39.559		39.559	38.342		38.342
Dettes fiscales (IS)	433		433	359		359
Autres dettes diverses	1.690		1.690	1.577		1.577
Total	129.808	2.801	132.609	125.717	2.857	128.574

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

8.1.7.12 Dettes financières

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2010				31/12/2009			
	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	17.781	23.162	3.118	44.061	14.357	22.989	2.199	39.545
Dettes financières diverses	955	1.543		2.498	655	1.360		2.016
Dettes financières location financement (*)	1.270	3.393	970	5.634	1.135	3.388	1.571	6.094
Concours bancaires et découverts	37.690			37.690	39.366			39.366
Total	57.696	28.099	4.088	89.883	55.514	27.737	3.770	87.021

(*) Cf. paragraphe "Immobilisations corporelles"

En 2010, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/10	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecart de conversion	Au 31/12/10
Emprunts auprès des établissements de crédit	39.545	18.878	<14.508>	147	44.061
Dettes financières diverses	2.016	300	95	88	2.498
Dettes financières location financement	6.094	711	<1.171>	<1>	5.634
Concours bancaires et découverts	39.366		<2.122>	446	37.690
Total	87.021	19.889	<17.706>	680	89.883

Au 31 décembre 2010, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts se décompose de la façon suivante :

En k€	<31/12/11		>01/01/12 <31/12/15		>01/01/16		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 781	1 144	23 162	1 329	3 118	57	44 061	2 530	46 591
Dettes financières diverses	955	-	1 543	-	-	-	2 498	0	2 498
Dettes financières location financement	1 270	310	3 393	648	970	55	5 634	1 013	6 647
Concours bancaires et découverts	37 690	914	-	-	-	-	37 690	914	38 604
Total	57 696	2 368	28 099	1 977	4 088	112	89 883	4 457	94 341

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	42.002	1.946	114	44.061
Dettes financières diverses	1.934	45	520	2.498
Dettes financières location financement	5.634			5.634
Concours bancaires et découverts	36.467	6	1.217	37.690
Total	86.036	1.997	1.851	89.883

Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	44.061	39.545
Dettes financières diverses	2.498	2.016
Dettes financières location financement	5.634	6.094
Concours bancaires et découverts	37.690	39.366
Sous-Total A	89.883	87.021
Autres valeurs mobilières		4
Disponibilités	18.137	19.390
Sous-Total B	18.137	19.394
Total endettement net = A - B	71.747	67.627
Total fonds propres	59.035	62.009
Ratio d'endettement net sur fonds propres	122%	109%

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2010			31/12/2009		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	10.125	33.936	44.061	13.011	26.534	39.545
Dettes financières diverses	2.498	0	2.498	2.016	0	2.016
Dettes financières location financement	5.634	0	5.634	6.094	0	6.094
Concours bancaires et découverts	1.180	36.510	37.690	702	38.664	39.366
Total	19.437	70.446	89.883	21.822	65.198	87.021
Répartition en pourcentage	22%	78%	100%	25%	75%	100%

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée de un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés du poids du financement du poste client (Dailly, Effets Escomptés Non Échus et Spot) pour 20,3 M€ au 31/12/10 contre 15,7 M€ au 31/12/09.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 11,2 % de l'endettement.

En 2010, les comptes consolidés du Groupe ACTIA ont été fortement impactés du poids de la restructuration de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS avec l'enregistrement d'une charge

exceptionnelle pour 2 M€ liée à la provision pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi mis en œuvre et de la crise des composants, dont les conséquences ont été multiples (réduction des lots de production, augmentation des temps d'arrêt des machines, croissance des stocks, transports exceptionnels). Ces éléments exceptionnels ont conduit au non respect de covenants sur cinq emprunts (cf. § 8.1.7.12.1 à 0) calculés sur les comptes consolidés du Groupe ACTIA.

Au 31 décembre 2010, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Société	Prêts soumis à covenant		Covenant		Respect	Voir Note
	Catégorie	Solde en k€	Ratio	Base de calcul		
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,3 Dettes Nettes / EBE < 3	Branche AUTOMOTIVE Branche AUTOMOTIVE	R R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.358	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,05	Branche AUTOMOTIVE	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	695	Dettes Nettes (> 1an) / Fonds Propres < 1,12	Groupe ACTIA	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	844	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	Groupe ACTIA	NR	8.1.7.12.1
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.533	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,2 Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	Groupe ACTIA Groupe ACTIA	NR NR	8.1.7.12.2
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	933	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	Groupe ACTIA	NR	8.1.7.12.3
ACTIA GROUP	Emprunt	400	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,2 Dettes Nettes / Fonds Propres < 2,5	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	720	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,25	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	695	Dettes Nettes (>1an) / Fonds Propres < 1,12	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	760	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	Groupe ACTIA	NR	8.1.7.12.4
ACTIA GROUP	Emprunt	950	Dettes Nettes / EBE < 5 Coût Endettement Financier / EBE < 30% Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	Groupe ACTIA Groupe ACTIA Groupe ACTIA	R R NR	8.1.7.12.5
ACTIA CORP.	Découvert	6	Dettes HG / (CP + Dette Groupe) <3	Groupe ACTIA	NR	
ACTIA NL	Découvert	191	EBITDA / Intérêts > 1,2 Equity > 3.500.000 \$ Capitaux Propres / Total Bilan > 0,25	Comptes Sociaux Comptes Sociaux Comptes Sociaux	R R NR	8.1.7.12.6
Total		10.085				

(*) R = Respecté - (**) NR = Non Respecté

8.1.7.12.1 Covenant sur emprunt de 844 k€

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 1,5 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers ne sont pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,5 M€ a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ce covenant, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera à nouveau respecté à compter de 2011.

8.1.7.12.2 Covenant sur emprunt de 1.533 k€

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 2 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers ne sont pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève à 1,1 M€ a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ces covenants, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2011.

8.1.7.12.3 Covenant sur emprunt de 933 k€

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2010 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers ne sont pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,7 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ces covenants, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2011.

8.1.7.12.4 Covenant sur emprunt de 760 k€

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de trois covenants. Au 31 décembre 2010, un des trois ratios financiers n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,6 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ces covenants, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2011.

8.1.7.12.5 Covenant sur emprunt de 950 k€

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2010 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers ne sont pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève à 0,7 M€, a été reclassée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ces covenants, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2011.

8.1.7.12.6 Covenants sur découvert bancaire de 191 k€

ACTIA NL bénéficie d'un découvert bancaire dont le maintien est soumis au respect d'un ratio financier.

Au 31 décembre 2010, ce ratio financier n'est pas respecté. Ce concours bancaire est comptabilisé en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Au cours du mois de Janvier 2011, ACTIA NL a procédé au remboursement total de ce découvert bancaire.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § 8.1.7.24 « Garanties sur éléments d'actif ».

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

8.1.7.13 Capitaux Propres

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires, ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de son capital est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés en 2009 et 2010.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § 8.2.3.3.7 « Actions propres » du Document de Référence.

Les informations concernant le **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** sont détaillées au § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres » du Document de Référence.

L'Assemblée Générale du 28 mai 2010 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Epargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA Group S.A. Cette autorisation est accordée au Directoire pour d'une durée de trois ans. Au 31 décembre 2010, elle n'a entraîné aucune émission d'actions nouvelles.

Le détail de l'évolution du nombre d'action au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2009	Augmentation de capital	31/12/2010
Actions ACTIA Group - ISIN FR 0000076655	20.099.941	Néant	20.099.941

Au 31 décembre 2010, le Capital Social est constitué de 5.857.948 actions à droit de vote simple, 14.238.664 actions à droit de vote double et 3.329 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 15.318.747 titres nominatifs et 4.781.194 titres au porteur.

Le 20 septembre 2010, 60.000 actions auto détenues ont été attribuées dans le cadre d'un plan d'Attribution Gratuite d'Actions.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA GROUP S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €

8.1.7.14 Résultat par action

8.1.7.14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2010 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période soit <3.221.953> € divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 20.053.544 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €)	<3.221.953>	<2.390.073>
Nombre moyen pondéré d'actions		
Actions émises au 1 ^{er} janvier	20.099.941	20.099.941
Actions propres détenues jusqu'au 19 septembre 2010	<63.329>	
Actions propres détenues en fin de période	<3.329>	<63.329>
Nombre moyen pondéré d'actions	20.053.544	20.036.612
Résultat de base par action (en €)	<0,161>	<0,119>

8.1.7.14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2010 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à <3.221.953> € Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20.053.544 actions.

Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat dilué (en €)	<3.221.953>	<2.390.073>
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20.053.544	20.036.612
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
Nombre moyen pondéré dilué	20.053.544	20.036.612
Résultat dilué par action (en €)	<0,161>	<0,119>

8.1.7.15 Provisions

Elles ont évolué de la manière suivante :

➤ Au cours de l'exercice 2010 :

En k€	31/12/2009	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2010
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	3.767		769	<63>	<108>	4.365
Autres provisions						
Garanties	3.099	0	1.055	<961>	<34>	3.161
Perte sur marché	77		102		<76>	103
Amende/Pénalité	465	<0>	871	<6>	<10>	1.321
Autres risques	1.940	<141>	19	<369>		1.449
Participations Mises en Equivalence	151				<100>	51
Impôt	0					0
Autres charges	216	2	2.405	<139>	<49>	2.434
Autres provisions	5.948	<139>	4.452	<1.475>	<268>	8.518
Total	9.715	<139>	5.222	<1.538>	<376>	12.883

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variation de périmètre Ecart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2009
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	3.433		771	<15>	<422>	3.767
Autres provisions						
Garanties	3.649	<0>	702	<1.204>	<48>	3.099
Perte sur marché	183		61		<167>	77
Amende/Pénalité	435		465		<435>	465
Autres risques	1.770	1	391	<221>	<0>	1.940
Participations Mises en Equivalence	250				<100>	151
Impôt	19				<19>	0
Autres charges	474	1	94	<18>	<334>	216
Autres provisions	6.780	2	1.713	<1.444>	<1.103>	5.948
Total	10.213	2	2.484	<1.459>	<1.525>	9.715

Les provisions pour autres risques sont principalement constituées de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Les provisions pour autres charges sont principalement constituées de la provision pour restructuration de la société ACTIA SODIELEC qui s'élève à 2 M€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA.

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE est étalée sur 12 ans. Cet étalement permettra de réduire progressivement le montant des participations mises en équivalence négatif. Au 31 décembre 2010, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence s'élève à 51 k€

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période :

- L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés ;
- La dotation nette de la période s'élève à 598 k€ et correspond au :
 - ✓ coût du service : 346 k€
 - ✓ coût financier : 189 k€
 - ✓ écart actuariel : 62 k€
- Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :
 - ✓ âge de départ à la retraite 67 ans (65 ans en 2009),
 - ✓ taux d'actualisation 4,68 % (5,09 % en 2009),
 - ✓ taux d'évolution des salaires de 1 à 3 % selon les activités des filiales,
 - ✓ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de turn-over (Cadres et non-cadres)	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%

- ✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

- Les engagements de retraite concernent :

	2010	2009
✓ L'ensemble des filiales françaises du Groupe	3.696 k€	3.210 k€
✓ ACTIA ITALIA (Italie)	669 k€	557 k€
- Les engagements de retraite pris à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :
 - ✓ au 31 décembre 2009 3.767 k€
 - ✓ au 31 décembre 2008 3.433 k€
 - ✓ au 31 décembre 2007 3.820 k€
 - ✓ au 31 décembre 2006 2.977 k€
 - ✓ au 31 décembre 2005 2.656 k€

- Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :
 - ✓ en 2009 <150> k€
 - ✓ en 2008 <934> k€
 - ✓ en 2007 236 k€
 - ✓ en 2006 20 k€
 - ✓ en 2005 472 k€

- Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31 décembre 2011) devraient s'élever à environ à 4,1 M€

Les indemnités de retraite versées au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 224 k€

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2010 s'élèvent à 3.151 k€ contre 3.143 k€ au titre de 2009.

8.1.7.16 Autres dettes courantes

Le détail des **autres dettes courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2009	Variations de la période	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2010
Fournisseurs de biens et de services	38.342	749		469	39.559
Avances et Acomptes versés	7.750	<2.533>		33	5.250
Dettes sociales	12.517	952		137	13.606
Dettes fiscales	6.226	1.153		111	7.491
Autres dettes d'exploitation	26.493	<428>	0	282	26.347
Dettes fiscales (IS)	359	71		3	433
Dettes sur immobilisations	27	<13>		<0>	14
C/C Crédeurs	74	<50>		<0>	24
Dettes diverses	1.477	163		12	1.653
Autres dettes diverses	1.577	101	0	12	1.690
Total	66.771	492	0	766	68.030

Les avances et acomptes reçus sur commandes ont diminué de <2,5> M€ en 2010 et concernent principalement :

	2010	2009
➤ ACTIA AUTOMOTIVE	620 k€	1.562 k€
➤ I+ME ACTIA	1.146 k€	2.016 k€
➤ ACTIA SODIELEC	2.561 k€	3.482 k€

8.1.7.17 Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe ACTIA, le Président du Directoire représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où

ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- Le secteur AUTOMOTIVE qui regroupe les produits « Diagnostic », « Systèmes Embarqués » et « Services » ;
- Le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS qui regroupe les produits « Stations Terriennes », « Broadcast » et « Systèmes Télécom ».

A ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- une rubrique « Autres » comprenant la holding, ACTIA GROUP S.A., et deux sociétés civiles immobilières, SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE (Mise en équivalence) et SCI DE L'ORATOIRE,
- une rubrique « Éliminations » comprenant les éliminations entre les secteurs opérationnels.

En 2010, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2010				
	Secteur Automotive	Secteur Télécommunications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)					
* hors Groupe (clients externes)	213.530	33.220	63	0	246.813
* Groupe (ventes inter secteurs)	208	535	3.004	<3.747>	0
Achats consommés	<96.939>	<13.466>	<13>	559	<109.859>
Charges de personnel	<61.236>	<15.274>	<772>	478	<76.804>
Charges externes	<39.408>	<4.198>	<3.418>	3.658	<43.366>
Dotations aux amortissements (A)	<6.488>	<1.857>	<21>	<28>	<8.394>
Résultat opérationnel courant	9.442	<2.928>	<1.280>	975	6.209
Résultat opérationnel	9.501	<5.613>	<1.079>	770	3.579
Intérêts et charges financières (B)	<2.181>	<383>	<324>	219	<2.670>
Impôts (C)	<3.687>	<564>	0	<28>	<4.279>
RESULTAT NET (D)	3.337	<6.479>	<267>	<113>	<3.522>
EBITDA (E) = (D)-(A)-(B)-(C)	15.693	<3.675>	78	<276>	11.820
ACTIFS SECTORIELS					
Actifs non courants	56.602	21.380	57.955	<57.971>	77.966
Stocks	48.643	16.608	0	0	65.251
Créances clients	50.799	23.142	1.757	<2.081>	73.617
Autres créances courantes	6.425	410	476	<176>	7.135
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15.220	2.706	212	<1>	18.137
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	177.690	64.245	60.399	<60.229>	242.105
INVESTISSEMENTS					
Incorporels	5.219	1.063	0	0	6.281
Corporels	3.403	223	64	<38>	3.652
Financiers	86	0	0	0	86
TOTAL INVESTISSEMENTS	8.707	1.286	64	<38>	10.020
PASSIFS SECTORIELS					
Passifs non courants	29.006	5.588	5.054	<2.270>	37.378
Dettes financières à moins d'un an	41.551	11.258	10.070	<5.183>	57.696
Dettes fournisseurs	36.090	3.109	2.440	<2.081>	39.559
Autres dettes courantes	30.305	17.905	2.075	<1.848>	48.436
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	136.952	37.860	19.640	<11.382>	183.070

En 2009, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2009				
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires <i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	188.596	35.072	49	0	223.717
* Groupe (ventes inter secteurs)	472	839	3.584	<4.895>	0
Achats consommés	<80.095>	<14.840>	<8>	844	<94.099>
Charges de personnel	<56.026>	<14.791>	<677>	<80>	<71.574>
Charges externes	<39.816>	<6.508>	<4.371>	4.821	<45.874>
Dotations aux amortissements (A)	<6.563>	<1.881>	<14>	<94>	<8.553>
Résultat opérationnel courant	4.068	<2.070>	<1.511>	602	1.089
Résultat opérationnel	3.943	<2.685>	<1.310>	455	402
Intérêts et charges financières (B)	<2.506>	<527>	<449>	605	<2.877>
Impôts (C)	<42>	<79>	0	266	146
RESULTAT NET (D)	785	<3.331>	<197>	<179>	<2.922>
EBITDA (E) = (D)-(A)-(B)-(C)	9.896	<844>	267	<956>	8.363
ACTIFS SECTORIELS					
Actifs non courants	51.521	22.461	59.201	<59.288>	73.895
Stocks	41.525	19.976	0	<0>	61.501
Créances clients	48.283	21.063	1.742	<1.945>	69.143
Autres créances courantes	9.104	1.551	469	<196>	10.928
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17.816	1.476	102	<0>	19.394
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	168.249	66.526	61.514	<61.429>	234.859
INVESTISSEMENTS					
Incorporels	3.772	1.922	9	<0>	5.703
Corporels	3.988	429	22	<0>	4.439
TOTAL INVESTISSEMENTS	7.760	2.351	31	0	10.142
PASSIFS SECTORIELS					
Passifs non courants	29.765	6.492	4.917	<5.500>	35.674
Dettes financières à moins d'un an	38.994	9.579	10.033	<3.093>	55.514
Dettes fournisseurs	32.718	4.547	3.022	<1.945>	38.342
Autres dettes courantes	29.927	13.046	2.399	<2.051>	43.321
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	131.404	33.664	20.371	<12.589>	172.851

En 2010, le résultat opérationnel du Secteur Télécommunications comprend une dotation aux provisions de 2 M€ correspondant au plan de restructuration de la société ACTIA SODIELEC S.A. Cette provision a été comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat.

8.1.7.18 Contrats de construction

Le détail des **contrats de construction** du Groupe en cours au 31 décembre 2010 est le suivant :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Produits comptabilisés au cours de la période	16.663	16.734
Avances et acomptes reçus (<Passif>)	<1.742>	<3.140>
Créances clients	8.109	9.744

8.1.7.19 Impôts sur les bénéfices

Le détail des **impôts sur les bénéfices** du Groupe est le suivant :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat des sociétés intégrées	<3.665>	<3.056>
Impôt courant <crédit>	3.829	2.140
Impôt différé <crédit>	450	<2.285>
<i>Dont</i>		
<i>Impôt différé sur différences temporaires</i>	450	<2.285>
<i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	0	0
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	614	<3.202>

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Impôt théorique calculé au taux français normal	205	<1.067>
IFA antérieur & Crédit Impôt Recherche	<648>	<619>
<u>Effet sur l'impôt théorique</u>		
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	<217>	79
- Effet des variations de taux d'impôts différés	0	0
- Pertes fiscales non activées	2.903	2.665
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	430	<1.630>
<i>Dont</i>		
<i>Bénéfices liés à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<119>	<2.064>
<i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	<90>	150
<i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	638	285
- Impôt sur plus-values	0	15
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	347	85
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours	<191>	0
- Autres (y compris différences permanentes)	1.450	327
Impôt comptabilisé	4.279	<146>

Les impôts différés sont détaillés au § 8.1.7.10 « Impôts différés ».

8.1.7.20 Note sur le coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier est détaillé dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Produits de trésorerie et équivalents	4	13
Intérêts et charges financières	<2.670>	<2.877>
<i>Dont</i>		
<i>Intérêts sur dettes financières</i>	<2.670>	<2.877>
Autres produits et charges financières	445	440
<i>Dont</i>		
<i>Intérêts perçus</i>	89	164
<i>Dividendes reçus</i>	3	0
<i>Produits sur instruments financiers</i>	302	259
Autres charges financières	<744>	<1.180>
<i>Dont</i>		
<i>Charges sur instruments financiers</i>	<706>	<612>
Coût de l'endettement financier net	<2.965>	<3.605>

8.1.7.21 Opérations avec les entreprises liées

Le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2010 avec les parties liées au Groupe ACTIA est développé ci-après.

8.1.7.21.1 Avec la Société holding : LP₂C S.A.

La **nature des relations** avec LP₂C est définie dans la convention signée entre les deux sociétés le 15 décembre 2008 :

- Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :
 - ✓ direction générale et management,
 - ✓ animation des activités,
 - ✓ communication,
 - ✓ assistance comptable, juridique et administrative,
 - ✓ assistance financière.

- Missions exceptionnelles : LP₂C peut mettre en place, à la demande de la Société ACTIA GROUP et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Cette convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les éléments chiffrés relatifs à 2010 sont les suivants :

En k€		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2010
Missions permanentes			1.521
<i>Dont</i>	<i>Direction et Management</i>	2	398
	<i>Animation des activités</i>	3	624
	<i>Communication</i>	3	174
	<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	212
	<i>Assistance à caractère financier</i>	3	113
Missions exceptionnelles		-	-

Les éléments chiffrés relatif à l'année 2009 :

En k€		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2009
Missions permanentes			1.666
<i>Dont</i>	<i>Direction et Management</i>	2	427
	<i>Animation des activités</i>	3	698
	<i>Communication</i>	4	188
	<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	227
	<i>Assistance à caractère financier</i>	3	126
Missions exceptionnelles		-	-

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 6.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés » du Document de Référence.

Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

En k€		2010	2009
Montant de la transaction nette (<charge>)		<1.451>	<1.614>
<i>Dont</i>	<i>Facturation convention</i>	<1.521>	<1.666>
	<i>Prestation de services divers à la holding</i>	70	52
Solde net au bilan (<passif>)		<1.063>	<1.181>
<i>Dont</i>	<i>Compte courant</i>	0	0
	<i>Dette Fournisseur</i>	<1.063>	<1.181>
	<i>Créance Client</i>	0	0
Conditions de facturation		Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement		Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses		0	0

8.1.7.21.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI LOS OLIVOS, la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI LOS OLIVOS possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA VIDEOBUS,
- La SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA GROUP et ACTIA AUTOMOTIVE au prorata de la surface utilisée.

Les **éléments chiffrés** concernant SCI LOS OLIVOS sont les suivants :

En k€	2010	2009
Montant de la transaction nette (<charge>)	217	216
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	219	219
<i>Intérêts et charges financières</i>	<3>	<4>
Solde net au bilan (<passif>)	<55>	<124>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<55>	<117>
<i>Dette Fournisseur</i>	0	<7>
<i>Créance Client</i>	0	0
Conditions de facturation	Mensuelle	Mensuelle
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses	0	0

Les **éléments chiffrés** concernant SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE sont les suivants :

En k€	2010	2009
Montant de la transaction nette (<charge>)	739	621
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	714	714
<i>Refacturation de frais divers</i>	62	<58>
<i>Facturation gardiennage</i>	<37>	<36>
Solde net au bilan (<passif>)	<50>	<43>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	0	0
<i>Dette Fournisseur</i>	<50>	<43>
<i>Créance Client</i>	0	0
Conditions de facturation	Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses	0	0

8.1.7.21.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 8.1.7.2 «Sociétés Consolidées»).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différente nature :

- ✓ achat ou vente de biens et de services,
- ✓ location de locaux,
- ✓ transfert de recherche et développement,
- ✓ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ✓ contrat de licence,
- ✓ comptes courants,
- ✓ prêts,
- ✓ management fees ...

8.1.7.21.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux dans la Société ACTIA GROUP S.A.** :

- Chez ACTIA GROUP : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Chez LP₂C, société contrôlante : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées, filiales du Groupe ACTIA.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

En k€	2010	2009
Rémunérations des dirigeants sociaux	394	411
<i>Dont</i>		
<i>Fixes</i>	318	320
<i>Variables</i>	70	85
<i>Exceptionnelles</i>	0	0
<i>Avantages en nature</i>	6	6
Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants	184	184
Jetons de présence	0	0
Total	578	595

A ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ACTIA GROUP S.A. ou les autres sociétés du Groupe.

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au 6.14.1 « Rémunérations et jetons de présence » du Document de Référence.

8.1.7.21.5 Avec les autres parties liées

➤ **GIE PERENEO**

La société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de MCO (maintien en condition opérationnelle) ou de pérennisation des systèmes électroniques.

Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Montant de la transaction (<Charges>)	1.085	957
Solde au bilan (<Passif>)	471	420
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
Total Actifs	1.059	1.118
Dettes	1.077	1.142
Chiffre d'Affaires	2.815	2.314
Résultat	5	<30>

8.1.7.22 Effectif

En nombre de salarié	2010	2009
France	1.000	1.025
Étranger	1.644	1.473
Total	2.644	2.498

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2010 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salarié	Cadres	Non cadres	Total
AUTOMOTIVE	675	1.664	2.339
TELECOM	142	158	300
Autres (dont Holding)	4	1	5
Total	821	1.823	2.644

8.1.7.23 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2010	31/12/2009
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions bancaires	5.045	4.086
Total des engagements reçus	5.045	4.086

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- Les encours de location financement qui sont traités au § 8.1.7.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § 8.1.7.26 « Autres informations » ;
- Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § 8.1.7.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements de ventes à terme en devises et de SWAP de taux d'intérêt qui sont traités au § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

8.1.7.24 Garanties sur éléments d'actif

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2010				31/12/2009			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Autres filiales	Total	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Autres filiales	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)	6.271	2.837	199	9.307	6.271	2.837	199	9.307
<i>Solde de la dette garantie</i>	<i>1.113</i>	<i>1.066</i>	<i>1.695</i>	<i>3.874</i>	<i>2.035</i>	<i>1.849</i>	<i>1.932</i>	<i>5.816</i>
Nantissement de créances professionnelles	13.775	8.984	0	22.759	12.184	5.464	0	17.648
<i>Dont Dailly sous garanties</i>	<i>4.987</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4.987</i>	<i>3.143</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3.143</i>
<i>Dailly avec recours</i>	<i>8.698</i>	<i>8.984</i>	<i>0</i>	<i>17.682</i>	<i>8.452</i>	<i>5.464</i>	<i>0</i>	<i>13.916</i>
<i>Effet escomptés non échus</i>	<i>90</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>90</i>	<i>589</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>589</i>
Nantissement stocks	0	0	0	0	0	0	0	0
Nantissement autres créances	1.067	0	0	1.067	1.331	0	0	1.331
Nantissement matériel	727	108	0	835	838	140	0	978
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)	3.511	0	0	3.511	4.552	0	0	4.552
Total	25.351	11.929	199	37.479	25.176	8.442	199	33.817

(*) Valeur Comptable des Titres Nantis

8.1.7.25 Facteurs de risques

Outre les autres informations contenues dans le Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Le Groupe ACTIA considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

8.1.7.25.1 Les risques juridiques et fiscaux

En 2010, la société ACTIA SODIELEC a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière de taxe professionnelle et de crédit impôt recherche. Ce contrôle a abouti à la notification d'un redressement de 424 k€ en matière de taxe professionnelle et de 693 k€ en matière de crédit impôt recherche. La société ne contestant pas ces redressements, les montants ont été totalement provisionnés dans les comptes à fin 2010. Il ne subsiste plus de litige éventuel portant sur ce contrôle fiscal.

Hormis ce redressement fiscal totalement provisionné, il n'existe pas d'autres risques juridiques ou fiscaux liés à l'environnement réglementaire et/ou à l'exécution des contrats, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

8.1.7.25.2 Les risques industriels et environnementaux

Comme mentionné dans notre rapport environnemental inclus dans le Document de Référence au § 6.7 « Les conséquences environnementales de l'activité » du Document de Référence, le Groupe ne présente pas d'exposition particulière aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement et le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

8.1.7.25.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie

Le Groupe est peu exposé au risque de crédit du fait de la nature des principales contreparties et de sa diversité tant par le nombre de marchés concernés que par le nombre de clients. Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients représente 27 % du chiffre d'affaires total.

Le Groupe ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. § 8.1.7.8 « Clients et Autres créances »).

Par ailleurs, le Groupe peut faire appel à des organismes d'assurance crédit dans des cas particuliers. En 2010, l'assurance crédit a couvert 8 % du chiffre d'affaires consolidé, ce qui a généré un coût global de 45 k€.

Pour les zones géographiques présentant un risque particulier, les livraisons produits ne sont effectuées qu'au travers des outils reconnus, tels que le crédit documentaire. Ces livraisons ne concernent toutefois que 1 % du chiffre d'affaires en 2010.

8.1.7.25.4 Les risques opérationnels

Les premières semaines de l'année 2011 ont été marquées par les événements tunisiens, entraînant la chute du régime établi. En ces circonstances, nos sites ont dû fermer pendant quelques jours puis s'adapter aux horaires du couvre-feu. Au jour de la rédaction du présent document, la situation reste encore tendue avec un absentéisme de l'ordre de 5 à 10 %, avec un retour à la normale progressif.

Néanmoins, le Groupe pense pouvoir rattraper les retards pris d'ici la fin du premier semestre 2011 grâce notamment à l'installation de matériels complémentaires permettant d'augmenter la capacité de production (cf. § 3.2.3 « Engagements d'investissement » du Document de Référence).

Le Groupe reste particulièrement attentif à cette situation qui risque encore de présenter quelques soubresauts avec la mise en place de toute la structure démocratique dans le pays.

En la connaissance actuelle, ces évènements ne sont pas susceptibles d'avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Par ailleurs, il est précisé que le développement du Groupe est fondé sur une diversification des activités et des marchés tels que présentés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Document de Référence. Cette diversification ainsi que la performance des programmes engagés à moyen terme ont pour effet de limiter les risques encourus par le Groupe.

Une conséquence immédiate de cette diversification concerne le risque commercial qui est suffisamment dilué pour être considéré comme non significatif.

Un suivi des performances est réalisé trimestriellement grâce à l'établissement en interne de reportings.

Dans le cadre de l'organisation des systèmes d'information et pour les structures les plus importantes, le système informatique central (AS400) ainsi que le progiciel de gestion intégrée (MOVEX) sont hébergés chez un prestataire reconnu. Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'ensemble des exigences sécuritaires en la matière. Un réseau privé assure la connexion entre notre prestataire et notre entreprise.

Le réseau informatique local (bureautique et développement de projets) est suivi en infogérance par un autre prestataire.

Les postes de travail sont équipés d'anti-virus mis à jour périodiquement, les accès Internet contrôlés nominativement et sécurisés par des pare-feux.

Le Groupe fait appel à des sociétés de gardiennage lorsque les sites le nécessitent pour la protection des biens et a mis en place les outils habituels nécessaires à une bonne protection (alarmes, portes sécurisées...). Dans tous les cas, ces éléments sont couverts par les assurances.

Des informations complémentaires sur les procédures de contrôle interne sont développées dans le Rapport du Président au § 7.1.5 « Procédures de contrôle interne mises en place par la Société » du Document de Référence.

8.1.7.25.5 Les risques de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cependant, du fait d'un contexte économique mondial tendu, ACTIA GROUP procède à une revue régulière afin d'anticiper toute tension et y apporter une réponse rapide le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

En 2010, les comptes consolidés du Groupe ACTIA ont été fortement impactés du poids de la restructuration de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS pour 2 M€ et de la crise sans précédent des composants dont les conséquences ont été multiples (réduction des lots de production, augmentation des temps d'arrêt des machines, croissance des stocks, transports exceptionnels). Ces éléments exceptionnels ont conduit au non respect de covenants sur deux emprunts pour lesquels un waiver a été obtenu après le 31 décembre 2010 auprès des banquiers concernés. L'analyse détaillée des covenants au 31 décembre 2010 est fournie au § 8.1.7.12 « Dettes financières ».

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2011. Le caractère ponctuel de cette situation confirme qu'aucun risque de liquidité n'est encouru par le Groupe.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée au § 8.1.7.11 « Actifs et passifs financiers » et est reprise dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre 2010 :

En k€	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Total des passifs financiers	<100.422>	<28.099>	<4.088>	<132.609>
Total des actifs financiers	95.183	1.653	916	97.752
Position nette avant gestion	<5.239>	<26.446>	<3.172>	<34.858>
Engagements hors bilan	<5.045>			<5.045>
Position nette après gestion	<10.284>	<26.446>	<3.172>	<39.903>

Au 31 décembre 2009 :

Du fait de l'intégration des créances et dettes d'impôt dans les actifs et passifs financiers, le calcul du risque de liquidité au 31 décembre 2009 a été modifié et est présenté ci-dessous :

En k€	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	Total
Total des passifs financiers	<97.068>	<27.737>	<3.770>	<128.574>
Total des actifs financiers	95.504	0	784	96.288
Position nette avant gestion	<1.563>	<27.737>	<2.986>	<32.286>
Engagements hors bilan	<4.086>			<4.086>
Position nette après gestion	<5.649>	<27.737>	<2.986>	<36.372>

Dans le Groupe ACTIA, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe ACTIA gèrent de façon autonome leurs besoins futurs de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient principalement de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements plus importants (bâtiments, outils de production) sont financés la plupart du temps par des emprunts ou des crédits baux souscrits par la filiale. ACTIA AUTOMOTIVE S.A., en tant que société tête de la Branche AUTOMOTIVE, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : outil de production chez CIPI-ACTIA par crédit-bail).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales de la Branche AUTOMOTIVE, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie. A ce jour, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA VIDEOBUS SAU, I+ME ACTIA GmbH, ACTIA ITALIA LTA, et ATON SYSTÈMES SA afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe.

Au cours de l'année 2010, ACTIA AUTOMOTIVE S.A a disposé de 3,5 M€ en provenance de ses filiales :

- ATON SYSTÈMES SA pour : 0,9 M€
- ACTIA ITALIA LTA pour : 0,6 M€
- I+ME ACTIA GmbH pour : 2,0 M€

Au 31 décembre 2010, ces sommes sont toujours à disposition d'ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et pourront être remboursées aux filiales dans le courant de l'année 2011.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme de la maison mère et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires dans les filiales.

8.1.7.25.6 Les risques de marché

8.1.7.25.6.1 Risques de taux

La Société a procédé à l'analyse de son **risque de taux** et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers* (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux Variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	95.183		50.038	50.385	45.146	<50.385>		<20.000>	45.146	<30.385>
De 1 à 2 ans			3.660	7.540	<3.660>	<7.540>			<3.660>	<7.540>
De 2 à 3 ans			2.271	5.470	<2.271>	<5.470>			<2.271>	<5.470>
De 3 à 4 ans	1.653		1.615	3.815	37	<3.815>			37	<3.815>
De 4 à 5 ans			1.605	2.123	<1.605>	<2.123>			<1.605>	<2.123>
> 5 ans	916		2.973	1.115	<2.058>	<1.115>			<2.058>	<1.115>
Total	97.752	0	62.163	70.446	35.589	<70.446>	0	<20.000>	35.589	<50.446>

* Le détail des Actifs et Passifs financiers est donné au § 8.1.7.11 des annexes aux comptes consolidés.

Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué pour maintenir la répartition du risque global de taux à part égale entre taux fixe et taux variable, pour ce qui concerne la dette bancaire.

Dans la majorité des cas, les dettes bancaires sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'Euribor 3 mois. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée au 8.1.7.12 « Dettes financières ».

Afin de mieux répartir son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a mis en place un outil de couverture ramenant la part des dettes bancaires à taux variable à 32 %. Les caractéristiques du SWAP de taux souscrit par la Société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. sont décrites au § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2010	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	<504>	<504>
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	504	504

8.1.7.25.6.2 Risques de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe, facture depuis 1999, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2010, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE, ACTIA UK et ACTIA SODIELEC ont souscrit des contrats de couverture du risque de change dont les caractéristiques sont détaillées au § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	65.785	<32.272>	2.994	36.507		36.507
USD	3.169	<3.667>	2.051	1.554	2.332	3.886
Autres devises	7.215	<3.621>		3.595		3.595
Total	76.169	<39.559>	5.045	41.655	2.332	43.988

La majeure partie des transactions étant réalisées en Euro, le Groupe est peu sensible au risque de change. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar USD, 2^{ème} devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR/USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Position nette après couverture en USD	3.886	3.886	3.886	3.886
USD 0,74839	0,7558739	0,7409061	0,7558739	0,7409061
Estimation du risque	+ 29	-29	+ 29	-29

8.1.7.25.6.3 Les risques sur actions et autres instruments financiers

Aucun investissement n'est réalisé en actions. Seules quelques actions d'ACTIA GROUP S.A. sont en nom propre (cf. § 8.2.3.3.7 « Actions propres »). Aucun instrument financier n'a été mis en place, hormis ceux présentés dans le cadre des couvertures de taux ou les couvertures de change (cf. § 8.1.7.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat »).

8.1.7.25.6.4 Les risques sur matières premières

Le Groupe ACTIA n'a pas d'opération de couverture liée à des approvisionnements de matières premières et énergétiques. En effet, les achats effectués par le Groupe ne se font pas au niveau de la matière brute et ne sont pas affectés par les tensions actuelles sur certains marchés.

En matière énergétique, le Groupe n'est qu'un faible consommateur (cf. § 6.7.1.3 « Consommation d'énergie » du Document de Référence) et une hausse du coût dans ce domaine n'impacterait pas de manière significative la structure des coûts.

Les achats du Groupe concernent essentiellement des composants électroniques, marché pour lequel l'année 2010 a connu une crise sans précédent. Les conséquences pour le Groupe ont été multiples notamment en termes de retard de production et d'accroissement des stocks. Cette situation a été gérée au plus près par le service des Achats, basculant les approvisionnements sur de nouvelles sources, ce qui a permis de réduire le retard de moitié en fin d'année. Les difficultés d'approvisionnement devraient encore perdurer début 2011 jusqu'à l'ouverture de nouveaux sites de production en Asie d'ici la fin du 1^{er} semestre 2011.

8.1.7.25.6.5 Politique de financement

Le savoir-faire du Groupe étant basé sur une politique active en termes d'innovation, les principaux investissements concernent donc la R&D. Cette situation guide donc la politique de financement qui se décompose en deux éléments :

- **Financements à moyen terme :** le Groupe s'appuie sur cet outil pour pérenniser ses développements et construire son avenir. En effet, la majeure partie des financements moyen terme (80 à 85 %) est mise en place sous forme de prêts bancaires d'une durée moyenne de 4 à 5 ans, ayant pour objet le financement des projets structurant de R&D, qui représentent 25 à 30 % des dépenses de R&D du Groupe (cf. § 3.2 « Investissements » du Document de Référence). Le reste du financement est porté soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Les autres investissements concernent le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité en termes de production pour les produits du Groupe et sont, en règle générale, financés par crédit bail.

- **Financements court terme** : les lignes de financement court terme sont généralement demandées en renouvellement et les lignes de financement du poste client sont adaptées à l'évolution de l'activité. Ces outils servent à la gestion du BFR.

Il est précisé qu'environ 75 % des lignes de crédit court terme dont le Groupe dispose, sont des lignes non notifiées et elles sont globalement toutes utilisées au 31 décembre 2010. Les lignes de financement du poste clients (escompte, Dailly) ont permis de répondre à l'évolution de l'activité de 2010.

8.1.7.26 Autres informations

- **Dividendes proposés avant approbation de l'Assemblée :**

Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2010. L'affectation du résultat 2010 est détaillée au § 6.10.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence.

- **Contrats de location simple**

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels de bureau.

Au 31 décembre 2010, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	31/12/2010			
	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Bâtiments	1.238	2.307	187	3.732
Matériels et véhicules	2.434	2.103	0	4.537
Total	3.672	4.410	187	8.269

Au 31 décembre 2009,

En k€	31/12/2009			
	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	Total
Bâtiments	859	1.709	638	3.206
Matériels et véhicules	771	1.322	15	2.108
Total	1.630	3.031	653	5.314

- **Contrats de location financement**

Les contrats de location financement concernent des locations de logiciels, de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2010, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

En k€	31/12/2010			
	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	Total
Logiciel	144	340		485
Bâtiments	608	2.341	970	3.919
Installations techniques	518	712		1.230
Total	1.270	3.393	970	5.634

Au 31 décembre 2009,

En k€	31/12/2009			
	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	Total
Logiciel	75	294	0	369
Bâtiments	597	2.276	2.147	5.020
Installations techniques	533	831		1.364
Total	1.205	3.402	2.147	6.753

8.1.7.27 Évènements post-clôture

Début 2011, la révolution qui a éclaté en Tunisie a provoqué une interruption complète de la production pendant quelques jours. Malgré un accord trouvé avec les salariés, la situation reste encore tendue avec un absentéisme de l'ordre de 5 à 10 %. Néanmoins, le Groupe pense pouvoir rattraper les retards pris d'ici la fin du premier semestre 2011. Le Groupe reste particulièrement attentif à cette situation qui risque encore de présenter quelques soubresauts avec la mise en place de toute la structure démocratique dans le pays.

Pour la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS, l'organisation autour de quatre Directions Opérationnelles est en place depuis le 10 janvier dernier. La mise en application du plan social visant à aboutir à une structure de 248 personnes contre 300 au 31 décembre 2010 est effective, et les procédures de licenciement associées ont été lancées mi-février.

8.1.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 67 pages
Référence : JML - 112.001



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : €. 15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8.1.7.12 aux états financiers qui expose la situation de la société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2010.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et l'estimation de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 8.1.7.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- La note 8.1.7.1.5 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale ;
- La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 8.1.7.1.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous nous sommes assurés que la note 8.1.7.3 aux états financiers fournissaient une information appropriée ;
- La note 8.1.7.1.16 aux états financiers expose les modalités de reconnaissance et d'évaluation des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés ;

L'ensemble de ces estimations repose sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés
4 avril 2011

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 4 avril 2011

Paris, le 4 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie
Associé

8.2 COMPTES SOCIAUX

8.2.1 Bilan social

Bilan actif en €	31/12/2010			31/12/2009
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39.626	35.691	3.936	7.204
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	28.980	28.980		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	299.142	264.237	34.904	10.336
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48.586.328	56.306	48.530.021	48.523.001
Créances rattachées à participations	8.531.647	306.724	8.224.923	9.100.591
Autres titres immobilisés	15.550		15.550	15.550
Prêts	1.029		1.029	1.019
Autres immobilisations financières	4.573		4.573	4.573
ACTIF IMMOBILISE	57.506.875	691.938	56.814.937	57.662.274
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8.335		8.335	16.668
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1.693.759		1.693.759	1.703.039
Autres créances	161.913		161.913	395.459
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	162.995	158.667	4.328	144.227
dont actions propres : 162.185				
Disponibilités	139.543	42.863	96.680	22.744
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	77.413		77.413	19.313
ACTIF CIRCULANT	2.243.958	201.530	2.042.427	2.301.451
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
BILAN ACTIF	59.750.833	893.469	58.857.364	59.963.725

Bilan passif en €	31/12/2010	31/12/2009
Capital social et individuel (dont versé : 15.074.956)	15.074.956	15.074.956
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17.560.647	17.560.647
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	1.286.491	1.286.491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves règlementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189.173	189.173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau	6.915.602	7.368.951
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	<501.407>	<453.348>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	40.525.462	41.026.870
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		89.431
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		89.431
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14.003.603	13.620.349
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0)	1.120.902	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		16.668
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.379.953	3.021.556
Dettes fiscales et sociales	268.537	227.204
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63.907	1.384.148
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	495.000	577.500
DETTES	18.331.902	18.847.424
Écarts de conversion passif		
BILAN PASSIF	58.857.364	59.963.725

8.2.2 Compte de résultat social

Compte de résultat en €	France	Exportation	31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2.703.323		2.703.323	3.269.765
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2.703.323		2.703.323	3.269.765
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			523.056	410.091
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3.226.379	3.679.856
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3.176.358	3.982.244
Impôts, taxes et versements assimilés			32.692	35.869
Salaires et traitements			582.802	474.124
Charges sociales			189.091	202.948
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16.558	11.409
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			49.769	69.600
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			4.047.270	4.776.194
RESULTAT D'EXPLOITATION			<820.891>	<1.096.338>
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			520.759	975.426
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			126.497	131.861
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			666	2.197
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			647.922	1.109.484
Dotations financières aux amortissements et provisions			1.365	3.296
Intérêts et charges assimilées			327.077	450.821
Différences négatives de change				41
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			328.442	454.157
RESULTAT FINANCIER			319.480	655.327
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			<501.411>	<441.011>

Compte de résultat en €	31/12/2010	31/12/2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13	6
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	139.200	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	139.213	6
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	139.200	12.300
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	139.210	12.343
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3	<12.337>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4.013.515	4.789.346
TOTAL DES CHARGES	4.514.922	5.242.694
BENEFICE OU PERTE	<501.407>	<453.348>

8.2.3 Notes annexes

8.2.3.1 Faits majeurs de l'exercice

La Société ACTIA GROUP a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2010.

Le 20 septembre 2010, à l'issue d'une période d'attribution de deux ans, la Société ACTIA GROUP a transféré 60.000 actions propres à Christian DESMOULINS, Président du Directoire. Cette opération est détaillée au § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres ».

8.2.3.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

8.2.3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur deux ans.

8.2.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

8.2.3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêt de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

8.2.3.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

8.2.3.2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ✓ taux d'actualisation : 4,68 % (5,09 % en 2009),
- ✓ taux d'évolution des salaires : 3 %,
- ✓ âge de la retraite : 67 ans,
- ✓ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (Cadres et non cadres)	5,80 %	2,77 %	2,04 %	0,10 %	0,05 %	0,00 %

- ✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de Mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 43.471 €

8.2.3.3 Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat

Les comptes sont établis au 31 décembre 2010 pour une période de douze mois.

8.2.3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/2009	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2010
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	39.655	141	170	39.626
Total	39.655	141	170	39.626

et les amortissements :

En €	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	32.451	3.410	170	35.691
Total	32.451	3.410	170	35.691

8.2.3.3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/2009	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2010
Terrains	0			0
Constructions	28.980			28.980
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	261.425	37.717		299.142
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total	290.405	37.717	0	328.122

et les amortissements :

En €	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Terrains	0			0
Constructions	28.980			28.980
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	251.089	13.148		264.237
Total	280.069	13.148	0	293.217

8.2.3.3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des titres au Bilan				Détection au 31/12/2010 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/2010	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2010	Résultats nets au 31/12/2010
	31/12/2009		31/12/2010					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
TITRES DE PARTICIPATIONS								
Filiales et participations > 10 %								
ACTIA	24.891.882	24.891.882	24.891.882	24.891.882	99,98%	30.823.370	91.268.946	2.459.137
AUTOMOTIVE								
ACTIA SODIELEC	23.225.520	23.225.520	23.225.509	23.225.509	91,51%	35.563.468	33.754.756	<6.531.674>
MORS INC	0	0	0	0	100,00%	N.C.	N.C.	N.C.
CYT	33.494	0	33.494	0	15,00%	N.C.	N.C.	N.C.
ARDIA (*)	151.680	151.680	151.680	151.680	53,33%	403.942	3.796.693	295.663
SCI ORATOIRE	199.098	199.098	199.098	199.098	86,00%	3.888	363.600	234.815
SCI POUVOURVILLE	41.161	41.161	41.161	41.161	27,50%	961.923	714.200	120.213
Filiales et participations < 10 %								
CIPI-ACTIA (*)	10.138	10.138	10.138	10.138	0,20%	1.476.151	6.514.636	184.218
SCI SODIMOB	0	0	7.030	7.030	2,00%			
Hors-Groupe								
MPC	2.514	2.514	2.514	2.514	0,02%	N.C.	N.C.	N.C.
CONTINENTALE	47	47	47	47	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
STEM	22.812	0	22.812	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.

En €	Montants des titres au Bilan				Détenion au 31/12/2010 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/2010	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2010	Résultats nets au 31/12/2010
	31/12/2009		31/12/2010					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
CGC	960	960	960	960	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
Total	48.579.308	48.523.001	48.586.328	48.530.021				
AUTRES TITRES IMMOBILISES								
1% Construction	15.550	15.550	15.550	15.550				
Total	15.550	15.550	15.550	15.550				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Prêt	1.019	1.019	1.029	1.029				
Créances diverses	4.573	4.573	4.573	4.573				
Total	5.592	5.592	5.602	5.602				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(*) Filiales étrangères dont les données bilan sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen.

8.2.3.3.4 Stocks

Néant.

8.2.3.3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIA GROUP procède à des achats à sa filiale ACTIA SODIELEC. Au 31 décembre 2010, le montant des avances versées sur commandes s'élève à 8.335 € (16.668 € au 31 décembre 2009), du fait du décalage dans le temps des livraisons et paiements, selon les règles édictées par le contrat.

8.2.3.3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs Brutes	Valeurs Nettes	Échéances < 1 an	Échéances > 1 an
Créances rattachées à des participations	8.531.647	8.224.923	4.080.000	4.144.923
Clients, comptes rattachés	1.693.759	1.693.759	1.693.759	
Comptes courants rattachés à des participations				
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	239.326	239.326	239.326	
Total	10.464.733	10.158.009	6.013.085	4.144.923

8.2.3.3.7 Actions propres

Depuis la fusion avec MORS S.A. en 2000, le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 28 mai 2010 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2010, ACTIA GROUP a racheté 61.996 actions propres.

ACTIA GROUP a également transféré :

- en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Le 20 septembre 2010, à l'issue d'une période d'attribution de deux ans, 60.000 actions propres ont été transférées à titre gratuit à Christian DESMOULINS, Président du Directoire. Cette opération est détaillée au § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres ».

Au 31 décembre 2010, ACTIA GROUP détient désormais au titre des programmes de rachat, 1.929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 9.033 € soit un prix moyen de 4,68 €

Hors programmes de rachat, ACTIA GROUP détient également 1.400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153.152 € Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur les actions propres (1.929 actions du programme de rachat et 1.400 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2010, une provision de 157.858 € pour un cours de 1,30 €

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2010 :

Origine de la détention	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2010
Fusion avec MORS S.A. en 2000	1.400	153.152 €	151.332 €	1.820 €
Programmes de rachat d'actions propres	1.929	9.033 €	6.526 €	2.508 €
Total	3.329	162.185 €	157.858 €	4.328 €

8.2.3.3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2010, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société.

Par ailleurs, le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale a délégué au Directoire la possibilité de consentir des actions gratuites dans la limite de 0,4 % du Capital Social.

Le Directoire du 19 septembre 2008 a décidé l'attribution gratuite de 60.000 actions « ACTIA GROUP » à son Président – Christian DESMOULINS. Cette attribution, acceptée par le bénéficiaire, était assortie d'une période d'acquisition de deux ans, du 19 septembre 2008 au 19 septembre 2010, durant laquelle le bénéficiaire n'était pas propriétaire des actions et n'avait aucun droit d'Actionnaire.

Le transfert définitif des actions au profit du bénéficiaire a été réalisé le 20 septembre 2010 contenu tenu du respect par le bénéficiaire des conditions d'acquisition requises :

- Le maintien pour le bénéficiaire de son mandat de Président du Directoire de la Société ;
- Une exigence de résultat du Groupe.

Au cours de la période d'attribution, une provision liée à cette attribution gratuite d'actions avait été comptabilisée, la sortie de ressource étant probable. Le 20 septembre 2010, cette provision d'un montant total de 139.200 € a été totalement reprise (cf. § 8.2.3.3.9 « Provisions pour charges ») et la moins-value de levée d'option a été comptabilisée dans la rubrique « Salaires et Traitements » pour un montant de 139.200 €

Au 31 décembre 2010, le Capital Social s'élève donc à 15.074.955,75 € Il est constitué de 20.099.941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 € La prime d'émission s'élève désormais à 14.693.643,96 €

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/2009 avant affectation	Affectation du résultat 2009			Augmentation de capital social	Solde au 31/12/2010 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
			Versés aux actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15.074.956					15.074.956
Prime d'émission	14.693.644					14.693.644
Prime de fusion	2.867.003					2.867.003
Réserves légales	1.286.491					1.286.491
Réserves indisponibles	189.173					189.173
Report à nouveau	7.368.951	<453.348>				6.915.602
Résultat exercice 2009	<453.348>	453.348				0
Résultat exercice 2010						<501.407>
Total	41.026.870	0	0	0	0	40.525.462

Au 31 décembre 2010, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 4.328 €

8.2.3.3.9 Provisions pour charges

Une provision liée à l'attribution de 60.000 actions gratuites (cf. § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres ») et comptabilisée pour un montant total de 139.200 € a été reprise à la date d'attribution définitive, le 20 septembre 2010.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des provisions pour charges au cours de la période 2010 :

En €	Solde au 31/12/2009	Dotations	Reprise		31/12/2010
			Utilisée	Non utilisée	
Provision Attribution Gratuite Actions	89.431	49.769	139.200		0
Total	89.431	49.769	139.200	0	0

8.2.3.3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	31/12/2010			Total
	<31/12/11	>01/01/12 <31/12/15	>01/01/16	
Emprunts & dettes établis. Crédit	8.949.171	5.054.431		14.003.603
<i>Dont</i>				
<i>Emprunts MLT</i>	5.082.805	5.054.431		10.137.236
<i>Billet très. et concours bancaires CT</i>	3.844.715			3.844.715
<i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	21.651			21.651
Emprunts & dettes financières diverses	201.240	800.000	119.662	1.120.902
Av. et acomptes reçus sur commandes				0
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	2.379.953			2.379.953
Dettes fiscales & sociales	268.537			268.537
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	146.407	330.000	82.500	558.907
Total	11.945.308	6.184.431	202.162	18.331.902

Certains emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants. Ces covenants s'appliquent à des prêts pour un montant de 3.524.854 €, soit 34,8 % de l'endettement à moyen et long terme. Ils doivent être contrôlés annuellement, à chaque fin de période, sur la base des comptes consolidés du Groupe ACTIA.

Le compte courant positionné en 2009 dans les « Autres dettes » a été reclassé en 2010 dans la rubrique « Emprunts et dettes financières diverses ».

Au 31 décembre 2010, le détail des emprunts à moyen et long terme et des covenants est le suivant :

En €	Montant initial	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/2010	Covenant		
					Ratios	Respect (*)/(**)	Voir Note
Crédit Agricole	2.000.000	2007	4 ans	412.793	-		
Caisse d'Epargne	2.000.000	2007	4 ans	137.569	-		
Caisse d'Epargne	750.000	2010	5 ans	714.259	-		
Banque Courtois	1.000.000	2007	5 ans	300.000	-		
					Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	NR	
Banque Courtois	1.000.000	2009	5 ans	759.767	Dettes Nettes / EBE < 5	R	8.2.3.3.10.1
					Coût Endettement Financier / EBE < 30%	R	
Banque Courtois	750.000	2010	5 ans	726.682	-		
BPO	1.000.000	2008	4 ans	419.363	-		
BPO	500.000	2009	5 ans	371.779	-		
BPO	1.000.000	2010	5 ans	920.287	-		
LCL	1.000.000	2007	5 ans	400.000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 2,5	R	
Société Générale	2.000.000	2007	5 ans	700.000	-		
					Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5	NR	8.2.3.3.10.2
Société Générale	1.000.000	2010	4 ans	950.000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,2	NR	
BESV	1.800.000	2007	5 ans	720.000	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,25	R	
Banque Palatine	1.000.000	2009	4 ans	695.087	Dettes Nettes (>1 an) / Fonds Propres < 1,12	R	
Banque Palatine	1.000.000	2010	4 ans	879.329	-		
Natixis	1.000.000	2010	5 ans	1.000.000	-		
CIC Sud-Ouest	38.000	2010	6 ans	30.322	-		
Total				10.137.236			

(*) R = Respecté - (**) NR = Non Respecté

En 2010, les comptes consolidés du Groupe ACTIA ont été fortement impactés du poids de la restructuration de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS avec l'enregistrement d'une charge exceptionnelle pour 2 M€ liée à la provision pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi mis en œuvre et de la crise des composants, dont les conséquences ont été multiples (réduction des lots de production, augmentation des temps d'arrêt des machines, croissance des stocks, transports exceptionnels). Ces éléments exceptionnels ont conduit au non respect de covenants sur deux emprunts détaillés ci-dessous.

8.2.3.3.10.1 Covenant sur emprunt de 760 k€

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2009 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de trois covenants. Au 31 décembre 2010, un des trois ratios financiers n'est pas respecté. La part long terme de la dette, qui s'élève à 562.983 € a été reclassée en emprunt à moins d'un an. Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ce covenant, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera à nouveau respecté à compter de 2011.

8.2.3.3.10.2 Covenant sur emprunt de 950 k€

ACTIA GROUP S.A. a contracté en 2010 un emprunt de 1 M€ soumis au respect de deux covenants. Au 31 décembre 2010, les deux ratios financiers ne sont pas respectés. La part long terme de la dette, qui s'élève à 750.000 € a été reclassée en emprunt à moins d'un an. Compte tenu de l'anticipation de la rupture de ces covenants, un waiver a été demandé en décembre 2010 pour une durée de un an. La réponse est attendue après la publication des comptes annuels et le traitement complet de l'information par l'établissement financier.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ces covenants seront à nouveau respectés à compter de 2011.

8.2.3.3.11 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE, détenue à 27,5 %, à ACTIA GROUP S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990.000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

8.2.3.3.12 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les **transferts de charges** concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA GROUP S.A. pour le compte de ses filiales :

➤ Déplacements, missions et frais divers :	28.411 €
➤ Assurances (y compris courtage) :	284.429 €
➤ Location matériel informatique :	53.191 €
➤ Entretien, réparations	17.824 €

8.2.3.3.13 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

➤ Les dividendes reçus des filiales :	302.660 €
➤ Les intérêts sur comptes courants des filiales :	218.099 €
➤ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales :	126.353 €

Les **charges financières** sont principalement constituées :

➤ Des intérêts sur billets de trésorerie :	52.592 €
➤ Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit :	213.849 €
➤ Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs :	46.376 €

8.2.3.3.14 Résultat Exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel significatif n'est à signaler au titre de la période 2010.

8.2.3.3.15 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2010 est calculé sur la base d'un résultat social de <501.407> € (<453.348> € au 31 décembre 2009) divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/2010	31/12/2009
Résultat social	<501.407>	<453.348>
Actions émises au 1 ^{er} janvier	20.099.941	20.099.941
Actions nouvelles émises	0	0
Actions propres jusqu'au 20 septembre 2010	<63.329>	<63.329>
Actions propres à compter du 21 septembre 2010	<3.329>	
Résultat par action	<0,0250>	<0,0226>

8.2.3.3.16 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 11.115.476 € au 31 décembre 2010, contre 10.273.195 € au 31 décembre 2009.

Les garanties délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non bancaires s'élèvent à 200.834.500 € et se décomposent de la façon suivante :

- Garantie clients ⁽¹⁾ : 200.000.000 €
- Garantie sur paiement de loyers : 634.500 €
- Garantie sur avance remboursable 200.000 €

⁽¹⁾ Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA GROUP a donné en garantie de prêts bancaires :

- 275.000 titres de sa filiale ACTIA SODIELEC ;
- 15.710 titres de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE ;

Et en garantie de crédit-bail :

- 1.650 titres de sa filiale SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE ;
- 860 titres de sa filiale SCI ORATOIRE.

8.2.3.4 Autres informations

8.2.3.4.1 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à :

- des honoraires de commissariat aux comptes : 59.000 €
- des frais de gestion bancaires : 3.811 €

8.2.3.4.2 Dividendes

L'affectation du résultat 2010 est détaillée au § 6.10.3 « Affectation du résultat » du Document de Référence. Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2010.

8.2.3.4.3 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2010, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 4.630.245 €

8.2.3.4.4 Effectifs en fin d'année

	2010	2009
Cadres et agents de maîtrise	4	4
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
Total	5	5

En 2010, le nombre d'heures de DIF acquises par les salariés s'élève à 100 heures.

8.2.3.4.5 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/2010 en €	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
<u>Bilan ACTIF</u>			
Créances rattachées à des participations		8.531.647	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306.724>	
Créances clients et comptes rattachés		562.545	
Autres créances			
<u>Bilan PASSIF</u>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.063.301	2.317.413	
<u>Compte de résultat</u>			
Charges d'exploitation	1.520.933	896.353	10.235
Charges financières		10.962	
Charges exceptionnelles			
Produits d'exploitation	70.120	2.208.038	
Produits financiers		647.112	
Produits exceptionnels			

Les charges d'exploitation avec la société mère correspondent des facturations de prestations de service.

8.2.3.4.6 Risques et politique de couverture

➤ **Risque de taux :**

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières de ACTIA GROUP SA au 31 décembre 2010 :

En €	2010			2009		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	1.930.617	8.206.619	10.137.236	2.336.631	5.962.530	8.299.161
Billet très / Concours bancaires CT	0	3.844.715	3.844.715	0	5.295.196	5.295.196
Total en valeur	1.930.617	12.051.334	13.981.951	2.336.631	11.257.726	13.594.357
Total en %	14%	86%	100%	17%	83%	100%

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture ; au 31 décembre 2010, elle s'élève à 121 k€ dont 82 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (113 k€ au 31 décembre 2009 dont 60 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

➤ **Risque sur actions :**

Au 31 décembre 2010, ACTIA GROUP S.A. possède 3.329 actions propres. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse s'élève donc à 3 k€

➤ **Risque de change :**

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

8.2.3.4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A. n'est rémunéré par celle-ci.

8.2.3.4.8 Événements post clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2010.

8.2.3.4.9 Société consolidante

S.A. LP₂C au capital de €5.876.400

Siège Social : 25, Chemin de Pourville - 31400 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

8.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 20 pages
Référence : JML - 112.002 RCA



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Toulouse-Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : €15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8.2.3.3.10 de l'annexe qui expose la situation de la société au regard des covenants bancaires au 31 décembre 2010.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
4 avril 2011

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 8.2.3.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



Eric Seyvos

Actia Group S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
4 avril 2011*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse-Labège, le 4 avril 2011

Paris, le 4 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Seyvos

Jean-Marc Laborie
Associé

8.4 INFORMATIONS FINANCIÈRES DIVERSES

8.4.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2010 dans les comptes de la Société ACTIA GROUP S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

En k€	KPMG				Éric SEYVOS			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
Émetteur : ACTIA GROUP S.A.	85	80	20,7%	21,1%	40	35	100,0%	85,4%
Filiales intégrées globalement	310	272	75,9%	71,6%	0	6	0,0%	14,6%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes :								
Émetteur : ACTIA GROUP S.A.	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Filiales intégrées globalement	14	28	3,4%	7,4%	0	0	0,0%	0,0%
SOUS-TOTAL	409	380	100,0%	100,0%	40	41	100,0%	100,0%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement :								
Juridique, fiscal, social	19	35	100,0%	100,0%	0	0	0,0%	0,0%
Autres	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
SOUS-TOTAL	19	35	100,0%	100,0%	0	0	0,0%	0,0%
TOTAL GROUPE	428	415	100,0%	100,0%	40	41	100,0%	100,0%

Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

Les autres prestations de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou par Éric SEYVOS et son Cabinet aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux Comptes, réalisés à l'étranger.

8.4.2 Politique de distribution des dividendes

Exercice	Dividende par action €	Dividende global distribué €
2005	0,00	0,00
2006	0,00	0,00
2007	0,05	992.997,05 €
2008	0,05	992.997,05 €
2009	0,00	0,00 €

Après une période de soutien du Groupe, notamment liée aux besoins d'investissements en R&D pour le diagnostic électronique et à l'émergence du chronotachygraphe digital, le Groupe a mis en place une politique de distribution de dividendes depuis l'exercice comptable 2007, conformément à sa politique sur les Capitaux Propres, telle que décrite au § 8.1.7.13. « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés et en rapport avec ses résultats consolidés. Cette politique a marqué une pause sur les exercices 2009 et 2010 en raison de la conjoncture économique ; elle sera reprise dès que les résultats du Groupe le permettront.

Il est également précisé que cette politique s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution défini en fonction des besoins en investissements autorisés et des contraintes légales.

8.4.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de contentieux ou litiges (prud'hommes, clients, fournisseurs, ...). Ces litiges sont provisionnés conformément aux principes comptables en vigueur.

ACTIA MULLER commercialise des bancs experts pour les poids lourds, depuis de nombreuses années. A ce jour, environ 1.000 unités ont été vendues.

Malheureusement, sur l'exercice 2010, deux accidents mortels sont survenus sur ces bancs : l'un d'eux est survenu sur un banc vendu par la Société MULLER BEM dont ACTIA MULLER a repris les seuls actifs en 2003, le 2^{ème} accident est intervenu sur un banc vendu après cette reprise d'actifs. Ces accidents sont liés à une transgression des règles et à une erreur humaine. La mise en cause d'un équipement non conforme à la Directive évoquée par l'inspection du travail dans un premier temps, est contestée par notre filiale ; aujourd'hui, la Direction de l'inspection du travail a accepté nos arguments. Les utilisateurs doivent procéder à une amélioration du banc par l'ajout de faisceaux optiques. A ce jour, ce dossier n'a fait l'objet d'aucune provision, l'amélioration des équipements correspondant à une évolution attendue de la première Directive.

Pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'y a aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont il serait menacé) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Concernant les litiges en cours à la clôture de l'exercice 2010, ils font l'objet de provision au cas par cas, selon le degré de risque ou de durée de la procédure (cf. détail donné dans les notes annexes

aux comptes consolidés § 8.1.7.15 « Provisions »). Cependant, aucun de ces litiges ne représente un risque significatif pour le Groupe.

8.4.4 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture du 31 décembre 2010 concernant la situation financière ou commerciale du Groupe.

9.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2010, les actions d'ACTIA GROUP étaient classées en Compartiment C du marché NYSE EURONEXT à Paris, correspondant aux capitalisations inférieures à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 (cf. § 8.1.7.13 « Capitaux Propres »).

9.1.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15.074.955,75 euros, divisé en 20.099.941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification et ce jusqu'à la date de signature de ce document.

9.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

9.1.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué au § 8.2.3.3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

9.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

9.1.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

9.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

9.1.7 Historique du Capital Social

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
1993		50 F	113.645.832 F	142.727.000 F	2.854.540
Juin 1994	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F	10 F	(113.645.832) F	28.545.400 F	2.854.540
Juillet 1994	Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription	10 F	129.917.897 F	92.772.550 F	9.277.255
Janvier 1995	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	6.696 F	92.775.340 F	9.277.534
Août 1997	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	2.400 F	92.776.340 F	9.277.634
Juin 1998	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F	4 F	(129.926.993) F	37.110.536 F	9.277.634
Février 1999	Émission de Bons de Souscription d'Actions au profit de ELECTROPAR	4 F	1 F	37.110.536 F	9.277.634
Mai 2000	Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	0,5 F	-	4.638.817 F	9.277.634
Mai 2000	Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC	0,5 F	31.737.488 F	77.341.042 F	154.682.084
Mai 2000	Regroupement d'actions et réduction de capital	5 F	-	77.341.040 F	15.468.208
Mai 2000	Conversion du capital en euros	0,75 €	-	11.601.156 €	15.468.208
Octobre 2000	Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5 ^{ème} tranche)	0,75 €	327.168 €	11.792.856 €	15.723.808
Décembre 2000	Augmentation du capital en numéraire	0,75 €	9.148.160 €	12.864.906 €	17.153.208
Octobre 2004	Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA	0,75 €	4.875.000 €	14.271.156 €	19.028.208
Avril 2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3.606.685 €	14.879.024 €	19.838.699
Mars 2006	Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action	0,75 €	79.466 €	14.894.956 €	19.859.941
Septembre 2008	Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock options	0,75 €	280.800 €	15.074.956 €	20.099.941

9.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions

Cf. § 8.2.3.3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

9.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

9.2.1 Objet social

Article 3 des statuts

« La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;
- La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

9.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 6.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Rapport de gestion.

9.2.2.1 Conseil de Surveillance

Article 22 des statuts

« Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns

et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

9.2.2.2 Directoire

Article 16 des statuts

« Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de Surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la société,
- Engagements et licenciements d'employés de la société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,

- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - ✓ La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
 - ✓ La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
 - ✓ Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - ✓ L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
 - ✓ La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
 - ✓ La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. »

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de trois membres, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque branche, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement, maillon essentiel à la pérennité du Groupe, de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- ✓ direction générale de la principale filiale du Groupe,
- ✓ relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- ✓ remontée de l'information,
- ✓ négociation des contrats déterminants,
- ✓ décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- ✓ contrôle des objectifs qu'il fixe.

9.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Article 10 des statuts

« La possession d'une action ordinaire emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les Assemblées Générales.

Les Actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action ordinaire donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation.

Le cas échéant et sous réserve de prescriptions impératives, il sera fait masse entre toutes les actions ordinaires indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions ordinaires reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Droit de vote :

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- A toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- Aux actions nominatives ordinaires attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ordinaire convertie au porteur ou transférée en propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :

- ✓ Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
- ✓ Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
 - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,

- qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

Les principaux actionnaires de ACTIA GROUP S.A. ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors des droits de vote double, dont tout actionnaire peut bénéficier (cf. ci-dessus).

Article 12 des statuts

« Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de Capital, de fusion ou autre opération sociale pouvant entraîner l'existence de "rompus", les propriétaires de titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente de titres nécessaires. »

9.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

9.2.5 Assemblées Générales

Résumé des articles 29 et suivants des statuts

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt, pour les actions au porteur, d'un certificat de l'intermédiaire habilité.

Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'actions. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par son conjoint ou par un autre Actionnaire.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

9.2.6 Éléments de changement de contrôle

A la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur ne pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 6.11.3 « Pacte d'Actionnaires ».

9.2.7 Franchissement de seuil

Article 7 des statuts

« La Société peut émettre des valeurs mobilières donnant accès à son capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. L'émission de ces valeurs mobilières est autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'émission d'obligations est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans les conditions fixées par la loi, la Société peut aussi émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société qu'elle contrôle ou qui la contrôle. Les Actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des valeurs mobilières donnant accès au capital, selon les modalités prévues en cas d'augmentation de capital immédiate par émission d'actions de numéraire. A dater de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Société doit prendre les dispositions nécessaires au maintien des droits des titulaires de ces valeurs mobilières, dans les cas et dans les conditions prévues par la loi.

Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit de personnes associées ou non.

La Société peut créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Les actions de préférence sans droit de vote ne peuvent représenter plus de la moitié du Capital Social. Les actions de préférence peuvent être rachetées ou converties en actions ordinaires ou en actions de préférence d'une autre catégorie, dans les conditions fixées par la loi. En cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire détermine les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence.

Sauf dispositions contraires du contrat d'émission ou de la loi, les titres de capital et toutes autres valeurs mobilières pouvant être émis par la Société revêtent la forme nominative ou au porteur au choix de leur titulaire. Ils ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

A la demande du porteur de titre de capital, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »

9.2.8 Conditions de modification du capital

Article 41 des statuts

« Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

Article 42 des statuts

« L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »

10 CONTRATS IMPORTANTS

En dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires qui sont détaillés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Rapport de gestion, dans la limite des autorisations données par nos clients en termes de communication aux tiers (accords ou clauses de confidentialité), le Groupe n'a signé aucun contrat important au cours des deux années précédant immédiatement la publication du présent Document de Référence.

11 INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

12.1 INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

12.1.1 Communication Financière

- ✓ mise à disposition du Document de Référence 2009,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2010,
- ✓ mise à disposition du Rapport Financier semestriel 2010,
- ✓ résultats consolidés semestriels 2010,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2010,
- ✓ calendrier financier 2011,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2010.

12.1.2 Information permanente

12.1.2.1 Assemblées Générales

- ✓ mise à disposition des documents de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010,
- ✓ documents de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010,
- ✓ procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2010.

12.1.2.2 Droit de vote et contrat de liquidité

- ✓ droits de vote au 31 mars 2010,
- ✓ droits de vote au 31 septembre 2010,
- ✓ droits de vote au 31 décembre 2010,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 1^{er} semestre 2010,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 2^{ème} semestre 2010.

12.1.3 Actualités

- ✓ Les rendez-vous ACTIA, découvrez les événements salons de la rentrée : Automechanika, IAA, InnoTrans et IBC Exhibition : 26 juillet 2010,
- ✓ Automechanika 2010, lancement de Multi-Diag Pocket 2^{ème} génération : 20 août 2010,
- ✓ Qualité : 24 août 2010,
- ✓ Les Postes Asservis du futur : 2 septembre 2010,
- ✓ ACTIA MULLER UK, partenaire du groupe RENAULT, ACTIA MULLER UK vient d'être choisi comme fournisseur officiel par RENAULT RETAIL GROUP : 8 septembre 2010,

- ✓ Salon Persontrafik : 15 septembre 2010,
- ✓ China Transpo, ACTIA CHINA récompensée : 20 septembre 2010,
- ✓ La rançon du succès, la Direction des affaires juridiques du Groupe ACTIA sur tous les fronts : 30 septembre 2010,
- ✓ Pôle de compétitivité, ACTIA reçoit un trophée pour le projet DODIESE : 8 octobre 2010,
- ✓ Projet de restructuration de la Branche TÉLÉCOMMUNICATIONS : 12 octobre 2010,
- ✓ Salon EIMA Machinisme Agricole, retrouvez ACTIA Pavillon 18 Stand B/93 à Bologne du 10 au 14 novembre 2010 : 20 octobre 2010,
- ✓ Salon Eurobus à Birmingham, ACTIA se met au vert - Stand N° T181/182 Hall 5 : 20 octobre 2010,
- ✓ Mexique Transport de passagers, de nombreuses flottes de bus et cars choisissent ACTIA : 27 octobre 2010,
- ✓ Salon IBC 2010 : 2 novembre 2010,
- ✓ Solution de diagnostic OEM, top départ du déploiement de DiagBox dans les réseaux PEUGEOT et CITROËN : 5 novembre 2010,
- ✓ Diagnostic usine, premier succès en Inde : 10 novembre 2010,
- ✓ Business Group Systèmes et Services aux Flottes, ACTIA crée un nouveau département dédié au transport : 1^{er} décembre 2010,
- ✓ Diagnostic Multimarque VL, Multi-Diag poursuit son déploiement en Europe dans le réseau FEU VERT : 10 décembre 2010,
- ✓ ACTIA GROUP vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011 : 21 décembre 2010,
- ✓ ACTIA lance son Press Center : 3 janvier 2011,
- ✓ Programme AMIC-TCP - Développement et présentation d'un premier simulateur : 14 janvier 2011,
- ✓ Le Salon des Maires et des Collectivités Locales est l'événement majeur du marché des collectivités locales en France, ... : 25 janvier 2011,
- ✓ ACTIA CORPORATION reçoit le Prix de la Performance 2010 : 1er février 2011,
- ✓ Notre Système de Site à Déploiement Rapide, notre solution clé en main : 15 février 2011,
- ✓ Premiers succès d'ACTIA dans le secteur médical : 15 février 2011,
- ✓ Premiers succès de ce "Tout en Un" du téléchargement : 18 février 2011,
- ✓ ACTIA SODIELEC lance son nouveau site internet : 2 mars 2011,
- ✓ ACTIA MULLER ESPAÑA crée l'évènement avec le lancement d'ACTIA CONTROL à Madrid du 29 mars au 2 avril 2011 - Pavillon 10 Stand D10 : 15 mars 2011,
- ✓ Interview réalisée par le journaliste Didier TESTOT sur la Web Tv www.labourseetlavie.com : 5 avril 2011.

12.2 INFORMATIONS MISES À DISPOSITION

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 25, Chemin de Pouvoirville – BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site Internet : <http://www.actiagroup.com>.

Pour nous contacter



ACTIA GROUP

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 15.074. 955, 75 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

25, Chemin de Pouvoirville
B.P.74215
31432 TOULOUSE Cedex 4
Tél. : 05.61.17.61.98
Par email : contact@actiagroup.com
Informations Actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site Internet :

www.actiagroup.com

13 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant ce chapitre sont communiquées dans le chapitre § 8.1.7.2 « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

14 TABLES DE CORRESPONDANCE

14.1 TABLE DE CORRESPONDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 et à l'article 212-13 alinéa 1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et afin de faciliter la lecture du Document de Référence, le tableau ci-dessous renvoie à l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers N° 2005-11 du 13.12.2005 et aux pages du Document de Référence correspondantes.

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
1.	PERSONNES RESPONSABLES		
1.1.	Responsable du Document de Référence	1.1	8
1.2.	Attestation du Responsable	1.2	8
2.	CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1.	Nom et adresse des Commissaires aux Comptes	2.1	10
		2.2	10
2.2.	Démissions, écarts et non-redésignation des Commissaires aux Comptes	N.A.	-
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
3.1.	Informations financières de la période	5	17
3.2.	Informations intermédiaires	-	-
4.	FACTEURS DE RISQUES	8.1.7.25	194
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1.	Historique et évolution de la Société	3.1	11
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	3.1.1	11
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	3.1.2	11
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	3.1.3	11
5.1.4.	Siège Social et forme juridique	3.1.4	11
5.1.5.	Évènements importants	3.1.5	12
5.2.	Investissements	3.2	13
5.2.1.	Investissements réalisés	3.2.1	13
		3.2.2	13
		8.1.7.3	160
		8.1.7.4	166
5.2.2.	Investissements en-cours	3.2.1	13
		3.2.2	13
5.2.3.	Engagements d'investissements	3.2.3	14
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1.	Principales activités	6.3	27
6.1.1.	Nature des activités et produits	6.3	27
6.1.2.	Nouveaux produits	6.3	27
6.2.	Principaux marchés	6.3	27
6.3.	Évènements exceptionnels	6.3	27
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats	-	-
6.5.	Position concurrentielle	6.3.3	44
7.	ORGANIGRAMME	4.1	15
7.1.	Description du Groupe	4.1	15
		4.3	16
7.2.	Liste des filiales et pourcentages de capital	8.1.7.2	159
8.	PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE, USINES ET ÉQUIPEMENTS		

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	3.2.1	13
		3.2.3	14
		6.8.1	71
8.2.	Influence de l'utilisation de ces immobilisations sur l'environnement	6.7.2	68
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1.	Situation financière	8.1.2	142
		8.1.3	144
		8.1.4	144
		8.1.5	145
		8.1.6	146
		8.2.1	207
		8.2.2	209
		8.2.3	210
		6.2	23
		6.3	27
9.2.	Résultat opérationnel		
9.2.1.	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	0	45
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires net	6.3	27
		8.1.7.17	185
9.2.3.	Stratégie influant les opérations	6.3	27
		6.4	46
		6.9	73
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1.	Capitaux à court et moyen terme	8.1.2	142
		8.1.7.11	175
		8.1.7.12	177
		8.1.7.13	181
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	8.1.5	146
		8.1.7.12	177
10.3.	Conditions d'emprunt et structure du financement	8.1.7.25.5	196
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	8.1.7.12	177
10.5.	Sources de financement attendues	NA	-
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES		0	49
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES			
12.1.	Principales tendances	6.4	46
12.2.	Incertitudes sur les tendances	6.4	46
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		N.A.	-
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	6.11.2	81
		6.13	85
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	6.11.3	82
		6.11.4	82
		6.13.4	100
15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES			
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	6.14	100
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages provisionnés	6.14	100
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1.	Période et date d'expiration des mandats	6.13.2	86
16.2.	Contrats de services	6.15	106
16.3.	Comité d'audit et comité de rémunération	7.1.1	124
16.4.	Conformité du gouvernement d'entreprise	7.1.1	124
17. SALARIÉS			
17.1.	Répartition des effectifs	6.6.1.1	51

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
17.2.	Participations et stock options	6.12.2	84
		6.12.3	84
		6.14.1	100
17.3.	Accord de participation au capital	6.6.5	62
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1.	Actionnariat hors organe d'administration, direction et surveillance	6.11.1.2	78
18.2.	Droit de vote simple ou double des principaux Actionnaires	6.11.1.2	78
18.3.	Contrôle et détention	6.11.2	81
18.4.	Accord en vue d'un changement de contrôle	N.A.	-
19.	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	6.15	106
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'émetteur		
20.1.	Information financière historique	8.1	140
20.2.	Information financière pro forma	N.A.	-
20.3.	États financiers sociaux	8.2	207
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1.	Attestation sur les informations financières historiques	8.1.8	203
		8.3	223
20.4.2.	Autres informations vérifiées par les Commissaires aux Comptes	N.A.	-
20.4.3.	Informations financières non vérifiées par les Commissaires aux Comptes	-	-
20.5.	Date des dernières informations financières	-	-
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	-	-
20.7.	Politique de distribution des dividendes	8.4.2	228
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	8.4.3	228
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	8.4.4	229
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1.	Capital Social	9.1	230
21.1.1.	Capital Social souscrit	9.1.1	230
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	9.1.2	230
21.1.3.	Actions auto-détenues	9.1.3	230
21.1.4.	Valeurs mobilières converties	9.1.4	230
21.1.5.	Conditions d'acquisition	9.1.5	230
21.1.6.	Options ou accords	9.1.6	231
21.1.7.	Historique du Capital Social	9.1.7	231
21.2.	Acte constitutif et statuts	9.2	232
21.2.1.	Objet social	9.2.1	232
21.2.2.	Règlement organes d'administration, direction et surveillance	9.2.2	232
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	9.2.3	235
21.2.4.	Actions pour modifier les droits des Actionnaires	9.2.4	236
21.2.5.	Convocations et admissions aux Assemblées Générales	9.2.5	236
21.2.6.	Disposition entravant un changement de contrôle	9.2.6	236
21.2.7.	Déclaration de franchissement de seuil	9.2.7	237
21.2.8.	Conditions de modifications de capital	9.2.8	238
22.	CONTRATS IMPORTANTS	10	240
23.	INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS		
23.1.	Déclaration d'expert	11	241
23.2.	Autres déclarations	11	241
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	12	242
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	13	245

14.2 TABLE DE CORRESPONDANCE DU RAPPORT FINANCIER

Informations du Rapport Financier		Document de Référence	
		§	Pages
1.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	6	20
2.	COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010	8.1	140
2.1.	Bilan Consolidé	8.1.2	142
2.2.	Compte de Résultat Consolidé	8.1.3	144
2.3.	Notes Annexes aux Comptes Consolidés	8.1.6	146
2.4.	Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	8.1.5	146
2.5.	Tableau de variation des Capitaux Propres	8.1.4	144
2.6.	Rapport des Commissaires aux Comptes	8.1.8	203
3.	COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010	8.2	207
3.1.	Bilan	8.2.1	207
3.2.	Compte de Résultat	8.2.2	209
3.3.	Notes Annexes aux Comptes Sociaux	8.2.3	210
3.4.	Rapport Général et Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	8.3	223
4.	ORDRE DU JOUR & RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI 2011	6.1	20
4.1.	Ordre du Jour	6.1.1	20
4.2.	Résolutions	6.1.2	20

14.3 INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2009 ET 2008

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les informations financières sélectionnées ;

Sont contenus dans le Document de Référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 23 juillet 2010 sous le numéro R.10-061 et dans le Document de Référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 3 août 2009 sous le numéro R.09-069.